

EL DJEICHI

N° 749 Décembre 2025 - Djoumada El Thania 1447

Revue de l'Armée nationale populaire

Garde républicaine
**Authenticité
et progrès**





Diplomatie algérienne

Positions fermes en faveur des causes justes

Parachèvement du projet de renouveau national : une responsabilité de tous

Quelques jours seulement nous séparent d'une fin d'année 2025 marquée par la réalisation par notre pays de grands et importants projets. Les étapes franchies sur la voie du parachèvement du projet de renouveau national, que reflètent les différents indicateurs, traduisent la nouvelle ambition économique de l'Algérie qui se veut diversifiée, la création de facteurs de richesse et la diversification des sources de revenus hors hydrocarbures. Les efforts acharnés déployés ces dernières années ont porté leurs fruits dans plusieurs secteurs vitaux et stratégiques, à l'exemple de l'industrie, de l'agriculture, des infrastructures et divers programmes sociaux au profit du citoyen, comme l'a souligné Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa récente visite dans la wilaya de Constantine, en déclarant que : «*Malgré les batailles et les rumeurs auxquelles nous avons fait face dans les premières années du premier mandat, il n'en demeure pas moins que les auteurs de ces manœuvres n'ont pas pu arrêter la marche de l'Algérie nouvelle.*» A ce titre, il a mis en relief les grandes réalisations dans des délais très courts dans différents domaines et en peu de temps, avant d'ajouter : «*L'Algérie connaîtra, dans le courant de l'année qui s'annonce, un nouveau et véritable départ qui la mènera définitivement vers la sécurité*», et que «*la situation économique est maîtrisée et tous les indicateurs sont positifs*». Dans ce parcours ambitieux, l'Algérie parie sur plusieurs secteurs, à leur tête l'énergie et les mines, grâce à un programme prometteur d'investissement dans les industries minières, afin d'accroître la production et l'exportation de minerais stratégiques dont regorge l'Algérie, à l'instar du fer, du phosphate, du zinc, de l'or... etc. Notre pays est à l'orée d'une nouvelle phase économique grâce à d'importants projets stratégiques dans ce domaine qui entreront bientôt en production, parmi lesquels le projet de Gara Djebilet pour la production de fer et le projet de Blad Al Hadba à Tébessa pour la production de phosphate. Deux projets qui constituent un apport fondamental au renforcement de l'économie nationale, et ce, dans le cadre d'une vision globale visant à optimiser l'exploitation des ressources naturelles, ce qui fera de l'Algérie un acteur clé sur les marchés internationaux de ces matières à demande croissante.

Parce que la réalisation des objectifs de développement souhaités nécessite une infrastructure importante et avancée, notre pays a obtenu de nombreux et nouveaux acquis dans ce cadre, à l'exemple de la ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf, dont la réalisation n'a pris qu'une année et demie et qui entrera en service dans les prochains jours, en attendant l'achèvement de la construction d'une autre ligne ferroviaire qui transportera le phosphate de Tébessa à Annaba. Parmi les autres réalisations d'importance, les complexes de dessalement de l'eau de mer qui desservent plusieurs wilayas en eau potable, un acquis historique qui permet à l'Algérie d'atteindre un niveau avancé en matière de sécurité hydrique. Ces projets stratégiques, réalisés en un temps record par des compétences nationales et le recours à des technologies avancées, sont la fierté de la nouvelle Algérie victorieuse qui a également ouvert grandes les portes aux start-up, actuellement au nombre de 10 000, avec pour objectif de les porter à 20 000 à l'horizon 2029, comme elle a grandement offert aux jeunes de grandes possibilités pour innover et mener des projets d'entrepreneuriat, en ce que cette jeunesse constitue la véritable richesse du pays, dans une conjoncture caractérisée par la relance du climat des investissements qui s'est traduit par l'enregistrement par l'Algérie de plus de 17 000 projets

d'investissement. Parmi les secteurs auxquels notre pays a accordé une grande importance, celui du logement qui connaît un rythme accéléré en matière de réalisations et constitue un des indicateurs économiques les plus marquants du développement national et continue d'avancer à pas sûrs. Ceci dans le cadre d'une politique sociale efficace fondée sur la consécration du caractère social de l'Etat en tant que principe ancré, inspiré de la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954, dont l'objectif est d'assurer une vie digne aux Algériens. La finalité de tout cela est de renforcer la puissance de l'Etat, l'indépendance de sa décision et de préserver la position prestigieuse que l'Algérie occupe à l'échelle régionale et internationale en tant que partenaire efficace et fiable ainsi qu'une force de paix et de stabilité. Ce que traduit le dynamisme de notre diplomatie qui a gagné respect et reconnaissance dans les différents fora, notamment de par ses positions fermes envers les justes causes à travers le monde, notamment les causes sahraouie et palestinienne.

Les acquis réalisés ne sont pas le fruit de simples coïncidences, mais plutôt le résultat d'une vision prospective, de la conjugaison des efforts de l'ensemble des Algériens et de divers secteurs et institutions parmi lesquels l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qui veille à garantir les facteurs de sécurité et de stabilité ainsi que la préservation de notre souveraineté et l'intégrité de notre territoire national. Ce qui permettra de franchir de nouvelles étapes sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle victorieuse, dans un climat de tranquillité et de quiétude, ainsi qu'à accroître l'attrait économique des investisseurs nationaux et étrangers. Notre armée qui dans le cadre de l'accomplissement de ses missions constitutionnelles œuvre avec dévouement et sincérité, participe efficacement à la promotion du développement national à travers les fabrications militaires qui sont l'une des priorités du Haut commandement au regard de leur contribution à la réduction de la dépendance à l'étranger, tout comme elle ambitionne d'atteindre l'autosuffisance et d'assurer le transfert et la domiciliation des technologies de pointe dans ce secteur vital. Démarche mise en exergue par Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en affirmant que : «*Les expériences à travers l'Histoire ont prouvé que les pays qui comptent sur leurs propres forces et leurs composantes internes sont plus à même que les autres de faire face aux menaces extérieures, car la cohésion du peuple avec sa direction et les institutions de son Etat constitue la pierre angulaire dans l'édification des fondements de la sécurité nationale et la réalisation de la stabilité de l'Etat*», en soulignant que les choix stratégiques faits par notre pays consolident la logique de l'Etat pivot, de l'économie émergente, de l'armée puissante et du renforcement du front interne, comme ils permettent : «*de façonner son avenir en assurant une sécurité nationale durable, reposant sur la cohésion des institutions et la complémentarité des efforts, à la lumière d'une vision stratégique s'appuyant sur les compétences algériennes et l'efficacité de l'édification de l'Etat au service du pays et du citoyen.*»

Enfin, malgré toutes les réalisations et acquis que seuls les ingrats ou les rancunières peuvent nier, il n'en demeure pas moins que le chemin est encore long et ardu. Il requiert de nous tous l'intégration de nos efforts, de resserrer nos rangs pour parachever le projet de renouveau de la nouvelle Algérie victorieuse, de renforcer sa puissance et son immunité, afin qu'elle demeure toujours libre, prospère, sûre et souveraine■

1. Editorial

- Parachèvement du projet de renouveau national : une responsabilité de tous.

3. Coup de projecteur

- Notre Histoire est plus grande que leurs affabulations.

4. Activités du Président

17. Activités du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, CEM-ANP

21. Activités militaires

28. Unités en action

- Bilan des opérations du mois de novembre 2025.

30. Algérie-afrique

- Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique.

34. Dossier

- La Garde républicaine. Authenticité et progrès.

66. Cause sahraouie

- Face aux violations continues de l'occupant marocain. Soutien international croissant à la cause sahraouie.

68. Cause palestinienne

- Echec de la communauté internationale à mettre fin aux violations du droit international.

70. Histoire

- Manifestations du 11 décembre 1960. Affirmation de l'unité du peuple algérien.

72. Sport

- Championnat national militaire inter-écoles de handball.
- Championnat national de pentathlon militaire.



Superviseur général
Monsieur le général d'armée
Saïd Chanegriha, ministre
délégué auprès du ministre de
la défense nationale, CEM-ANP

Responsable de la publication
Le directeur de l'information
et de la communication
général-major Mabrouk Saba

**Directeur du Centre
national des publications militaires**
Général Faouzi Bala

Chef de département rédaction

Colonel Ali Boucherba

Chef de département pré-presse

Lt-colonel Hamid Merah

Chef de département documentation et conservation
Lt-colonel Lamia Bendada

Réalisateur
PCA/ Abdelouahid Meziane
Sergent Slimane Chafa

Impression

EEPA

Tirage

20 000 exemplaires.

Editeur

Centre national
des publications militaires.



Tél : (021) 65 44 02

Fax : (021) 65 44 32

E-mail : cnpm@mdn.dz

Site web : www.mdn.dz

Siège: Rue Bachir-Attar- 1^{er} Mai. Alger. (Algérie).

Issn : 0419-4799



Version numérique

Notre Histoire est plus noble que leurs affabulations

Préserver le plus précieux héritage laissé par nos illustres ancêtres et protéger le legs sacré qu'ils nous ont confié exige de rester indéfectiblement lié à notre Histoire glorieuse et à notre mémoire authentique. Elle est le cœur battant de notre Patrie, l'artère qui nourrit son présent et construit son avenir, la lumière qui guide les générations successives dans la construction d'un pays fort, sûr et prospère, en s'inspirant des valeurs nobles de fidélité, de loyauté, d'héroïsme et de sacrifice, qui ont façonné la grandeur de nos aïeux.

Or, au moment même où nous avons le plus besoin de cet ancrage, certains pseudo-savants pédants surgissent de temps à autre, se croyant fallacieusement maîtres des secrets de l'Histoire et des contours de la géographie pour dénigrer notre passé glorieux et s'en prendre à nos symboles nationaux. Certains même, ignorant ce qui se trame contre notre pays, appellent cela liberté d'expression ou simple divergence d'opinion.

Certes, la divergence d'opinion peut être source de richesse, à condition qu'elle soit fondée et dictée par les intérêts suprêmes de notre chère Patrie, par nos principes indéfendables, nos valeurs immuables, notre Histoire, notre mémoire, nos constantes et dans un cadre qui nous rassemble et qui ne nous divise en aucun cas. Car falsifier, dénigrer ou semer le doute sur notre mémoire, notre Histoire, notre identité, nos racines et nos symboles, en permanence, sous prétexte de liberté d'expression est une excuse pire que l'offense elle-même. C'est une atteinte flagrante à un passé glorieux érigé par des hommes qui ont tout sacrifié pour que nous vivions libres et dignes sur notre terre bénie.

L'Histoire de l'Algérie est jalonnée d'étapes éternelles qui ont forgé sa fierté et sa grandeur, dont les chapitres ont été écrits par des hommes et des femmes patriotes, sincères et loyaux, qui ont préservé sa gloire et son prestige au prix de ce qu'ils avaient de plus cher pour le triomphe de la Patrie. A travers ce long et riche parcours, l'Algérie a vu se succéder à chaque phase de notre prestigieuse Histoire des noms de héros qui ont offert les plus beaux exemples de courage, d'abnégation et de sacrifice, notamment durant la période du joug colonial, lorsque l'occupant tenta d'effacer notre identité nationale et nos fondements culturels et civilisationnels. Notre pays fut alors le théâtre d'une succession de résistances pour recouvrer la terre usurpée et la liberté confisquée.

De l'accumulation des résistances populaires et des luttes est née l'Armée de libération nationale de la matrice du peuple algérien, engageant une révolution aussi grande que sa finalité et noble que ses objectifs: l'affranchissement des chaînes de la domination, de la

tyrannie et de l'humiliation. Ce fut une révolution où tous les hommes d'honneur se sont ralliés autour du projet de recouvrement de la souveraineté et de l'édification de l'Algérie indépendante qui restera à jamais liée aux valeurs sacrées de Novembre et aux vertus de ses hommes altruistes et fidèles. Ils demeureront éternels dans la mémoire de la Patrie et des générations successives, tels une couronne sur nos têtes, leurs noms gravés dans le registre de notre Histoire restera plus grand que tous les sceptiques, les détracteurs et les affabulateurs.

Notre Histoire ne se résume pas à de simples contes narrés sur les places publiques en contrepartie de quelques pièces, ni des énigmes racontées par les grands-mères à leurs petits avant de dormir, ni même une marchandise négociée par des commerçants obsédés par le profit. Au contraire, notre Histoire est une succession d'événements rayonnants et ancrés qui ont façonné la grandeur éternelle de notre pays et sa fierté. Elle ne doit faire l'objet de débat que par ceux qui en ont la compétence et ne peut être racontée au gré des humeurs, des caprices et des intentions malsaines de quiconque.

Notre mémoire nationale et notre Histoire glorieuse, avec leurs symboles immortels et leurs étapes lumineuses constituent une ligne rouge qui ne saurait accepter aucun marchandage, ni la moindre tentative de dénigrement, de déformation ou de remise en cause. Elles sont le rempart protecteur de la Patrie et leur défense est une question d'existence, un devoir sacré et une responsabilité nationale issue de la loyauté des générations futures envers les générations précédentes.

Il ne fait aucun doute que toutes ces tentatives vouées à l'échec sont tel un cheval boiteux monté par les haineux, les opportunistes et leurs acolytes dans leur quête de se frayer une place dans l'Histoire, après avoir été rejetés par l'Algérie résiliente et désavoués par son vaillant peuple. Leurs manigances et leurs desseins malsains ne feront qu'accroître l'attachement de notre peuple à son Histoire, à sa mémoire nationale et au combat mené par des générations successives pour défendre sa liberté, sa terre et sa souveraineté. A travers toutes les étapes de sa lutte, l'unité et la cohésion ont été sa doctrine, protégeant notre tissu social et consolidant notre solidarité. Une cohésion qui demeure la ressource essentielle pour affronter les défis qui se dressent sur la voie de l'Algérie, une Algérie portée par l'espoir, l'optimisme et l'ambition. Une Algérie fidèle à sa profondeur historique, géographique et culturelle authentique, source de son unité qui ne doit en aucun cas être ébranlée et la boussole qui guide sa marche victorieuse vers le développement, la prospérité et la victoire.



CONSEIL DES MINISTRES

Revalorisation des salaires et de l'allocation chômage

Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé le 30 novembre 2025 une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés relatifs aux secteurs des hydrocarbures et des mines, des finances et de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises.

Après présentation de l'ordre du jour et d'un résumé des décisions du précédent Conseil des ministres, suivie de la présentation par le Premier ministre des activités du gouvernement au cours des deux dernières semaines, Monsieur le Président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

Révision du Salaire national minimum garanti et de l'allocation chômage

- Le Conseil des ministres a décidé d'augmenter le Salaire national minimum garanti (SNMG) de 20.000 DA à 24.000 DA à partir de janvier 2026. Cette revalorisation est la première de cette importance depuis le début des augmentations du SNMG sur des décennies, la dernière étant l'augmentation de 2000 DA, décidée par Monsieur le Président en 2020.

- Le Conseil des ministres a décidé de porter l'allocation chômage de 15.000 DA à 18.000 DA.

- Monsieur le Président de la République a enjoint au ministre du Travail de revoir la condition relative au renouvellement du dossier de l'allocation chômage tous les six mois, soulignant que le Conseil des ministres a fixé son versement pour une durée minimale d'une année renouvelable.

- Monsieur le Président a instruit le ministre du Travail de faire en sorte que l'Agence nationale de l'emploi (Anem) accomplisse pleinement et sérieusement son rôle, afin qu'elle garantisse la transparence et la fluidité dans l'orientation des demandeurs d'emploi, la classification des personnes intégrées dans le marché du travail et leur distinction des chômeurs dans un fichier national actualisé.

- Monsieur le Président de la République a enjoint au ministre du Travail de soumettre des propositions concernant l'augmentation des pensions et allocations de retraite, afin qu'elles soient examinées par le ministère des Finances, puis par le gouvernement, avant d'être tranchées lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres.

Exposé sur les mesures prises pour couvrir la demande nationale en produits pétroliers à court et moyen termes

Après avoir salué le lancement par l'Algérie, pour la première fois depuis l'indépendance, de l'exportation d'essence raffinée en Algérie, après des décennies d'importation, Monsieur le Président de la République a ordonné de :

- tenir des assises nationales de l'énergie et des hydrocarbures, en vue d'actualiser les données et définir les priorités en matière de production et d'exportation.
- Charger le Premier ministre d'engager des discussions avec la partie mauritanienne pour le lancement de stations-service Naftal sur le territoire mauritanien.
- Charger le Premier ministre d'élaborer un plan de politique nationale visant à organiser et contrôler la consommation des produits dérivés du pétrole, en vue d'augmenter la capacité du stock stratégique de produits énergétiques.
- Préparer le lancement de cartes prépayées pour l'approvisionnement en carburant, notamment dans les zones frontalières.
- Redoubler d'efforts pour parachever le projet de la raffinerie de Hassi Messaoud, en vue de couvrir la demande nationale en dérivés pétroliers destinés à la consommation et d'accroître les capacités d'exportation.
- Renforcer la mission de la société Naftal quant à l'exclusivité de l'importation et de la production des matières premières et dérivés des huiles, à l'exclusion des autres sociétés et importateurs, qui seront les premiers clients de Naftal pour la commercialisation de ses produits en Algérie.
- La nécessité pour l'Algérie de progresser davantage et en toutes circonstances dans la fabrication de pneumatiques, enjoignant au ministre de l'Industrie d'élaborer, dans les plus brefs délais, une étude de marché concernant ce produit. Dans l'attente de progresser vers cet objectif, le Conseil des ministres a approuvé l'importation de 500 000 unités de pneus destinés aux camions, autobus et véhicules de tourisme.

Avancement des préparatifs et perspectives de la Conférence africaine des start-up

- Monsieur le Président a souligné l'importance de ce rendez-vous économique africain qui se veut un trait d'union entre les pays africains et le reste du monde.

- L'orientation vers l'économie des start-up, dans le cadre d'un partenariat intra-africain, est le modèle le plus efficace pour bâtir une économie forte et diversifiée, reposant sur le savoir et portée par l'Algérie.

- Renforcer les liens entre les jeunes Africains au profit des pays du continent, loin de toute forme d'exploitation.



MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EN VISITE DE TRAVAIL
ET D'INSPECTION DANS LA WILAYA DE CONSTANTINE

L'Etat poursuit résolument ses efforts en faveur du progrès et du développement

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a effectué, le 20 novembre 2025, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine au cours de laquelle il a supervisé le lancement et l'inauguration de projets vitaux et stratégiques, à même d'accélérer la cadence du développement.

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, accompagné de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a été accueilli par les autorités locales civiles et militaires où il a écouté l'hymne national et passé en revue les formations des différentes forces de l'Armée nationale populaire qui lui ont rendu les honneurs. Il convient de signaler que lors du déplacement de Monsieur le Président de la République dans la wilaya de Constantine, l'avion

présidentiel a été escorté par un escadron des faucons des forces aériennes.

Avant d'entamer le programme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, Monsieur le Président de la République s'est recueilli à la mémoire de l'érudit Abdelhamid Ben Badis et a rencontré ses petits-enfants. De plus, des milliers de citoyens ont afflué vers le centre-ville où ils ont réservé un accueil populaire chaleureux à Monsieur le Président de la République, lui exprimant leur reconnaissance pour les projets importants dont a bénéficié leur wilaya dans divers domaines. A son tour, Monsieur le Président a salué les citoyennes et citoyens venus de toutes les communes de la wilaya.

Des projets vitaux et stratégiques

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a entamé sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine par la supervision du lancement et de l'inauguration de projets vitaux et stratégiques, à même de renforcer la cadence du développement, et ce, en procédant à la pose de la première pierre d'un nouveau Centre hospitalo-



Pose de la première pierre d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'une capacité de 500 lits.



Inauguration d'un nouveau complexe de production de médicaments spécialisé dans les sprays pour les maladies respiratoires, les médicaments ORL.

universitaire (CHU) d'une capacité de 500 lits, qui s'étend sur une superficie totale de 20 hectares et comprend 24 services hospitaliers couvrant plusieurs spécialités médicales, ainsi qu'un pavillon pédagogique d'une capacité de 1000 places.

Après avoir écouté les explications présentées sur le projet, Monsieur le Président de la République a mis l'accent sur la nécessité de s'orienter vers la création de pôles de santé offrant des services médicaux de pointe, en vue de renforcer le système national de santé. Il a déclaré à ce propos : «*L'Algérie dispose de grandes potentialités et jouit d'une crédibilité, ce qui a amené de nombreux pays développés dans le domaine médical à manifester leur volonté de coopérer avec elle*», avant d'ajouter que l'Algérie «*obtiendra l'aide nécessaire pour développer les spécialités médicales de pointe*». De plus, Monsieur le Président a souligné l'importance de «*former des médecins dans les spécialités de pointe, diplômés des universités algériennes*».

Dans un autre contexte, Monsieur le Président de la République a également inauguré un nouveau complexe de production de médicaments spécialisé dans les sprays pour les maladies respiratoires, les médicaments ORL, les capsules

molles et les médicaments anticancéreux. Ce complexe s'étend sur une superficie de 27 000 m² et offre plus de 500 emplois.

De plus, Monsieur le Président de la République a procédé à l'inauguration de la route reliant la RN3 à l'autoroute Est-Ouest, ainsi que la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un complexe sportif qui comprend un terrain de football d'une capacité de 30 000 places et deux terrains d'entraînement, ainsi qu'une infrastructure d'hébergement d'une capacité de 60 chambres, intégrée au stade, en sus d'une piscine olympique. Ce projet comprend également une salle omnisports d'une capacité de 2000 places, trois terrains de tennis, un parking d'une capacité de 3500 véhicules et un pôle énergétique.

Au pôle urbain Sissaoui, Monsieur le Président a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 8050 unités de logement de la formule location-vente (programme AADL 3) et 6800 LPL en faveur de la commune de Constantine.

A ce propos, Monsieur le Président de la République a suivi un reportage sur le plan de modernisation de la vieille ville de la wilaya de Constantine et les projets de développement en cours de réalisation, ainsi qu'un exposé concernant le secteur de l'habitat au niveau local et le processus de numérisation y afférent. A cet effet, Monsieur le Président a affirmé que «*la dynamique que connaît le secteur de l'habitat en Algérie en fait l'un des principaux indicateurs économiques du développement national*». Ajoutant dans le même contexte : «*Nous poursuivons le travail pour améliorer les choses et je veille personnellement à assurer aux walis toutes les facilitations nécessaires pour une meilleure prise en charge des projets de logement. Certains pensaient que le dossier de l'habitat allait être à l'origine de l'affondrement de l'Algérie, mais c'est bien le contraire qui s'est produit, car nous traitons ce dossier comme il se doit, conformément aux attentes des citoyens.*» Il a rappelé que «*la réalisation des projets de logements est aujourd'hui quasiment algérienne à 100%*».

Rencontre avec les acteurs de la société civile

Au terme de sa visite dans la wilaya de Constantine, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a rencontré les acteurs de la société civile de la wilaya et écouté leurs préoccupations et leurs propositions concernant l'accompagnement des efforts de l'Etat dans la promotion du développement de la wilaya.

Dans ce cadre, Monsieur le Président a souligné que la situation économique est maîtrisée et que tous les indicateurs sont positifs, relevant que l'Algérie n'a pas recouru à l'endettement extérieur malgré la baisse du prix du pétrole dans les marchés internationaux. Dans la même optique, Monsieur le Président de la République a annoncé qu'il se rendra dans la wilaya de Béchar «*dans un mois pour présider une cérémonie*



◀ Monsieur le Président de la République reçoit des explications sur le projet de réalisation du complexe sportif.

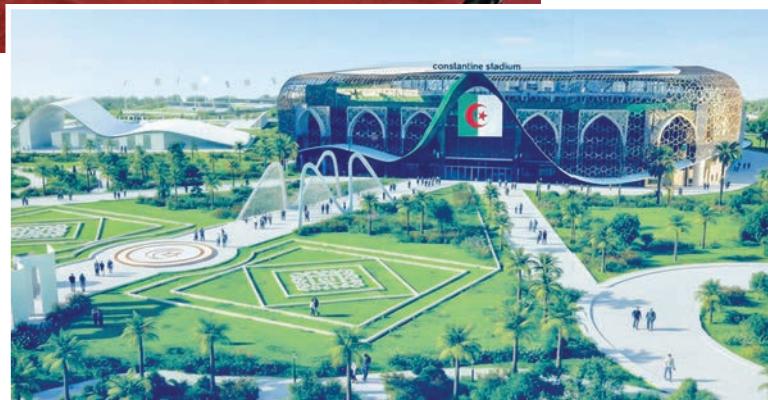
historique à l'occasion de l'arrivée du fer extrait de la mine de Gara Djebilet dans la wilaya de Béchar via la ligne ferroviaire minière Tindouf -Béchar, et ce, pour la première fois depuis l'indépendance».

Monsieur le Président a ajouté que la nouvelle ligne ferroviaire, qui s'étend sur 1000 km, a été réalisée en une année et demie seulement, annonçant qu'une autre ligne ferroviaire transportera le phosphate vers Annaba.

Dans ce cadre, Monsieur le Président de la République a indiqué que tous les projets réalisés contribueront à augmenter la valeur de la production de phosphate «de 2,5 millions de tonnes à 10,5 millions de tonnes par an».

Monsieur le Président a souligné que l'Etat poursuit ses démarches pour relever le taux d'intégration nationale dans l'industrie mécanique, pour parvenir à «la construction d'un véhicule algérien avec un taux atteignant 40%», expliquant à ce propos son insistance à ouvrir la voie aux jeunes en facilitant la création de start-up, estimant qu'ils sont «la véritable richesse du pays».

Dans le même contexte, Monsieur le Président a rappelé que toutes les lois de la République ont été révisées afin de «faciliter l'accès des jeunes aux postes de décision et les encourager à s'engager en politique et à concrétiser leurs idées novatrices», en soulignant dans ce cadre «l'importance d'orienter les jeunes talents vers le développement des sciences et de l'intelligence artificielle».



Monsieur le Président a souligné son souci de «trouver un équilibre entre les diplômés universitaires et les domaines d'investissement, ce qui a ouvert grand la voie aux start-up». Il a, entre autre, affirmé que l'Etat poursuit résolument ses efforts en faveur du progrès et du développement, conformément aux attentes des citoyens, soulignant que «les discours défaitistes n'ont plus leur place devant une réalité tangible ressentie par tous les Algériens» ■

Lancement du projet AADL 3 à Constantine.





MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE REÇOIT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FEDERALE DE SOMALIE

Nouveaux horizons de coopération

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, le 11 novembre 2025, au siège de la Présidence de la République, son homologue le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, qui a effectué une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation.

Les deux Présidents ont écouté les hymnes nationaux des deux pays et passé en revue des détachements des différentes forces de l'ANP qui leur ont rendu les honneurs. Monsieur le Président de la République s'est entretenu en tête-à-tête avec son homologue de la République fédérale de Somalie. Les entretiens ont été élargis aux délégations des deux pays.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la République fédérale de Somalie et vise à les hisser à des niveaux supérieurs, traduisant la solidité des liens historiques unissant les deux pays et les deux peuples frères, ainsi que la volonté de leurs dirigeants de consolider le partenariat et la concertation autour des questions d'intérêt commun.

Volonté commune de renforcer la coopération bilatérale

Dans une déclaration conjointe à la presse, à l'issue de ses entretiens avec son homologue somalien au siège de la Présidence de la République, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a souhaité la bienvenue à son homologue somalien et à la délégation qui l'accompagnait, soulignant que cette visite, «la deuxième du genre, traduit la volonté commune

de renforcer notre coopération et d'échanger les vues sur les questions d'intérêt commun». Monsieur le Président de la République a précisé que les entretiens avaient porté sur les opportunités de coopération dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie pharmaceutique et de l'enseignement supérieur.

A propos d'enseignement supérieur, Monsieur le Président de la République a déclaré : «*Nous avons franchi une étape qui nous permet d'intensifier la coopération*», précisant que «*l'Algérie accueillera 110 étudiants somaliens qui bénéficieront de la formation au titre de la saison 2026-2027. Nous allons étendre cette initiative en offrant d'autres bourses dans les domaines de la formation professionnelle, policière et en matière de défense.*». Monsieur le Président de la République a précisé que «*cette rencontre a permis de passer en revue et d'échanger sur plusieurs questions aux niveaux arabe et africain*».

Evoquant la cause palestinienne, les deux présidents ont réaffirmé leur soutien au droit du peuple palestinien à «*l'indépendance et à l'établissement de son Etat sur les frontières de 1967 avec El Qods pour capitale*». Les entretiens ont également porté sur la situation en Libye où l'accent a été mis sur «*l'importance d'une solution politique libyenne inclusive, à travers des élections libres permettant l'avènement d'institutions légitimes et la préservation de l'unité de la Libye et de la souveraineté de son peuple frère sur son territoire, tout en mettant fin aux ingérences étrangères dans ses affaires intérieures*», a indiqué Monsieur le Président de la République.

Concernant le Soudan, Monsieur le Président de la République a rappelé que «ce pays frère connaît une véritable tragédie humanitaire et souffre d'ingérences flagrantes visant à attiser la discorde. Nous avons exprimé notre rejet de ces ingérences aux conséquences désastreuses, qui continuent de miner ce pays frère et d'aggraver la situation, en violation de tous les principes, valeurs et fondements éthiques et politiques sur lesquels reposent les traditions de coopération et de solidarité dans le monde arabe et en Afrique». «Nous sommes pleinement satisfaits des résultats de nos concertations et nous appelons de nos vœux à davantage de coopération et de partenariat pour le bien de nos deux pays frères», a conclu Monsieur le Président de la République.

Reconnaissance du rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix, de la justice et de la solidarité africaine

De son côté, le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, a affirmé : «C'est pour moi un honneur et un privilège d'être en Algérie, pays dont l'histoire glorieuse marquée par la libération, le leadership et la solidarité demeure une source d'inspiration pour nous tous, en Afrique comme dans le monde arabe.»

Concernant ses entretiens avec Monsieur le Président de la République, le président somalien a indiqué qu'ils se sont tenus dans «un esprit de fraternité et d'entente mutuelle», reflétant «la volonté commune de renforcer les liens historiques unissant les deux peuples». Ces entretiens, a-t-il indiqué, «nous ont permis de réaffirmer notre engagement permanent à bâtir un partenariat fondé sur le respect mutuel».

A propos des questions régionales et internationales, le président Hassan Sheikh Mohamud a déclaré : «Nous avons réitéré notre soutien constant et de principe au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour l'établissement de son Etat indépendant sur les frontières de 1967 avec El Qods pour capitale», indiquant que la rencontre avait aussi permis d'aborder plusieurs questions concernant la région arabe, à l'instar de la situation en Libye, au Soudan et au Sahara occidental où l'accent a été mis sur «l'importance de l'intégrité et de la souveraineté territoriales de ces pays». Il a souligné, à ce propos, que l'Algérie et la Somalie «continueront à travailler ensemble pour garantir les droits fondamentaux de ces pays», saluant hautement «le rôle constant de l'Algérie dans la promotion de la paix, de la justice et de la solidarité africaine», ainsi que son soutien continu «en faveur de la paix et de la consolidation de la stabilité en Somalie». «On se souviendra toujours des positions honorables de l'Algérie aux côtés de la Somalie dans les périodes les plus difficiles qu'elle a eu à traverser», a-t-il rappelé, soulignant que son pays «partage une vision commune avec l'Algérie à l'égard de l'Afrique, fondée sur la nécessité de compter sur soi et de défendre d'une seule voix les droits des peuples et leurs intérêts légitimes».

Evoquant les accords signés par les deux pays, le président somalien les a qualifiés d'«importants car posant les jalons d'une nouvelle étape de coopération bilatérale». Ces accords, a-t-il ajouté, «réflètent notre volonté commune de transformer notre amitié historique en une coopération concrète et structurée au profit de



nos deux peuples et au service du développement de notre région et de notre continent africain. Pour ce faire, il a été décidé de créer une commission ministérielle mixte «chargée de suivre la mise en œuvre de ce qui a été convenu et d'explorer de nouvelles pistes de coopération», a poursuivi le président somalien.

Signature de plusieurs accords de coopération

Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a coprésidé, avec le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, la cérémonie de signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays dans divers domaines.

Lors de cette cérémonie, il a été procédé à la signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère somalien de l'Education, de la Culture et de l'Enseignement supérieur, ainsi que d'un programme exécutif entre les deux ministères pour les années 2026, 2027, 2028 et 2029. Les gouvernements algérien et somalien ont également signé un accord dans le domaine de l'agriculture et de la pêche et un accord dans le domaine de la santé animale.

Un autre accord a été signé entre les gouvernements des deux pays dans les domaines du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière. Par la même occasion, les deux parties ont signé un accord portant exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques. En marge de la cérémonie de signature des accords de coopération entre l'Algérie et la Somalie, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a tenu des discussions avec le ministre de la Défense de la République fédérale de Somalie, M. Ahmed Moalim Fiqi. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, ont eu également des discussions bilatérales avec leurs homologues de la République fédérale de Somalie■

▲ Monsieur le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP avec le ministre de la Défense de la République Fédérale de Somalie.

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE REÇOIT SON HOMOLOGUE BIELORUSSE

Perspectives prometteuses de partenariat

Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accueilli, le 3 décembre 2025, au siège de la Présidence de la République, le président de la République de Biélorussie, M. Alexandre Loukachenko, avec lequel il a eu des entretiens en tête-à-tête élargis aux membres des délégations des deux pays.



A l'issue de ces entretiens, les deux Présidents ont signé une déclaration conjointe sur le renforcement des relations de partenariat et d'amitié entre les deux pays.

Monsieur le Président de la République se félicite de la signature de plusieurs accords de coopération entre l'Algérie et la Biélorussie

Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité de la signature par l'Algérie et la Biélorussie de plusieurs accords de coopération qui ouvrent des perspectives prometteuses pour le partenariat entre les deux pays.

Dans une déclaration conjointe à la presse avec son homologue biélorusse, à l'issue de leurs entretiens, Monsieur le Président de la République a affirmé : «Nous sommes convenus d'encourager le partenariat et l'investissement dans les secteurs de l'agriculture, de la santé animale, de l'énergie, de la recherche scientifique et de l'industrie pharmaceutique.» Il s'est également félicité de la signature de plusieurs accords de coopération qui «ouvrent des perspectives prometteuses pour le partenariat entre l'Algérie et la Biélorussie» et des résultats du Forum économique algéro-biélorusse qui contribueront à «l'intensification des échanges commerciaux entre les deux pays».

Monsieur le Président de la République réaffirme la position de l'Algérie en faveur des droits légitimes des peuples palestinien et sahraoui

Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la position de l'Algérie en faveur d'une solution juste, garantissant au peuple palestinien ses droits légitimes et l'établissement de son Etat indépendant, ainsi qu'en faveur d'une solution politique juste permettant au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination.

Dans ce cadre, Monsieur le Président de la République a affirmé : «Au cours de nos entretiens, nous avons passé en revue les questions internationales et régionales. Concernant la question palestinienne, nous avons rappelé qu'il ne saurait y avoir de paix au Moyen-Orient sans une solution juste qui rétablisse les droits du peuple palestinien, conformément à la légalité internationale et qui garantisse l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec El Qods pour capitale. S'agissant de la situation en Libye, nous avons réaffirmé la nécessité d'une solution pacifique à travers l'entente et le dialogue entre les Libyens, l'organisation d'élections et le rejet de toute ingérence étrangère. Concernant le Sahara

occidental, nous avons également réaffirmé la nécessité d'une solution politique juste, conforme à la légalité internationale, permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, tout en réitérant notre soutien à l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies.»

Monsieur le Président de la République a souligné en outre que cette rencontre avait «permis un échange de vues sur les développements du conflit russe-ukrainien et ses répercussions régionales et internationales. Nous sommes, avec son excellence le président Alexandre Loukachenko, en faveur de la promotion du dialogue et des négociations comme moyen permettant d'éviter l'escalade et de parvenir à une solution pacifique sur la base de la coopération internationale et de la Charte des Nations unies».

Il a par ailleurs indiqué que la visite officielle de son homologue biélorusse en Algérie «réfète la volonté politique commune de renforcer les relations entre les deux pays. Cette visite, la première à ce niveau, intervient après deux étapes clés dans les relations entre les deux pays». Il s'agit de la célébration du 30^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays et la tenue, en Biélorussie, de la première session de la Commission intergouvernementale mixte, dont les conclusions ont été «encourageantes». Monsieur le Président de la République a indiqué, par là même, que la deuxième session de cette commission «se tiendra dans les prochaines semaines en Algérie. Ce sera l'occasion d'étendre et de renforcer les domaines de coopération et de lancer des mécanismes permettant de surmonter les difficultés, notamment l'éloignement géographique», a-t-il indiqué.

Monsieur le Président s'est en outre félicité de ses entretiens avec son homologue biélorusse qui ont permis d'évaluer les résultats des

étapes parcourues dans «le processus de coopération» et d'évoquer «les grandes lignes de la feuille de route de la coopération multisectorielle 2026-2027». «Nous sommes convenus d'encourager le partenariat et l'investissement dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de la santé animale, des industries mécanique et pharmaceutique, de l'énergie et de la recherche scientifique», a fait savoir Monsieur le Président de la République, se félicitant de «la signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays, qui ouvrent des perspectives prometteuses pour le partenariat bilatéral dans un cadre institutionnel pérenne».

Il s'est également félicité des «résultats du Forum d'affaires algéro-biélorusse, qui contribueront à l'intensification des échanges commerciaux» qui demeurent faibles, a-t-il affirmé, soulignant «l'importance de saisir les opportunités d'investissement qui s'offrent aux deux pays».

Le président biélorusse exprime la volonté de son pays de porter ses relations avec l'Algérie au «plus haut niveau possible»

Le président de la République de Biélorussie M. Alexandre Loukachenko a exprimé la volonté de son pays de renforcer ses relations bilatérales avec l'Algérie. «Nous allons œuvrer à renforcer nos relations afin de les porter au niveau le plus élevé possible», a-t-il affirmé. Qualifiant sa visite en Algérie d'étape «historique» dans les relations entre les deux pays, il a indiqué qu'il partageait une «approche pragmatique» avec Monsieur le Président de la République, avec lequel il a discuté des relations bilatérales et des questions internationales, se disant «impressionné» par les progrès accomplis par l'Algérie dans plusieurs domaines, notamment en matière de technologies de pointe. Il s'est également félicité des accords «très importants» conclus

“
La signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays, qui ouvrent des perspectives prometteuses pour le partenariat bilatéral dans un cadre institutionnel pérenne.

”

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune



Signature d'accords et de mémorandums d'entente entre les deux pays



Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a coprésidé avec son homologue biélorusse, M. Alexandre Loukachenko, la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans divers domaines de coopération. Il s'agit de :

- un accord de coopération militaire et technique, signé par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, et le ministre d'Etat biélorusse à l'Industrie militaire, M. Dmitry Pantus.
- Une feuille de route pour la promotion de la coopération commerciale, économique, scientifique et technique entre les deux pays (2026-2027), signée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et le ministre biélorusse du Commerce et de la Réglementation antimonopole, M. Artur Karpovich.
- Un mémorandum d'entente signé entre les ministères de la Justice des deux pays par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaâ, et le ministre biélorusse des Affaires étrangères, M. Maxim Ryzhenkov.
- Un accord de coopération signé entre les deux gouvernements dans les domaines de la recherche scientifique, du développement technologique et de l'innovation par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, et le ministre biélorusse de l'Education, M. Andrei Ivanets, qui ont également paraphé un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur.
- Un mémorandum d'entente dans le domaine de la coopération industrielle signé par le ministre de l'Industrie M. Yahia Bachir et son homologue biélorusse M. Andrei Kuznetsov.
- Un accord dans le domaine de la santé animale paraphé par M. Yahia Bachir et le ministre biélorusse de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Yuri Gorlov.
- Un mémorandum d'entente dans le domaine agricole entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et le ministère biélorusse de l'Agriculture et de l'Alimentation, paraphé par M. Yahia Bachir et Yuri Gorlov.
- Un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et le ministère biélorusse de l'Economie, portant sur la coopération dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation, paraphé par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, et le ministre biélorusse des Affaires étrangères, M. Maxim Ryzhenkov.
- Un mémorandum d'entente de coopération entre l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) et le Centre gouvernemental biélorusse d'accréditation, signé par le ministre de l'Industrie et le ministre biélorusse des Affaires étrangères■



entre les deux pays à l'occasion de cette visite. M. Loukachenko a exprimé, en outre, la disponibilité de son pays à «*partager son expertise, ses compétences et ses technologies*» avec l'Algérie dans plusieurs domaines, d'autant plus, a-t-il dit, que l'Algérie offre des opportunités d'investissement «*très prometteuses*».

Enfin, le président biélorusse a invité Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les membres du gouvernement et les experts algériens à se rendre en Biélorussie.

Discussions bilatérales dans plusieurs secteurs

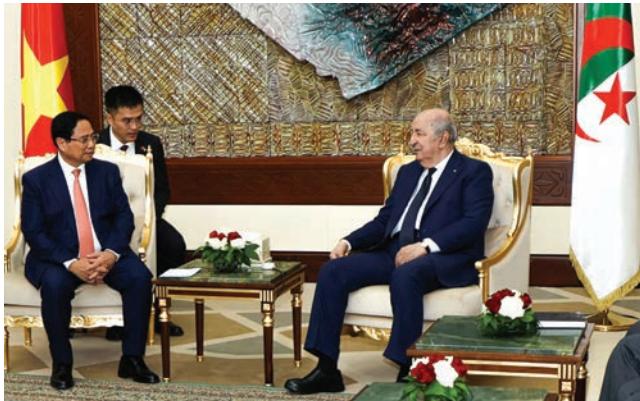
A l'occasion, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, s'est entretenu avec le ministre d'Etat biélorusse à l'Industrie militaire, M. Dmitry Pantus.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, les ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Kamel Baddari, de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudène, de l'Industrie, M. Yahia Bachir et du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, ont tenu des discussions bilatérales avec leurs homologues de la République de Biélorussie qui ont porté sur les voies de renforcement des relations de partenariat et de coopération entre les deux pays dans divers secteurs.

Il est à noter que durant cette visite, le président biélorusse a déposé une gerbe de fleurs au Sanctuaire du Martyr et observé une minute de silence à la mémoire des Chouhada de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Il a également visité le Musée national du Moudjahid où il a reçu des explications exhaustives sur les différentes étapes de l'Histoire de l'Algérie, notamment celle de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre■

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE REÇOIT le Premier ministre vietnamien...

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a réservé, le 19 novembre 2025, au Premier ministre vietnamien, M. Pham Minh Chinh, et la délégation l'accompagnant un accueil officiel au siège de la Présidence de la République. Par la suite, les délégations algérienne et vietnamienne ont eu des entretiens élargis. Les entretiens se sont déroulés en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, et du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi.



le président du Comité international des Jeux méditerranéens...



Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, le 18 novembre 2025, le président du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), M. Davide Tizzano, et la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), M. Abderrahmane Hammad, et du membre du Comité international olympique (CIO), M. Mustapha Berraf. Monsieur le Président de la République a été décoré de la plus haute distinction de l'ordre du mérite du mouvement sportif méditerranéen par le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), en reconnaissance de l'excellente organisation des manifestations sportives internationales accueillies par l'Algérie sous sa direction et conformément à ses orientations, ainsi que pour sa politique visant à encourager les athlètes et le mouvement sportif en général, de l'élite aux clubs, écoles et universités.

le président du groupe de la Banque africaine de développement...

Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, le 16 novembre 2025, le président du groupe de la Banque africaine de développement D' Sidi Ould Tah.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, et du représentant de l'Algérie auprès du groupe de la Banque africaine de développement, M. Ali Bouharaoua.



et le président de la Commission de l'Union africaine



Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, le 1^{er} décembre 2025, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Mahamoud Ali Youssouf, et la délégation qui l'accompagnait. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du conseiller auprès de Monsieur le Président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie à Addis Abeba, représentant permanent auprès de l'Union africaine, M. Mohamed Khaled.



SOMMET DU G20 A JOHANNESBURG

Monsieur le Président de la République appelle à fédérer les efforts pour relever les défis mondiaux

Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a appelé, le 22 novembre 2025, le Sommet du G20 qui s'est tenu à Johannesburg en Afrique du Sud, à fédérer les efforts pour relever les défis politiques et économiques qui menacent la cohésion mondiale. Il a également démontré les efforts déployés par l'Algérie en matière de protection contre les risques majeurs et de gestion des catastrophes à l'échelle nationale, régionale et continentale, et ce, dans deux allocutions lues en son nom par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb.

Monsieur le Président de la République avait, à l'entame de son allocution lors de la 1^{re} session tenue sous le thème «Soutenir la solidarité, l'égalité et la durabilité», remercié le président de la République d'Afrique du Sud, M. Matamela Cyril Ramaphosa, pour son aimable invitation à l'Algérie à participer à ce sommet en qualité de pays invité du G20.

Défis d'une extrême complexité

A l'occasion, Monsieur le Président de la République a indiqué que cette réunion intervenait dans «une conjoncture marquée par des défis politiques et économiques mondiaux d'une extrême complexité, dont la persistance pourrait affecter la cohésion mondiale, avec des répercussions directes et indirectes sur tous les pays, quels que soient leurs niveaux de développement», ce qui exige de nous de «fédérer les efforts pour relever ces défis, en misant sur des idées novatrices et des initiatives ciblées et inclusives».

Monsieur le Président de la République a précisé que «la pauvreté, le chômage, l'inégalité et les disparités en matière de développement et de richesses dans plusieurs pays, notamment dans le continent africain, associés aux crises chroniques dues au changement climatique et à la pénurie d'énergie, aux questions liées à la sécurité alimentaire et aux niveaux inédits d'endettement des pays à faible revenu, sont des questions dignes d'intérêt, car il s'agit de risques qui menacent la communauté internationale et nous imposent de poursuivre la réflexion autour de plans et d'initiatives internationales fondées sur la solidarité, afin d'aboutir à des résultats concrets qui répondent aux aspirations de nos peuples, notamment ceux des pays les plus pauvres qui attendent notre aide».

Dans le même contexte, Monsieur le Président a ajouté que «malgré les efforts consentis et les résultats obtenus grâce au travail acharné et assidu des Nations unies, le chemin est encore long pour atteindre les objectifs de développement auxquels aspirent les peuples de la planète, notamment les pays pauvres et les moins avancés». Monsieur le Président de la République a rappelé «qu'à 5 ans de 2030, le délai fixé

par les Nations unies pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), ces derniers demeurent dans l'ensemble lointains, sachant que seulement 12% des ODD sont en cours de réalisation, tandis que la moitié est confrontée à d'énormes difficultés et nécessite une plus grande mobilisation». Monsieur le Président de la République a indiqué que «le G20 constitue une locomotive pour les transformations mondiales globales et nous sommes honorés que le président Ramaphosa soit la voix retentissante du continent africain en faveur de la mobilisation des ressources nécessaires et du travail conjoint avec les partenaires du G20 pour accorder une attention particulière à notre continent». Ajoutant : «Nous estimons que la hausse des taux de développement dans les pays africains est étroitement liée à la stabilité, à la paix et au développement et quelle va de pair avec la baisse de l'émigration vers les pays économiquement avancés et la recherche de solutions aux conflits au sein du continent africain, dont les causes trouvent souvent leur origine dans la pauvreté et la marginalisation».

L'Algérie plaide pour une gouvernance économique judicieuse

Evoquant les Objectifs de développement durable des Nations unies, Monsieur le Président de la République a affirmé que l'Algérie «a réalisé des progrès notables dans la mise en œuvre des objectifs convenus et n'a eu de cesse d'apporter son soutien aux pays du Sahel africain, dans le cadre de la coordination régionale et internationale et par le biais de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, à travers des projets de développement auxquels mon pays a alloué un budget conséquent». Abordant les priorités inscrites à l'ordre du jour de la réunion, Monsieur le Président de la République a précisé que l'Algérie «joint sa voix à celle de l'Afrique du Sud qui a plaidé pour la prise en charge de toute urgence de la question de la dette et du service de la dette pesant sur les pays en développement et les pays les plus pauvres, à travers une approche prévoyant l'effacement partiel de cette dette ou sa reconversion en

investissements directs et rentables dans ces pays. Soucieux de contribuer à trouver des solutions à cette problématique, l'Algérie a pris l'initiative d'effacer les dettes de 18 pays africains afin d'alléger le fardeau de l'endettement pesant sur ces pays frères», a-t-il poursuivi.

Monsieur le Président a expliqué, à cet égard, que «la problématique de la dette ne se limite pas uniquement à son volume, mais sa complexité réside dans les aspects techniques liés aux politiques d'évaluation des risques par les organismes financiers internationaux, ce qui rend les services de la dette excessivement élevés et accablants pour les économies de ces pays».

Dans ce cadre, Monsieur le Président de la République a souligné que «l'Algérie saisit cette opportunité pour joindre sa voix à celles des pays plaidant pour la réforme des organisations financières internationales, dans le cadre d'une approche de bonne gouvernance économique et financière, à travers la révision des mécanismes décisionnels, afin de garantir une représentation juste, équitable et transparente des pays en développement et du continent africain au sein des instances dirigeantes de ces institutions, en tenant compte du poids démographique et économique croissant de ces pays».

Partenariat gagnant-gagnant

Concernant l'adhésion de l'Union africaine au G20, Monsieur le Président de la République a rappelé que l'Algérie «se félicite de l'adhésion de l'Union africaine au G20», se disant convaincu que cette adhésion «contribuera à la défense des intérêts du continent africain dans les fora internationaux et permettra au monde et aux pays les plus avancés de prendre connaissance de la vision de l'Afrique concernant les questions économiques internationales, notamment celles relatives au financement du développement, à l'accès aux marchés mondiaux et aux transferts technologiques».

Monsieur le Président a estimé que «le partenariat gagnant-gagnant entre les deux parties, l'Afrique et le G20, trouvera sa place naturelle au sein de la Zone de libre-échange continental africaine (Zlecaf), qui revêt pour les pays africains une importance particulière pour le développement de l'intégration et de la coopération régionales et la promotion d'une croissance inclusive et durable du continent». Affirmant que l'Algérie se joint aux «revendications internationales appelant à la nécessité de lutter contre les flux financiers illicites à partir du continent africain et d'assurer une exploitation équitable des ressources minérales pour le développement des pays africains, étant donné que ces ressources se trouvent dans des terres africaines et reviennent naturellement aux Africains».

Appel à une mobilisation générale pour construire un avenir meilleur pour le peuple palestinien

Dans son allocution, Monsieur le Président de la République est revenu sur les atrocités commises contre les Palestiniens à Ghaza et en Cisjordanie, «dont le monde a été témoin pendant deux années consécutives», et qui «ne peuvent être qualifiées que de génocide méthodique contre le peuple palestinien, devant lequel l'humanité est restée impuissante, tout comme elle l'a été face aux crimes commis contre des

civils innocents et que les nombreuses réunions du Conseil de sécurité et les condamnations internationales n'ont pu arrêter cette destruction et ces massacres horribles pendant deux années de famine et de carnage». Monsieur le Président a déclaré qu'«aujourd'hui, alors que nous entrevoyons une lueur d'espoir pour un avenir meilleur pour le peuple palestinien, permettez-moi de saluer les rôles majeurs joués par le Secrétaire général des Nations unies et les pays éprius de paix pour mettre un terme au génocide dans la bande de Ghaza», remerciant tout particulièrement le président américain, Donald Trump, l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, le président égyptien, Abdel Fattah Al Sissi, et le président turc, Recep Tayyip Erdogan, pour «les efforts soutenus qu'ils ont déployés et qui ont permis de mettre fin à ce sinistre génocide contre le peuple palestinien». Et d'affirmer que «l'immense destruction dans la bande de Ghaza nécessite la mobilisation de ressources au niveau international afin de reconstruire ce que la guerre a détruit et de redonner espoir au peuple palestinien meurtri».

Après avoir relevé avec amertume que «la persécution subie par le peuple palestinien est un fait rare dans l'histoire de l'humanité», Monsieur le Président de la République a souhaité que «les pays du G20 soient les premiers à lancer une mobilisation générale pour construire un avenir meilleur pour le peuple palestinien», soulignant que l'Algérie «tient à annoncer son adhésion à toute démarche que le G20 pourrait entreprendre à cet effet».

Efforts de l'Algérie pour faire face aux risques majeurs et la gestion des catastrophes

Lors de la 2^e session du Sommet du G20, sous le thème «Contribution du G20 à un monde résilient», prévention des risques de catastrophes, changements climatiques, changements rationnelles en matière d'énergie, systèmes alimentaires», monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a passé en revue les efforts déployés par l'Algérie en matière de protection contre les risques majeurs et de gestion des catastrophes à l'échelle nationale, régionale et continentale. A ce propos, il a indiqué que «l'Algérie était l'un des pays les plus exposés aux effets néfastes du changement climatique, car le pays avait connu récemment une augmentation sans précédent de nombreux phénomènes». Parmi ces phénomènes, Monsieur le Président de la République a cité «la hausse des températures moyennes saisonnières, les vagues de chaleur et de sécheresse qui engendrent la raréfaction des ressources hydriques et des denrées alimentaires de base, mais aussi la désertification, les feux de forêt, les séismes, les pluies torrentielles et les inondations qui en résultent, causant d'énormes pertes humaines et matérielles dans différents secteurs tels que les infrastructures, les installations et les projets agricoles, sans parler de l'impact sur les différents écosystèmes».

Face à cette réalité, Monsieur le Président de la République a fait savoir que «l'Algérie a mis en place un arsenal juridique et institutionnel pour la protection contre les risques majeurs et la gestion des catastrophes, qui couvre tous les aspects de l'intervention, allant du renforcement des infrastructures

L'Algérie appelle à des partenariats dans le domaine de la transition énergétique en Afrique entre les pays du continent et ceux du G20, puisqu'une transition réussie dans ce secteur permettra d'atteindre plusieurs ODD.

”



▲
Monsieur le Premier ministre, Sifi Ghrieb lors de son intervention au Sommet du G20 en Afrique du Sud.

à la consolidation des capacités techniques et technologiques, en passant par la mise en place et l'amélioration des systèmes d'alerte précoce pour les séismes, les inondations ou les feux de forêt. Ces efforts se sont accompagnés de la mobilisation de moyens financiers considérables à travers le Fonds national de coopération agricole, le Fonds de solidarité nationale et le Fonds de garantie contre les calamités agricoles, afin de permettre aux sinistrés de bénéficier des financements nécessaires pour faire face aux pertes et dommages engendrés par ces catastrophes».

Aux niveaux régional et continental, Monsieur le Président de la République a rappelé que l'Algérie «a initié la création d'un mécanisme africain de prévention des risques de catastrophes naturelles, visant à mettre en place une force civile régionale pour la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles, en vue d'assurer une prise en charge efficace et en temps réel et d'apporter l'appui nécessaire aux pays africains touchés, à travers des opérations de reconstruction, de développement et de financement de l'action humanitaire». Annonçant à ce propos que «des efforts sont en cours pour opérationnaliser le Centre arabe de prévention des risques sismiques et autres catastrophes naturelles, relevant de la Ligue des pays arabes et basé à Alger, ce qui permettra d'accroître sa contribution dans les domaines de la recherche scientifique appliquée à la prévention des risques sismiques, de l'échange d'expertises entre les pays arabes et du transfert des technologies avancées au niveau mondial vers les pays arabes».

Conclure des partenariats dans les domaines de l'agriculture et de la transition énergétique

Monsieur le Président de la République a mis l'accent sur le fait que «l'autosuffisance et la sécurité alimentaire sont des priorités absolues pour l'Algérie qui a connu ces dernières années des transformations historiques dans ses systèmes alimentaires, grâce au développement de l'agriculture dans le sud algérien, via des partenariats avec des pays frères et amis». Partant de ce principe, il a appelé les pays membres du G20 à «conclure des partenariats avec les pays africains susceptibles de développer la production agricole et animale, afin de réduire le phénomène de la faim et des crises alimentaires qui rongent de nombreux pays africains». Dans le même contexte, Monsieur le Président de la République a précisé que «l'Algérie a déjà montré l'exemple par le passé, à travers la coopération avec le Programme alimentaire mondial (PAM) pour fournir un soutien alimentaire aux pays

impactés, notamment les pays du Sahel africain, ainsi qu'avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le domaine agricole, où le transfert d'expertises a permis un développement notable des systèmes agricoles». Dans le domaine énergétique, Monsieur le Président de la République a noté que «le continent africain fait face à de grands défis en matière de transition énergétique. Le continent africain, qui compte 18% de la population mondiale, enregistre moins de 6% de la consommation énergétique mondiale, avec un taux d'électrification n'excédant pas 45%», ajoutant à cet égard que «parallèlement, la lutte contre le changement climatique nous impose d'entamer une atténuation intensive des émissions à effet de serre, en nous concentrant sur le secteur de l'énergie, au vu de son ampleur et de sa contribution considérable au réchauffement climatique planétaire», précisant que «cela ne peut se faire qu'à travers l'adoption de politiques, de programmes et de plans nationaux visant au développement des énergies propres et la rationalisation énergétique dans le but de réduire la consommation d'énergie et, par conséquent, les émissions qui en découlent».

Monsieur le Président de la République a poursuivi en déclarant : «Pour que nous puissions nous libérer relativement de l'énergie fossile, nous devons créer des conditions favorables à même de permettre une transition harmonieuse vers des modes de production et de consommation décarbonisés.» Il a précisé que cela repose sur «un ensemble de principes et de conditions, dont l'établissement de mécanismes de facilitation permettant aux pays en développement de bénéficier d'un soutien financier international, la mise en place de cadres et de mécanismes internationaux d'appui au transfert de technologie permettant de développer les énergies du futur, l'échange d'expertises, des meilleures pratiques liées au développement des énergies renouvelables, la rationalisation de la consommation d'énergie et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des pays en développement afin de garantir une transition harmonieuse».

A ce titre, Monsieur le Président de la République a affirmé que «l'Algérie appelle à des partenariats dans le domaine de la transition énergétique en Afrique entre les pays du continent et ceux du G20, puisqu'une transition réussie dans ce secteur permettra d'atteindre plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), notamment les objectifs 7, 8 et 13, relatifs respectivement à l'énergie propre et abordable, au travail décent et à la croissance économique, et à la lutte contre les changements climatiques».

Dans ce cadre, Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a, par ailleurs, réaffirmé la disposition de l'Algérie à «partager son expérience dans le domaine énergétique avec les pays africains amis et les pays du G20, sachant que l'Algérie a dépassé le seuil de 25 000 mégawatts, ce qui lui a permis de couvrir les besoins de ses citoyens et d'exporter l'excédent d'énergie vers d'autres pays. L'Algérie participe actuellement à la concrétisation de plusieurs projets avec des partenaires étrangers en vue de renforcer l'énergie verte, ce qui contribuera assurément au développement socio-économique en Algérie et dans les pays partenaires»■

“
Une conjoncture marquée par des défis politiques et économiques mondiaux d'une extrême complexité... exige de nous de fédérer les efforts pour relever ces défis, en misant sur des idées novatrices et des initiatives ciblées et inclusives.
”



PH EL-DJEICH

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha reçoit en audience la ministre de la Défense et des Anciens combattants de la République du Zimbabwe

Raffermissement des relations de coopération militaire bilatérale

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a reçu, le 12 novembre 2025, au siège de l'état-major de l'ANP, Mme Oppah Muchinguri-Kashiri, ministre de la Défense et des Anciens combattants de la République du Zimbabwe, qui a effectué une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national et l'interprétation des hymnes nationaux, suivis du salut militaire présenté à l'hôte de l'Algérie par une formation militaire, représentant les différentes forces de l'Armée nationale populaire.

Ont pris part à cette rencontre le commandant des forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le commandant de la Garde républicaine, les commandants de forces, le

directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, les chefs de département, le contrôleur général de l'armée et des directeurs centraux de l'état-major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale, en sus

sécuritaires de par le monde, particulièrement en Afrique, et ont échangé les points de vue sur les différentes questions d'intérêt commun. A cette occasion, Monsieur le général d'armée a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue à la ministre zimbabwéenne, en

accompagne, en espérant que votre séjour parmi nous sera des plus agréables. Cette visite reflète la profondeur des liens fraternel et historiques qui unissent nos deux peuples, de même qu'elle consacre la volonté qui anime les hautes autorités de nos deux pays pour consolider les processus de coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la défense et de la sécurité. En effet, les relations historiques entre nos deux pays remontent à l'époque de la lutte commune de nos peuples respectifs pour la liberté, la dignité et la souveraineté nationale. Tout en restant attachés à leurs principes et animés par la même détermination, les deux pays ont continué, au lendemain de leur indépendance, à soutenir la lutte pour affranchir toute l'Afrique du joug colonial et de la ségrégation raciale. Les relations entre les deux pays se sont maintenues dans un esprit de respect mutuel, de solidarité sincère et de coopération constructive et se caractérisent par la

“

Cette visite reflète la profondeur des liens fraternel et historiques qui unissent nos deux peuples, de même qu'elle consacre la volonté qui anime les hautes autorités de nos deux pays pour consolider les processus de coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha ”

des membres de la délégation militaire zimbabwéenne.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération militaire bilatérale, ainsi que les voies et moyens de son renforcement. Elles ont également évoqué les défis

soulignant que sa visite en Algérie reflétait la profondeur des liens fraternel et historiques qui unissent les peuples des deux pays : «A l'occasion de votre visite en Algérie, je tiens à vous souhaiter la bienvenue ainsi qu'à la délégation qui vous



concertation permanente et la convergence des points de vue sur les questions majeures qui concernent notre continent.»

Monsieur le général d'armée a souligné que l'Algérie considère la République du Zimbabwe comme un partenaire fiable, en exprimant la conviction que

la densification de la coopération militaire bilatérale représentera un des principaux fondements du processus de partenariat établi entre les deux pays amis : «Ce partenariat s'est renforcé à la faveur de la visite officielle effectuée en Algérie, au mois de juillet passé, par M. Emmerson Mnangagwa,

président de la République du Zimbabwe, à l'invitation de son frère Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale. Cette visite a constitué une opportunité pour échanger les points de vue sur les voies et les moyens de renforcement de la coopération ainsi que des concertations sur les questions africaines et internationales d'intérêt commun. Elle a également été sanctionnée par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans différents domaines.»

De son côté, Mme Oppah Muchinguri-Kashiri a fait l'éloge de l'accueil et des marques d'hospitalité qui lui ont été réservées depuis son arrivée en Algérie, de même qu'elle a exprimé son ambition de conjuguer les efforts dans le sens du

raffermissement des relations de coopération militaire bilatérale, de manière à les porter au niveau d'excellence qui caractérise les relations entre les deux pays amis.

Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, avant que la ministre de la Défense et des Anciens combattants de la République du Zimbabwe ne signe le Livre d'or de l'état-major de l'Armée nationale populaire.

Il convient de souligner que Mme Oppah Muchinguri-Kashiri, ministre de la Défense et des Anciens combattants de la République du Zimbabwe s'est rendue au Sanctuaire du Martyr où elle a déposé une gerbe de fleurs et observé un moment de recueillement à la mémoire de nos valeureux Chouhada.■

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha reçoit en audience le directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie

Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a reçu en audience, le 27 novembre 2025, au siège de l'état-major, de l'Armée nationale populaire, M. Dimitri Chougaev, directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie.

Ont pris part à cette rencontre des chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire et l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, ainsi que les membres de la délégation russe.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont tenu des



discussions sur l'état de la coopération militaire et technique entre les deux pays et ont abordé les questions d'intérêt commun.■



Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha supervise la cérémonie d'inauguration de nouvelles infrastructures sanitaires dans la 1^{re} RM

Adapter notre système de santé militaire aux défis sanitaires émergents

Dans le cadre des célébrations commémorant le 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, le 15 novembre 2025, la cérémonie d'inauguration de nouvelles infrastructures sanitaires dans la 1^{re} Région militaire.

A l'entame, et après la cérémonie d'accueil donnée au niveau de l'Hôpital central de l'armée d'Aïn Naâdja par le commandant de la 1^{re} RM, en présence de généraux-majors et généraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, Monsieur le général d'armée a suivi une présentation détaillée du directeur central des services

de santé militaire portant sur les nouvelles infrastructures qui seront inaugurées et dont la réalisation s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des projets sanitaires visant à améliorer la performance des établissements hospitaliers et le niveau des services de santé proposés.

Ensuite, Monsieur le général d'armée a supervisé la mise en activité de deux services médicaux au niveau de l'Hôpital central de l'armée, après avoir été équipés de nouveaux matériels médicaux. A cette occasion, il a écouté les explications détaillées présentées par les responsables de ces services. Dans ce cadre, Monsieur le général d'armée a inspecté de près le service d'hyperbare qui offre les méthodes thérapeutiques les plus récentes pour le traitement de l'hypertension au moyen de

l'oxygénothérapie, ainsi que celui de la médecine nucléaire, récemment doté d'une nouvelle unité de PET-scan et PET-IRM. Cette unité, spécialisée dans l'imagerie moléculaire est équipée d'appareils de dernière génération permettant aux médecins et aux spécialistes d'établir un diagnostic précis quant à la localisation et à la nature de la maladie.

Ces deux services, réalisés conformément aux normes sanitaires internationales et dotés d'équipements modernes et hautement performants, sont à même d'offrir des prestations médicales de qualité aux patients contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de prise en charge. A Blida, Monsieur le général d'armée a supervisé, en compagnie du commandant de la 1^{re} RM et du directeur

central des services de santé militaire, l'inauguration de l'Hôpital militaire universitaire régional mixte qui assurera la prise en charge médicale aussi bien des personnels militaires que des citoyens civils. Par la suite, Monsieur le général d'armée a suivi un exposé détaillé présenté par le directeur général dudit hôpital, portant sur les différentes composantes de cet établissement hospitalier, sa capacité d'accueil et les équipements médicaux de pointe dont il dispose, en plus de la qualité des ressources humaines médicales et administratives qualifiées qui encadrent tous les services de cette importante réalisation sanitaire militaire.

Monsieur le général d'armée a visité ensuite les différents services de l'hôpital où des explications détaillées lui ont été fournies sur les prestations



Monsieur le général d'armée visitant les différents services du nouveau Hôpital militaire universitaire régional mixte de Blida.

médicales et chirurgicales proposées, contribuant ainsi au renforcement des services médicaux offerts.

A cette occasion, Monsieur le général d'armée a tenu une réunion avec les cadres et les personnels de la santé militaire, où il a prononcé une allocution d'orientation suivie via visioconférence par les personnels de la santé militaire des six Régions et à travers laquelle il a souligné que l'inauguration de ces nouvelles infrastructures sanitaires s'inscrit dans le cadre des célébrations du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, et en hommage aux femmes et hommes courageux qui ont façonné la gloire et la fierté de l'Algérie.

«Dans le cadre des célébrations commémorant le 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, par fidélité au message de nos valeureux Martyrs, et convaincus de notre devoir de renforcer les capacités de notre vaillante armée, je suis heureux aujourd'hui de visiter la 1^{re} Région militaire et d'inaugurer de nouvelles installations et

infrastructures sanitaires, à l'image de l'Hôpital militaire universitaire régional mixte de Blida, ainsi que plusieurs nouveaux services médicaux à l'Hôpital central de l'armée. A l'occasion de cette honorable commémoration nationale, nous devons nous inspirer de la sincérité et du dévouement de ces femmes et ces hommes courageux qui ont façonné la gloire et la fierté de l'Algérie, et de nous en inspirer, en tant

qu'Algériens loyaux, pour éléver notre travail vers les plus hauts niveaux de perfection, de professionnalisme et de dévouement», a-t-il indiqué. Monsieur le général d'armée a souligné que ces réalisations témoignent de la détermination sans faille qui pousse le Haut commandement à continuer d'adapter le système de santé militaire aux nouvelles exigences du corps de bataille

Monsieur le général d'armée recevant des explications de la part du staff médical du nouveau service de la médecine nucléaire et imagerie moléculaire au HCA.



et aux défis sanitaires émergents.

A ce sujet, il a affirmé : «A cet égard, il convient de souligner que ce qui a été concrétisé sur le terrain dans le secteur de la santé militaire ou ce qui est en cours de réalisation reflète sans aucun doute l'attention particulière que porte Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale au secteur de la santé militaire.

Ces réalisations sont des preuves éclatantes de la forte détermination qui nous anime pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, notamment en ce qui concerne l'adaptation continue de notre système de santé militaire aux nouvelles exigences et aux défis sanitaires émergents.

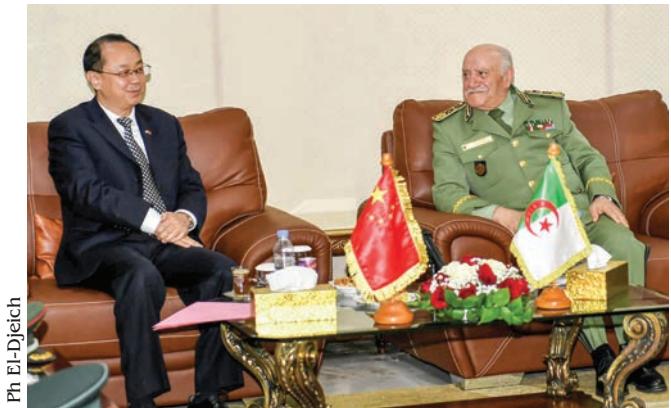
Nous avons également veillé à fournir les ressources humaines qualifiées nécessaires à nos structures de santé, capables de gérer des services médicaux spécialisés et d'exploiter les équipements médicaux modernes, qu'il s'agisse de médecins généralistes, de spécialistes, de chirurgiens, d'infirmiers ou de techniciens hautement formés, afin d'assurer les plus hauts niveaux de prise en charge sanitaire pour les personnels et leurs ayants-droit»■

Coopération militaire

Chine

Dans le cadre de la consolidation des relations de coopération militaire algéro-chinoises, le général de corps d'armée, M. Mostefa Smaali, commandant des forces terrestres, a reçu en audience, le 30 novembre 2025, au niveau du siège du Commandement des forces terrestres, son excellence l'ambassadeur de la République populaire de

Chine, M. Dong Guangli, accompagné de l'attaché de défense auprès de l'ambassade de Chine en Algérie. Cette rencontre s'est axée sur l'échange de points de vue sur les questions d'intérêt commun, notamment la consolidation des relations et des liens de coopération dans les domaines militaires bilatéraux■



Ph El-Djeich

NARC. 13^e réunion du Conseil des ministres de la Défense et 14^e réunion du Comité des chefs d'état-major



Ph El-Djeich

L'Algérie a abrité le 27 novembre 2025, au niveau du Cercle national de l'armée à Béni Messous, la 13^e réunion du Conseil des ministres de la Défense et la 14^e réunion du Comité des chefs d'état-major des armées des pays membres de la Capacité de la région nord de l'Afrique (Narc), à savoir l'Algérie, l'Egypte, la Libye, la Mauritanie et la République arabe sahraouie démocratique.

Ont pris part à ces réunions le général-major Mohamed

Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, en qualité de représentant du ministre de la Défense nationale, et le général-major Belkacem Hassnat, chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, en qualité de représentant du chef d'état-major de l'ANP, ainsi qu'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires

africaines, des représentants des ministres de la Défense et des chefs d'état-major des pays membres de la Narc, ainsi que de M. Ahmed Ahmida El-Tajouri, secrétaire exécutif de la Narc, et du général Mohamed Ghoma Alshibani, chef de l'élément de planification de ce mécanisme régional. L'ordre du jour de ces réunions a porté sur l'évaluation du bilan des activités de la Narc pour l'année 2025, ainsi que sur l'examen des moyens et des

mécanismes de développement de ses composantes, en vue de renforcer la coordination entre les pays membres face aux menaces pesant sur la sécurité et la stabilité de la région. Les travaux se sont achevés par la signature du rapport final de la 13^e réunion du Conseil des ministres de la Défense et de la 14^e réunion du Comité des chefs d'état-major des pays membres de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord■

Le commandant des forces navales inspecte la corvette lance-missiles Raïs Hassan Barbiar

Dans le cadre de la concrétisation des activités de coopération militaire bilatérale avec la Tunisie au titre de l'année 2025, le général-major Mahfoud Benmeddah, commandant des forces navales, a inspecté le 27 novembre 2025 la corvette lance-missiles Raïs Hassan Barbiar à la Base navale d'Alger/1^e RM, et ce, avant son départ pour prendre part à l'exercice naval conjoint «Morjane 2025»



Ph El-Djeich

organisé par le Commandement des forces navales algériennes en partenariat avec l'armée de

mer tunisienne durant la période du 2 au 8 décembre 2025 dans la zone maritime au Nord de la Tunisie. A travers cette activité, les forces navales confirment leur volonté à consolider la coopération bilatérale avec les partenaires régionaux et le développement des capacités opérationnelles de leurs unités en consolidant la sûreté et la sécurité dans le domaine maritime des deux pays■

Egypte

Dans le cadre de la tenue de la 8^e session des réunions bilatérales du dialogue militaire algéro-égyptien, une délégation militaire égyptienne conduite par l'adjoint au chef des opérations des forces armées égyptiennes, le général-major Aymen Abdelmadjid Abidine a effectué une visite dans notre pays du 2 au 6 novembre 2025. Cette session s'est déroulée au Cercle de garnison de



l'armée à Aïn Naâdja où elle a été présidée pour la partie algérienne par le chef du Département d'emploi-préparation de l'état-major de l'ANP, le général-major Belkacem Hassnat et pour la partie égyptienne, le général-

major Aymen Abdelmadjid Abidine. Lors de cette session les deux parties ont abordé les domaines relatifs à la coopération et les différentes questions d'intérêt commun.

Lors de leur séjour dans

notre pays, les membres de la délégation militaire égyptienne ont visité de nombreux sites touristiques et historiques, à l'instar du Musée central de l'armée défunt président Chadli-Bendjedid■

Russie

Dans le cadre de la coopération militaire bilatérale entre l'Algérie et la Fédération de Russie, le Cercle de garnison de l'armée à Aïn Naâdja a abrité, du 23 au 27 novembre 2025, les travaux de la 23^e session du Comité mixte gouvernemental algéro-russe, chargé de la coopération militaire



technique. Les travaux ont été présidés pour la partie

algérienne par le chef du Département des

approvisionnements, le général-major Mustapha Oudjani, et pour la partie russe par le directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, M. Dimitri Chougaev. Lors de cette session, il a été question de débattre des activités de coopération militaire et technique bilatérale■

Egypte

Le directeur des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale, le général-major Lakhdar Alaoui, a reçu, le 11 novembre 2025, au siège de la direction, l'attaché de défense auprès de

l'ambassade de la République arabe d'Egypte en Algérie, le général Mohamed Attia Abdelrazek Nassr, accompagné de son successeur, le général Mohamed Moawed Ahmed Mohamed Souliman, dans le cadre d'une visite de présentation et d'adieu■



Ph El-Djeich

Chine



Une délégation militaire chinoise de haut niveau, conduite par l'adjoint chef du Bureau de la coopération militaire internationale de la Commission militaire centrale chinoise, le général-major Zhang Baoqun a effectué, du 16 au 20 novembre 2025, une visite en Algérie. Des réunions de travail bilatérales ont eu lieu au niveau du Cercle national de

l'armée, regroupant l'adjoint au chef du Bureau de la coopération militaire internationale de la Commission militaire centrale chinoise et la délégation qui l'accompagnait, et le directeur des relations extérieures et de la coopération au MDN, le général-major Lakhdar Alaoui, le directeur des affaires juridiques au MDN, le général

Ibrahim Driouech, le chef du Bureau des enseignements militaires au Département emploi et préparation à l'état-major de l'ANP, le général-major Y. Aouamri et le chef de la Division des écoles au Commandement des forces aériennes, le colonel T. Belkadi. La délégation a visité également l'Ecole militaire polytechnique chahid Abderrahmane-Taleb, où elle

a été reçue par son commandant le général-major A. Serrir. Au cours de son séjour, la délégation chinoise s'est rendue au domicile du moudjahid et colonel à la retraite Omar Mechri, qui a fait partie des pilotes algériens ayant bénéficié d'une formation en aviation lors de la Révolution libératrice en République populaire de Chine. ■

Tunisie

Dans le cadre du renforcement de la coopération militaire entre l'Algérie et la Tunisie, une délégation militaire tunisienne conduite par le directeur général des transmissions et de l'informatique au ministère de la Défense tunisienne, le colonel-major Adel-Al Waslati, a effectué une visite dans notre pays du 16 au 20 novembre 2025.

A l'occasion de cette visite, les travaux de la 10e session des experts des transmissions (Algérie - Tunisie) ont été



tenus au niveau du Cercle national de l'armée. Cette session a été présidée pour la partie algérienne par le chef du Bureau des transmissions du Département emploi-préparation de l'état-major de

l'ANP, le général F. Ben Hadid, et pour la partie tunisienne, le colonel-major Adel-Al Waslati. Lors de cette session, il a été question de débattre des domaines de coopération et des questions

d'intérêts communs. Il convient de signaler que lors de son séjour, la délégation militaire tunisienne a visité le Musée central de l'armée défunt président Chadli-Bendjedid. ■

Académie militaire de Cherchell défunt président Houari-Boumediene Cérémonie d'affiliation des élèves de la formation militaire commune de base

L'Académie militaire de Cherchell défunt président Houari-Boumediene a organisé, le 19 novembre 2025, à l'annexe Abbane-Ramdane, la cérémonie d'affiliation de la 19^e promotion des élèves officiers actifs de la formation militaire commune de base au titre de l'année scolaire 2025-2026.

La cérémonie a été présidée par le commandant de



l'académie, le général-major S. Bacha qui a souligné dans son allocution que cet événement reflète la profonde fierté d'appartenir à ce prestigieux édifice de formation, qui a été et demeure toujours un phare qui illumine la voie et le parcours pour la préparation des cadres militaires capables d'assumer pleinement la responsabilité de défendre la Patrie. ■

Conférences et séminaires

Pour une prise en charge optimale des patients

1^{re} journées médico-chirurgicales de l'hôpital Mère et Enfant de l'armée

Le directeur central des services du santé militaire, le général-major Mohammed Bachir Souid, a présidé l'ouverture des travaux des 1^{re} journées médico-chirurgicales de l'hôpital Mère et Enfant de l'armée (HMEA), dans la 1^{re} RM, organisés au niveau du Cercle national de l'armée, les 23 et 24 novembre 2025, en présence de médecins et professeurs militaires et civils, relevant des différents services de santé militaire, structures et établissements nationaux ainsi que des médecins spécialistes et experts étrangers de pays amis.

Dans son allocution

d'ouverture, le directeur central des services de santé militaire, a souligné que la mission des services du santé militaire dépasse le cadre purement médical, puisqu'elle «englobe la préparation opérationnelle des forces, la protection des citoyens en cas de crises et de catastrophes, la formation continue ainsi que la recherche scientifique. Elles contribuent également à la consolidation du système sanitaire national, notamment à travers l'hôpital mère et enfant de l'Armée, qui offre des prestations médicales de qualité aux personnels de l'Armée nationale populaire et leurs familles», affirmant que «la santé de la mère et de

Ph El-Djeich



l'enfant constitue un indice fondamental de développement social et sanitaire et reflète la qualité des prestations médicales ainsi que l'efficacité de la politique préventive».

Pour sa part, le directeur général de L'HMEA, le général T. Kouachi, a mentionné que l'objectif principal de l'organisation de cette rencontre scientifique, consiste à réunir les différentes spécialités médico-

surgicales, qui prennent en charge la santé de la mère et de l'enfant et de permettre aux participants de s'enquérir des dernières avancées scientifiques, techniques et thérapeutiques dans ce domaine, outre le fait de mettre en exergue le rôle assigné à cet hôpital spécialisé qui œuvre en permanence à offrir des prestations médicales qualitatives■

9^e journées médico-chirurgicales et 1^{re} journée paramédicale



Ph El-Djeich

Le directeur central des services de santé militaire, le général-major Mohammed Bachir Souid, a présidé, le 29 novembre 2025, au niveau du Cercle national de l'armée à Beni Messous la cérémonie d'ouverture des neuvièmes journées médico-chirurgicales intitulées : «La pathologie du genou: approche multidisciplinaire», et la première journée paramédicale intitulée : «Le paramédical face aux pathologies de l'appareil locomoteur. Une prise en charge intégrative»,

organisées par l'Hôpital militaire universitaire spécialisé en chirurgie orthopédique, rééducation fonctionnelle et appareillage de Bouchaoui, dans la première RM, et ce, en présence d'officiers généraux, des directeurs des unités de santé et de médecins spécialistes, civils et militaires, relevant de divers établissements hospitaliers. Lors de son allocution d'ouverture, le général-major, directeur central des Services de santé militaire a souligné que cette rencontre

scientifique constitue un espace privilégié d'échange d'expériences et de connaissances dans les domaines de la chirurgie orthopédique, la rééducation fonctionnelle et l'appareillage, outre la mise en lumière du rôle essentiel des équipes paramédicales dans le succès des missions assignées aux services de la santé militaire, ajoutant par la même occasion que cette manifestation scientifique traduit la ferme volonté du Haut commandement de l'ANP à développer le dispositif

de la santé militaire et à consolider la place de la recherche scientifique et l'innovation au service de notre ANP.

Pour sa part, le directeur général de l'Hôpital militaire universitaire spécialisé en chirurgie orthopédique, rééducation fonctionnelle et appareillage, le général A. M. Lazar a mis l'accent, dans son allocution d'ouverture, sur l'importance du thème de ces journées médico-chirurgicales et paramédicales, permettant de mettre en lumière et débattre les thématiques et les questions liées aux maladies de l'appareil locomoteur et de mettre en évidence une meilleure prise en charge intégrative. Dans le même sillage, le directeur général de l'hôpital a évoqué les perspectives futures de l'hôpital qui incluent le développement de la chirurgie de la colonne vertébrale, la chirurgie ambulatoire et la greffe de cellules souches■

Initiative 5+5 Défense

Séminaire sur la maîtrise des risques dans le domaine de la sécurité des vols



Ph El-Djeich

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2025 de coopération militaire multilatérale relevant de l'initiative «5+5 Défense», adopté lors de la Déclaration conjointe des ministres de la Défense des pays membres, le ministère de la Défense nationale, représenté par le

Commandement des forces aériennes à travers la Division des services de la sécurité des vols, a organisé un séminaire intitulé «La maîtrise des risques dans le domaine de la sécurité des vols», les 25 et 26 novembre 2025, au Cercle national de l'armée. Au nom du commandant des

forces aériennes, le général-major Zoubir Ghouila, le chef de la Division des services de la sécurité des vols, le colonel M. Messaoud, a présidé la cérémonie d'ouverture. Dans son allocution, il a souligné que cet atelier, composé d'un ensemble de conférences, vise à approfondir la réflexion

sur les défis et préoccupations communes auxquels sont confrontés les pays de l'Initiative 5+5. L'objectif est de renforcer la conscience sur l'importance de la maîtrise des risques dans le domaine de la sécurité des vols, notamment par l'échange d'expériences et des débats autour des nouveaux enjeux de ce secteur vital. L'atelier vise également à analyser différents types de risques et à les évaluer selon des méthodes scientifiques, en présentant les meilleures pratiques et expériences internationales appliquées dans ce domaine■

Ecole supérieure des techniques de l'aéronautique Journée d'étude sur l'électrotechnique aéronautique



Ph El-Djeich

L'Ecole supérieure des techniques de l'aéronautique chahid Moussa-Rahali a organisé, le 30 novembre 2025, une journée d'étude intitulée «Electrotechnique aéronautique» dont l'ouverture a été présidée par le commandant de l'école, le général A. Abdelhamid, qui a souligné dans son allocution l'intérêt qu'accorde le Haut commandement de l'ANP à

l'appareil de l'enseignement et de la formation ainsi que la place noble qu'occupe cette prestigieuse école qui assure une formation de qualité, considérée comme une base solide permettant la qualification des futurs officiers afin qu'ils accomplissent leurs missions avec perfection, dévouement et un haut degré de professionnalisme.

Le programme de cette journée d'étude a connu plusieurs interventions de professeurs universitaires et de représentants de différents organismes militaires et civils. Ces interventions ont abordé dans leur ensemble tout ce qui a trait au monde de l'électrotechnique aéronautique et son rôle dans le développement du domaine de l'aviation■

10^e édition du Salon international de la sous-traitance industrielle Les unités de production de l'ANP se distinguent

Le Palais des expositions des Pins maritimes à Alger a abrité, du 17 au 20 novembre 2025, la 10^e édition du Salon international de la sous-traitance industrielle «Algést 2025», avec la participation de plus de 100 entreprises représentant divers secteurs et filières industrielles. Ce salon a été marqué par la participation distinguée et de qualité de l'ANP représentée par cinq unités de production qui se sont attelées à offrir des produits compétitifs et de

haute qualité. Cet important événement économique s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la stratégie nationale de relance de l'économie nationale et le développement des industries destinées soit à la consommation locale ou à l'exportation, ainsi que faire connaître le progrès atteint par la sous-traitance dans notre pays, en sus de contribuer à l'augmentation du taux d'intégration et la réalisation d'une production nationale

compétitive sur les marchés national et international. Dans le même contexte, cette manifestation économique a été une véritable opportunité pour faire connaître la base industrielle de l'ANP, et ce, en s'enquérant de près des produits de ses divers établissements et unités de production. A l'occasion, les établissements de production relevant de l'Armée nationale populaire ont ouvert grand leurs portes en faveur de la sous-traitance des produits et

services en vue de répondre au besoins nationaux et au profit des entreprises algériennes publiques et privées dans divers domaines, à l'instar de l'usinage des pièces et composants destinés aux secteurs mécanique et des véhicules, outils de mesure, ainsi que d'autres produits et services qui reflètent les efforts considérables déployés par le secteur industriel de l'ANP dans le but de renforcer et promouvoir le tissu économique national■

Ecole supérieure de guerre

Conférence sur la logistique opérationnelle au sein de l'ANP...

Le chef du Département organisation et logistique de l'état-major de l'ANP, le général-major Ismaïl Seddiki, a affirmé, lors d'une conférence animée le 17 novembre 2025, au niveau de l'Ecole supérieure de guerre défunt président Ali-Kafi, portant sur «Logistique opérationnelle au sein de l'ANP», en présence des cadres et des officiers stagiaires de l'école, que le succès des opérations militaires est lié au degré de l'efficacité de l'opération du soutien des armées sur le terrain et que le soutien a toujours été un facteur crucial



pour remporter la victoire. A l'entame de son intervention, le chef du Département organisation et logistique de l'état-major de l'ANP a mis

l'accent sur l'importance de la logistique dans les armées, notamment durant les guerres, en indiquant à ce propos que la modernisation et le développement de la logistique dans les armées sont devenus plus que nécessaires pour renforcer l'efficacité et la compétence des forces armées.

Après avoir présenté un exposé sur le Département organisation et logistique de l'état-major de l'ANP, il a abordé l'évolution des méthodes de sécurisation logistique et technique des forces ainsi que les

expériences acquises en la matière au niveau de l'ANP. Il a rappelé tout l'intérêt accordé par le Haut commandement de l'ANP à élaborer une vision qui vise à renforcer et à unifier les efforts pour une performance logistique efficace, la disponibilité de diverses structures qui assurent l'opération de soutien logistique et technique de différentes unités de l'ANP, à travers le maintien de leur état prêt permanent et élevé en vue d'exécuter leur missions avec efficacité et professionnalisme■

et conférence sur la réalité et les perspectives de la coopération algéro-italienne

Dans le cadre des activités scientifiques de l'année scolaire 2025-2026, son excellence l'ambassadeur de la République d'Italie à Alger, M. Alberto Cutillo, a animé, le 3 novembre 2025, à l'Ecole supérieure de guerre défunt président Ali-Kafi, une conférence intitulée «Réalité et perspectives de la coopération algéro-italienne», au profit des cadres et officiers stagiaires de l'école.

A cette occasion, l'ambassadeur d'Italie dans notre pays a démontré la profondeur des relations

historiques qui lient l'Algérie et l'Italie, et ce, en évoquant le niveau des relations bilatérales qui connaissent une évolution accrue dans divers domaines, notamment l'énergie, la sécurité, l'économie et l'échange culturel et scientifique, qui sont des secteurs considérés comme des bases essentielles dans la construction d'une coopération équilibrée et pérenne.

Dans le même contexte, M. Alberto Cutillo a affirmé l'importance du partenariat



stratégique entre l'Algérie et l'Italie, soulignant que cette nouvelle dynamique que connaissent les relations bilatérales à l'aune de la forte

volonté politique qui anime les deux pays, fondée sur une confiance mutuelle et des intérêts communs, permet d'ouvrir des perspectives prometteuses pour davantage de coopération fructueuse dans un proche avenir. De plus, l'ambassadeur italien a précisé que ces relations constituent un modèle de réussite pour une coopération complémentaire entre les deux rives de la Méditerranée et qui contribue à la promotion de la sécurité, la stabilité et le développement dans la région■

Formation au profit des cadres supérieurs de la DGSN

L'Ecole supérieure de guerre défunt président Ali-Kafi a organisé, du 23 au 27 novembre 2025, la première session de formation en gestion des crises et des risques des catastrophes en Algérie, au profit des cadres supérieurs de la Direction générale de la sûreté nationale. L'ouverture de cette manifestation a été présidée par le directeur de l'école, le général-major Hamid Fekkane dans laquelle il a souligné que

cette session de formation ne vise pas seulement l'échange d'informations, mais établit une nouvelle culture sécuritaire, fondée sur la vigilance, la disponibilité et la discipline face aux crises et aux risques imprévus.

Les cadres de la sûreté nationale ont bénéficié de précieuses conférences animées par les cadres de l'Ecole supérieure de guerre, au cours desquelles ils se sont penchés sur le transfert

des connaissances et la valorisation des expériences de terrain développées par l'ANP, ce qui reflète son engagement inébranlable à partager ses expériences dans les domaines de la planification stratégique et de l'intervention en cas de catastrophe, en renforçant la disponibilité des organes de sécurité pour faire face aux défis complexes et changeants qui sont imposés par l'environnement sécuritaire

contemporain, en plus d'ancrer la culture de formation commune dans le cadre d'une approche nationale globale de la sécurité et de la réponse aux crises.

En marge de la série de conférences enrichissantes, un exercice de simulation a été exécuté, portant sur la gestion de crise sur un simulateur Wargame. A l'issue, les formateurs ont reçu des attestations de reconnaissance■

Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective

Table ronde sur l'intelligence artificielle : loi et souveraineté...

L'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective a organisé, le 25 novembre 2025, au Cercle de garnison de l'armée à Aïn Naâdja, une table ronde intitulée «Intelligence artificielle : loi et souveraineté», au profit de hauts cadres de l'ANP, des attachés militaires accrédités en Algérie, ainsi que d'experts, de spécialistes, de chercheurs universitaires et de représentants de ministères, universités et organismes nationaux.

L'ouverture des travaux de cette manifestation scientifique a été présidée par le directeur de l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective, le colonel A. Ben Ouda. Dans



Ph EL-Djeich

son allocution, il a souligné que l'Algérie a très tôt pris conscience de l'importance de la souveraineté numérique et de la nécessité d'encadrer, de légiférer et de réglementer les usages de l'intelligence artificielle et ses diverses applications. Il a également affirmé que «l'ANP,

conformément à ses missions, accorde une importance particulière à ce domaine vital en œuvrant à la maîtrise des nouveaux concepts et des moyens liés aux technologies modernes.»

Cette activité scientifique a été marquée par des interventions riches, animées par une élite



d'experts et de spécialistes et a donné lieu à un débat ouvert et constructif entre les différents intervenants (experts et spécialistes) reflétant l'importance capitale du thème de l'intelligence artificielle et de sa relation avec le droit et la souveraineté■

et colloque sur la géopolitique des frontières africaines



Ph EL-Djeich

L'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective a organisé, le 4 novembre 2025, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, un colloque intitulé «Géopolitique des frontières africaines», dont l'inauguration a été présidée au nom de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, par le directeur de l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective, par le colonel A. Ben Ouda, et ce, en présence d'officiers, de cadres

représentants des pays africains amis et frères ainsi que des membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc), en plus d'officiers et cadres issus de différentes structures de l'Armée nationale populaire mais également des experts, professeurs et chercheurs universitaires.

Dans l'allocution d'ouverture, le directeur de l'institut a souligné que le choix porté sur le thème de ce colloque a été dicté par l'ampleur des enjeux et des défis posés par les frontières sur le continent africain, soit en matière de sécurité ou de coopération régionale qui vise à

promouvoir l'Afrique vers un avenir meilleur.

Cette activité scientifique a connu la présentation de plusieurs interventions de haut niveau, animées par une élite d'experts, professeurs et spécialistes ayant évoqué par l'analyse le concept de «la sacréité des frontières en Afrique», tout en démontrant les défis auxquels sont confrontés les Etats africains dans les domaines sécuritaire, sociale, économique et environnemental. Les participants ont mis l'accent sur l'importance de l'adoption d'une approche inclusive qui intègre la sécurité nationale et humaine et relie entre la lutte contre les menaces sécuritaires et le traitement de ses causes profondes. Il a été aussi question de la nécessité d'asseoir des mécanismes nouveaux pour contenir la concurrence stratégique que connaît le continent ainsi que le renforcement du

développement frontalier mais aussi l'ancrage de la bonne gouvernance. Le rôle pionnier de l'Algérie en Afrique a été l'un des principaux axes abordés à ce colloque où il a été question d'évoquer les différents efforts et initiatives visant au renforcement de l'unité et de l'intégration africaines, ainsi que le soutien de la souveraineté des peuples et leur droit à l'autodétermination. Outre ses contributions dans la réalisation de projets de développement et de réformes à l'intérieur de l'Union africaine, considérée membre fondateur de cette dernière et un acteur clé de l'Agenda 2063. Lors de ce colloque, les contributions de l'Algérie dans plusieurs mécanismes africains ont été énumérées, à l'instar du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme abrité par l'Algérie, ainsi que sa contribution efficace dans la lutte contre le terrorisme■

Bilan des opérations

du mois de novembre 2025

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISE

Individus	
4	Terroristes rendus
29	Eléments de soutien
1737	Orpailleurs et contrebandiers
211	Narcotrafiquants
1637	Emigrants clandestins de différentes nationalités
Armes & munitions récupérées	
13	Armes récupérées dans le cadre de la lutte antiterroriste
46	Armes à feu

Divers objets	
26,20 Q	Kif traité
5,75 Kg	Cocaïne
2 864 083	Comprimés psychotropes
266 065 L	Carburant
689	Marteaux piqueurs
1222	Groupes électrogènes
Moyens roulants	
104	Véhicules de tous types



Opérations régionales de destruction de stupéfiants et de substances psychotropes

Efficacité de la stratégie nationale de lutte contre la drogue

En application des lois relatives à l'incinération et à la destruction de divers types de drogues, et à l'instar des campagnes précédentes, des opérations régionales de destruction de stupéfiants et de substances psychotropes ont été organisées le 19 novembre 2025 au niveau des wilayas de Chlef/1^{re} RM, Tlemcen/2^e RM, Béchar/3^e RM, Biskra/4^e RM et Constantine/5^e RM, et ce, en présence des autorités judiciaires et sécuritaires locales et régionales. Au cours de cette opération, l'ensemble des drogues saisies par les unités de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des Douanes à travers le pays ont été collectées.

L'opération de destruction et d'incinération des diverses drogues saisies, dont le poids dépasse les 13 tonnes, 584 kg et 794 grammes de kif traité, 673 kg et 311 grammes de drogues dures (cocaïne), et

15 499 176 comprimés psychotropes, s'est déroulée dans des conditions organisationnelles rigoureuses, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires à la réussite de l'opération, sous la supervision des commissions régionales chargées de la destruction des stupéfiants et des substances psychotropes, présidées par le représentant de l'autorité judiciaire compétente au plan régional.

Il est à noter que l'ensemble des quantités saisies ont été acheminées depuis les différentes Régions militaires, où elles étaient initialement regroupées, vers les centres de collecte. Chaque saisie a été pesée et inventoriée par les services de la police judiciaire représentés par les autorités judiciaires, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, avant d'être acheminée vers les centres d'incinération et de

Ph El-Djeich



destruction où les scellés ont été ouverts et les saisies inventoriées, pour entamer ensuite le processus de destruction de ces drogues, conformément aux normes et techniques légales et dans le respect des conditions de sécurité et des mesures de protection de l'environnement.

A noter que ces opérations régionales de destruction de drogues et de substances psychotropes confirment une

nouvelle fois l'efficacité de la stratégie nationale de lutte contre ce phénomène et des efforts considérables déployés par les unités de l'Armée nationale populaire et des différents services de sécurité pour faire face à ce fléau qui menace notre société, notre sécurité nationale et notre économie, et contrecarrer toutes les tentatives visant à inonder notre pays par ces substances toxiques■

Evacuation sanitaire d'urgence d'un marin de nationalité française



Ph El-Djeich

Dans le cadre des missions et des efforts humanitaires des unités des garde-côtes du Commandement des forces navales, relatifs au sauvetage

de vies humaines en mer, le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer a reçu, le 21 novembre 2025 à 7h10, un

appel de détresse émanant d'un marin à bord d'un voilier dénommé "SY- FRILEUSE", battant pavillon français, se trouvant à 57 milles nautiques au nord d'Aïn Bénian à Alger, en provenance de la Sardaigne et se dirigeant vers le détroit de Gibraltar. Il s'agit du marin dénommé Nicolas Charpy, de nationalité française, âgé de 60 ans, victime d'un malaise.

Immédiatement et en coordination avec le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer d'Alger, dans la 1^{re} RM, le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer a déclenché une opération de sauvetage et d'évacuation

sanitaire en mer, à travers l'engagement de l'hélicoptère de recherche et de sauvetage AS-12, relevant du 560^e Escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage. Le marin français a été évacué en urgence vers l'hôpital de Zéralda afin de recevoir les soins nécessaires. Son état de santé est actuellement stable.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des missions humanitaires des unités des garde-côtes du Commandement des forces navales, reflétant les efforts déployés et leur engagement constant à intervenir pour sauver des vies humaines en mer, quelles que soient les circonstances■



CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES CRIMES COLONIAUX EN AFRIQUE



«Réel point de départ vers la justice historique»

Sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a supervisé, le 30 novembre 2025, au Centre international de conférences Abdellatif-Rahal, l'ouverture des travaux de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique.

A. Fodil-Chérif Ph. : I. Selami

L'événement s'est déroulé en présence de ministres, d'experts et d'historiens venus d'Afrique, des Caraïbes et d'autres régions du monde, dans l'objectif d'élaborer une position africaine unifiée sur la justice historique et la réparation des injustices subies par le continent dans le passé et qu'il continue d'endurer à ce jour.

Les travaux de cette conférence, qui ont duré deux jours, ont abordé le phénomène colonial en Afrique, considéré comme la cause du plus grand revers de l'histoire de l'humanité. Les participants ont débattu de sujets tels que la traite des esclaves, l'esclavage et la déportation, ainsi que la ségrégation persistante dans les pays du Nord à l'encontre des migrants. Ils ont également évoqué les dommages culturels et civilisationnels, dont l'effacement des identités linguistiques et religieuses ayant entravé la construction des Etats nationaux et l'affirmation de leur souveraineté. A cela s'ajoutent les dommages économiques qui ont transformé le continent africain en une région appauvrie, en raison du pillage de ses richesses naturelles, ainsi que les impacts environnementaux, y compris les essais nucléaires et chimiques menés sur des populations africaines, parmi d'autres préjudices dont l'Afrique continue de porter les séquelles.

Un appel à la criminalisation du colonialisme

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a souligné l'importance de cette rencontre, fruit d'une proposition formulée par Monsieur le Président de la République lors du dernier sommet ordinaire de l'Union africaine et qui a été saluée et appuyée à l'unanimité par les dirigeants africains. Il a rappelé que le thème de la conférence s'inscrit pleinement dans celui adopté par l'Union africaine pour l'année 2025 : «*Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine*».

A ce propos, M. Attaf a évoqué des faits avérés de la mémoire africaine, revenant sur plusieurs régions du continent qui ont subi la brutalité coloniale. Il a souligné que l'Afrique «*garde l'épreuve amère de l'Algérie comme modèle rare et inégalé dans l'Histoire, en termes d'essence, de nature et de pratique*», précisant que «*la colonisation française en Algérie n'était pas un colonialisme exploiteur, mais un colonialisme de peuplement visant à annexer par invasion et agression le pays d'autrui, à planter un peuple en sacrifiant un autre, et à effacer une nation entière de l'existence, avec ses composantes, ses systèmes, ses institutions, son identité, sa culture, sa religion et même sa langue*». Il a également



rappelé que chaque parcelle de la terre bénie d'Algérie «témoigne de l'abomination, de la cruauté et de la tyrannie du colonisateur français».

M. Attaf a ajouté que l'Afrique ne peut retrouver sa juste place sans consacrer cette reconnaissance comme référence juridique et éthique, déclarant : «Tout comme la communauté internationale a criminalisé par le passé l'esclavage et les pratiques assimilées, ainsi que la ségrégation raciale, il est temps aujourd'hui de criminaliser le colonialisme lui-même, car se limiter à condamner certaines de ses manifestations porte atteinte au droit international». Il a rappelé que le traitement des séquelles du colonialisme ne peut aboutir sans la poursuite du processus de décolonisation. Dans ce même contexte, il a réaffirmé le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément au droit international, ainsi que son soutien inconditionnel à la lutte du peuple palestinien, citant les paroles du défunt leader Nelson Mandela : «Notre liberté en tant qu'Africains reste incomplète sans la liberté de la Palestine.»

La nécessité d'unir les efforts

Pour leur part, les participants à cette conférence, venus de différents pays africains, ont été unanimes quant à l'importance de cette

M. Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères : «Nous saluons le courage de Monsieur le Président Abdelmadjid Tebboune qui a initié cette conférence internationale qui constitue un pas supplémentaire dans la construction de notre continent. Il est indispensable de dialoguer pour unifier nos positions sur la question des réparations, transmettre aux jeunes générations une meilleure compréhension des périodes douloureuses de notre Histoire et renforcer notre volonté commune afin de parler d'une seule voix.»

Mme Maya Sahli-Fadel, professeure de droit international à l'Université d'Alger et experte en droits de l'Homme : «L'Union africaine prévoit la création de deux comités d'experts chargés de formuler une position africaine commune et un cadre juridique, avec la possibilité d'introduire une nouvelle catégorie : le crime colonial. L'objectif est d'adopter un plan d'action continental, une feuille de route et des institutions dédiées pour porter cette question au niveau international. Il nous faut mobiliser tous les partenaires, la diaspora et maintenir la dynamique actuelle pour assurer la continuité du travail engagé.»



Mme Aoua Bocar Ly-Tall, chercheuse et écrivaine sénégalaise, petite-fille de Cheikh Anta Diop et militante de la cause africaine : «Nous sommes ici afin de plaider pour la criminalisation du colonialisme, pour la reconnaissance, la réparation et la justice. Je me réjouis qu'un pays pionnier de la décolonisation et de la lutte pour la justice comme l'Algérie soit associé à l'Union africaine pour mener ce travail. C'est un pas majeur, d'autant plus qu'il implique notre organisation continentale et un pays phare tel que l'Algérie.»

M. Idriss Attia, enseignant en sciences politiques et relations internationales à l'Université d'Alger : «La mémoire est aujourd'hui devenue un axe essentiel dans les relations entre les pays du Nord et ceux du Sud, et cet événement constitue la première initiative africaine de ce genre. La véritable libération en Afrique ne passe pas seulement par la fin des conflits armés et les programmes de lutte contre le terrorisme, mais aussi par la reconquête de la souveraineté économique et l'ancrage d'une sécurité humaine, fondée sur la justice dans la répartition des richesses, la protection des ressources et la capacité de l'Etat et de la société à bâtir une indépendance développementale durable. Je demeure optimiste quant aux efforts diplomatiques de l'Algérie et de ses partenaires sur le continent, tels que l'Afrique du Sud, qui renforcent la solidarité africaine et éveillent la conscience politique des jeunes.»



rencontre historique, la considérant comme une opportunité pour lancer des démarches concrètes en vue d'atteindre les objectifs escomptés. Ils ont appelé à l'unification des rangs africains dans la démarche visant à criminaliser les pratiques coloniales commises contre les peuples du continent, pratiques considérées comme des crimes à part entière. Le président du Parlement panafricain, Chief Fortune Zephania Charumbira, a insisté sur la nécessité d'une action concrète pour mettre en lumière les crimes coloniaux à travers une

“Tout comme la communauté internationale a criminalisé par le passé l'esclavage et les pratiques assimilées, ainsi que la ségrégation raciale, il est temps aujourd'hui de criminaliser le colonialisme lui-même, car se limiter à condamner certaines de ses manifestations porte atteinte au droit international.”

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

approche pragmatique. Le commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Bankole Adeoye, a quant à lui appelé au renforcement de l'unité des pays africains sous l'égide de l'Union africaine, qui poursuit la défense de l'unité territoriale des Etats et œuvre à restaurer la vérité historique sur le colonialisme, considéré comme un crime contre l'humanité. Les intervenants ont également évoqué les lois internationales qui criminalisent les actes barbares ayant visé les populations africaines, ces actes regroupant les crimes d'agression, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les crimes de génocide, afin d'instaurer la «justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine». Ils ont abordé les mécanismes juridiques susceptibles de renforcer la criminalisation du colonialisme et la mise en place d'un mécanisme africain permanent destiné à revendiquer les réparations dans le cadre de la «justice compensatoire», qui prend diverses formes, dont l'annulation de la dette des pays africains, la restitution des richesses pillées, le transfert de technologies du Nord vers le Sud, ainsi que la remise des archives et des trésors historiques confisqués.

Conformément au contenu de la «Déclaration d'Alger», rendue publique à l'issue des travaux de cette rencontre continentale et destinée à constituer une référence pour le continent, en vue de sa présentation au Sommet de l'Union africaine de février 2026 pour examen et adoption, les participants ont proposé la création d'un Comité sur la vérité historique, ainsi que l'élaboration d'un audit continental sur les impacts économiques du colonialisme, en vue de mettre en place une stratégie de réparation fondée sur la justice. Cette stratégie inclurait notamment des compensations pour les richesses pillées, l'annulation de la dette et un financement équitable du développement, ainsi que le soutien à la création d'un Comité panafricain de la mémoire et de la vérité historique, chargé d'harmoniser les approches historiques, de superviser la collecte des archives, de coordonner les centres de recherche africains et de produire des analyses et recommandations au profit du continent. A l'issue des travaux de cette conférence, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, a affirmé que «la véritable valeur de cette conférence internationale ne réside pas seulement dans le document final adopté, mais dans les prochaines étapes, dans notre capacité à unifier notre position lors du prochain sommet de l'Union africaine, dans notre engagement à construire une trajectoire juridique à long terme et dans notre capacité à transformer ce moment en un point de départ réel pour le chemin vers la justice historique»■

12^e SESSION DU SEMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE - PROCESSUS D'ORAN

«Solutions africaines aux problèmes africains, un choix stratégique»

Le Centre international de conférences Abdellatif-Rahal à Alger a abrité, les 1^{er} et 2 décembre 2025, la 12^e session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique - processus d'Oran. L'ouverture des travaux a été présidée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, qui a transmis les salutations de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, lequel soutient pleinement ce processus, lui accorde une attention particulière et veille à en assurer la continuité et le renforcement.

Ce séminaire a enregistré la participation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargée des Affaires africaines, Selma Bekhta Mansouri, ainsi que des ministres et vice-ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays africains, des membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, des membres africains actuels, nouveaux et sortants, du Conseil de sécurité des Nations unies, en plus des représentants de la Commission de l'Union africaine, des Nations unies, des amis de la conférence et de ses partenaires.

Cette édition a été marquée par la double participation de l'Algérie en tant que membre africain du Conseil de sécurité des Nations unies et membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en plus de son rôle de pays hôte et d'initiateur du séminaire d'Oran.



Mobilisation pour mettre fin à la marginalisation de l'Afrique

Dans son intervention à l'ouverture des travaux, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a appelé à faire de cette édition une occasion de renouveler l'engagement de plaider d'une seule voix pour les priorités de l'Afrique au Conseil de sécurité et dans tous les forums multilatéraux internationaux.

Il a également appelé à poursuivre la mobilisation afin de mettre fin à la marginalisation de l'Afrique au sein des divers organes et centres de décision internationaux. Par ailleurs, M. Attaf a affirmé que «l'Afrique a aujourd'hui plus que jamais besoin de renforcer son rôle diplomatique, de concevoir et de mettre en œuvre des solutions africaines aux problèmes africains et de raviver sa tradition diplomatique, dont l'efficacité s'est confirmée tout au long de son histoire récente comme ancienne». Il a ajouté que cette rencontre constitue «une occasion d'évaluer les avancées remarquables réalisées dans la mise en œuvre de cette vision stratégique et sa traduction en une réalité tangible au sein des Nations unies et les décisions du Conseil de sécurité». Il a exprimé sa fierté quant aux trois acquis majeurs enregistrés.

Le premier réside dans l'instauration du «Processus d'Oran» comme un rendez-vous continental régulier, désormais inscrit de manière formelle à l'agenda de l'organisation continentale et de son Conseil de paix et de sécurité. Le second tient au fait que «les trois pays africains au Conseil de sécurité forment désormais un bloc unique et uni (...), reconnu, doté d'une identité affirmée et de positions solides et cohérentes». Quant au troisième, il concerne «le statut particulier que l'Afrique a atteint, un statut qu'aucun autre continent n'a obtenu avant elle».

A cette occasion, M. Ahmed Attaf a rappelé que «l'Algérie, qui s'apprête à conclure son mandat au Conseil de sécurité, espère avoir assumé ses responsabilités envers le continent africain et envers nos frères africains».

Processus d'Oran : Une vision africaine commune

Pour leur part, les participants aux travaux du séminaire ont salué la continuité du Processus d'Oran et sa contribution à l'élaboration d'une vision africaine commune pour le traitement des questions et des défis du continent.

A signaler que le programme du séminaire comprenait la tenue de deux sessions à huis clos portant sur «Le paysage global de la paix et de la sécurité en Afrique : dynamiques actuelles» et «Action concertée de l'UA et de l'ONU contre le terrorisme et l'extrémisme violent», ainsi qu'un «bilan des activités des A3+ : enseignements tirés et perspectives d'avenir» et un débat sur «Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et les A3+ : une voix plus forte pour la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies».

A l'issue des travaux de cette 12^e édition du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique - processus d'Oran, M. Ahmed Attaf a souligné que cette session «revêt une importance particulière, car elle met en lumière les principaux défis politiques et sécuritaires auxquels notre continent est confronté à ce jour». Il a jugé ces défis préoccupants, estimant qu'ils «exigent que nous tirions la sonnette d'alarme et ravivions en nous le sens du devoir continental et de la responsabilité collective». Ces défis, a-t-il précisé, se manifestent par «une série de grands risques qui s'entrelacent et forment une triade dominant le paysage sécuritaire du continent : les changements anticonstitutionnels de gouvernement, le fléau du terrorisme et le phénomène des ingérences extérieures». Le ministre a également salué les conclusions des débats, notamment «l'impératif de repositionner l'Union africaine comme acteur central dans la prévention des crises et la résolution des conflits», tout en affirmant que «le principe des solutions africaines aux problèmes africains s'impose aujourd'hui non seulement comme une ambition légitime mais également comme un choix stratégique permettant de protéger notre continent des risques liés aux polarités internationales actuelles, qui ne font que reproduire les crises sous des formes plus lourdes, plus aiguës et plus dangereuses»■



LA GARDE REPUBLICAINE

Authenticité et progrès



La Garde républicaine est un modèle et un symbole de conciliation entre l'authenticité et le progrès. Alliant discipline et professionnalisme, elle incarne l'image d'une Algérie fidèle à ses racines et à son riche patrimoine. A l'instar des autres composantes de l'ANP, elle veille à maintenir la disponibilité permanente de ses formations à travers l'engagement strict et la mise en œuvre d'un programme de préparation au combat, la formation continue et intensive afin de garantir la performance de son personnel et l'exécution des missions avec précision et professionnalisme. Outre ses missions de sécurité, la Garde républicaine contribue à la préservation du patrimoine national et la revitalisation de l'héritage culturel de l'Algérie.



Symbol du caractère républicain de l'Etat



La Garde républicaine , à l'instar des autres forces, est issue du creuset de la Révolution de libération nationale, pour devenir partie indissociable de l'Armée nationale populaire après un parcours en plusieurs étapes en termes d'organisation, de restructuration et de modernisation afin d'être au diapason des évolutions enregistrées, tout en préservant son authenticité et l'héritage culturel et civilisationnel de l'Algérie.

A. Boudjelida Trad. : S. Ladjouzi

La Garde républicaine assure une mission de protection et de garde du siège de la Présidence de la République, ses annexes et les résidences officielles d'Etat. Elle assure également les honneurs à Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale ainsi qu'aux Hautes autorités de l'Etat et personnalités étrangères hôtes de l'Algérie. Ses personnels assurent, à titre symbolique, une présence au niveau de certaines institutions de l'Etat, pour signifier le caractère républicain de l'Etat. A cela s'ajoute la participation de ses unités spécialisées en musique et équitation à diverses manifestations et festivités majeures, sportives et culturelles, au niveau national et international.

Spécificité de la formation en fonction de la nature des missions

Compte tenu de la nature des missions qui leur sont

confierées, les personnels de la Garde républicaine bénéficient de toute l'attention du Haut commandement de l'Armée nationale populaire, en leur assurant une formation spécialisée et globale alliant l'aspect militaire et la spécialité. Cette formation comporte les domaines de la musique militaire, de la cavalerie, des honneurs, de la protection et de l'escorte. Elle est destinée aux officiers, sous-officiers et hommes du rang, leur permettant d'accomplir leurs missions avec le plus haut niveau de préparation et de professionnalisme.

Cela est souligné par Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, en déclarant : «*Vous connaissez tous l'intérêt majeur que nous accordons à la Garde républicaine, sous la conduite, les orientations et l'appui de Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, et qui se traduit par la volonté de réunir tous les facteurs humains et matériels à même de favoriser le développement des capacités de cette arme pour qu'elle puisse être en synergie avec la sensibilité des missions qui lui sont assignées et en concordance avec notre aspiration à en faire une arme d'élite par excellence. A cette fin, nous avons toujours œuvré à garantir une prise en charge effective et qualitative de la ressource humaine, que nous considérons comme un pilier indispensable dans tout effort d'évaluation et*



de développement réussi.» La formation de musiciens militaires au sein de l'ANP a commencé dans les années 1960. La première promotion comptait 160 musiciens. La première école spécialisée en musique militaire a été créée en 1965, au profit des sous-officiers et hommes du rang, et avait pour siège la caserne d'El Harrach. De cette école sont sorties de nombreuses promotions spécialisées dans la musique militaire, particulièrement celles chargées de la présentation des honneurs et qui ont doté les Régions militaires. Depuis 2019, la Garde républicaine assure une formation complète à des officiers, sous-officiers et hommes du rang au niveau de l'Ecole de musique moudjahid Lamine-Bechichi. Il s'agit de la formation de musiciens, de la mise à niveau des personnels relevant des différentes structures de l'Armée nationale populaire, ainsi que la formation de musiciens issus de pays frères et amis. Dans cette même optique et afin de renforcer la formation et l'aptitude du personnel, le Centre d'instruction de la Garde républicaine chahid Ahmed-Guettal, sis à Laghouat, assure une formation de qualité au diapason des missions assignées.

Par ailleurs, le Complexe équestre du Commandement de la Garde républicaine assure la formation de sous-officiers de cavalerie. Les stagiaires y sont initiés aux bases de la cavalerie, comme il assure la mise à niveau de stagiaires issus d'autres unités au profit du 11^e Régiment de cavalerie et d'escorte chahid Bachir-Yahouni. Ce dernier est chargé de missions officielles spéciales, notamment la présentation des honneurs à cheval ou sur motocycle, ainsi que la participation à diverses manifestations culturelles et sportives au niveau national et international.

Disponibilité permanente

La Garde républicaine compte des unités de garde et de protection, des unités d'intervention motorisées et spéciales, en plus des unités spécialisées. Ces formations sont renforcées par des unités de soutien technique et logistique et le Commandement de la Garde républicaine veille à ce qu'elles soient en état de disponibilité opérationnelle permanent, à travers la stricte mise en exécution du programme de préparation au combat, la formation continue et l'instruction intensive sur le terrain afin de garantir un haut niveau de performance des personnels en matière d'intervention rapide et d'exécution des missions avec précision et professionnalisme.

Compte tenu des missions sensibles qui lui sont confiées, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, lors de sa visite au Commandement de la Garde républicaine, le 11 janvier 2025, a souligné l'importance du maintien de la disponibilité opérationnelle des différentes unités de la Garde républicaine en déclarant : «Les mutations géopolitiques prévalent dans le monde et les menaces multiples dans notre espace régional représentent des défis qui nous appellent à redoubler de prudence et de vigilance et à œuvrer

continuellement à intensifier l'effort de préparation au combat, garant de la disponibilité de l'ensemble des composantes de l'Armée nationale populaire. A ce titre, il vous appartient, vous personnels du Commandement de la Garde républicaine, de veiller rigoureusement au maintien de la disponibilité opérationnelle à son plus haut niveau et à la parfaite exécution de la préparation au combat et de l'instruction, conformément aux plans établis, notamment par l'exécution rigoureuse des dispositions de la directive de préparation des forces.» Sur cette base, les unités de la Garde républicaine œuvrent rigoureusement à l'exécution des programmes annuels de préparation au combat des forces et d'instruction intensive sur le terrain. Elles sont également dotées de technologies modernes en matière d'équipements militaires et des meilleurs programmes d'instruction afin de garantir une réponse efficace et intégrée en toutes circonstances.

Préservation du patrimoine culturel national

Outre ses missions de sécurité, la Garde républicaine joue un rôle pivot dans la préservation du patrimoine national et la revitalisation de l'héritage culturel par le biais de ses unités spécialisées qui contribuent à préserver la mémoire nationale et à mettre en valeur l'aspect civilisationnel de l'Algérie lors des manifestations et événements nationaux et internationaux. Soit par le biais du 1^{er} Régiment de parade qui œuvre à la collecte, l'enregistrement et la numérisation du patrimoine musical national ancien, dans le but de créer une bibliothèque musicale numérique qui conserve les différents styles musicaux dont regorge notre pays ou à travers l'Ecole de musique qui œuvre à la numérisation et la transcription de la musique algérienne, dans la perspective de la promouvoir à travers le monde lors de diverses manifestations culturelles.

Dans le même sillage, la Garde républicaine veille à préserver les spectacles de fantasia qui symbolisent la résistance contre l'occupant, ainsi que la préservation du cheval barbe et arabe-barbe comme étant une race qui distingue l'Algérie des autres pays. L'attachement à cet héritage populaire et culturel témoigne de la fidélité aux valeurs portées par les héros des résistances populaires et que l'Armée nationale populaire s'efforce aujourd'hui de protéger et de préserver.

En conclusion, les efforts déployés pour la modernisation et le développement de la Garde républicaine ne constituent point un renoncement à ses racines et à son héritage, mais plutôt un moyen de les approfondir en leur conférant un caractère moderne, tout en préservant son authenticité qu'elle tire des valeurs du 1er Novembre, et en consolidant les principes de discipline et de loyauté envers la Patrie. La Garde républicaine est aujourd'hui un modèle et un symbole de conciliation entre authenticité et modernité, entre discipline et professionnalisme, incarnant l'image d'une Algérie forte et souveraine, fidèle à ses principes et allant de l'avant à pas sûrs sous la bannière de la République algérienne■

“
Outre ses missions de sécurité, la Garde républicaine joue un rôle pivot dans la préservation du patrimoine national et la revitalisation de l'héritage culturel par le biais de ses unités spécialisées qui contribuent à préserver la mémoire nationale et à mettre en valeur l'aspect civilisationnel de l'Algérie.
”



1^{er} REGIMENT DE PARADE DE LA GARDE REPUBLICAINE

Excellence et professionnalisme

Dans une atmosphère qui conjugue discipline militaire et art raffiné, le 1^{er} Régiment de parade de la Garde républicaine chahid Ali-Mâachi se distingue comme une unité militaire, alliant professionnalisme et haut symbolisme national. Véritable vitrine artistique de l'ANP lors des cérémonies, des célébrations officielles et des parades militaires, ayant pour mission d'accompagner Monsieur le Président de la République et les hôtes officiels de l'Etat par des interprétations dignes de la grandeur et de la solennité de l'Algérie.

H. Oukaci Ph. : I. Sellami

La fonction du Régiment n'est pas limitée à la seule performance musicale durant les cérémonies et fêtes officielles. Elle s'étend également à la participation à diverses manifestations nationales et culturelles ainsi qu'à des festivals organisés sur le territoire national comme à l'étranger. Son répertoire, d'une grande richesse, englobe des hymnes nationaux et militaires, des morceaux de musique internationale ainsi que des œuvres inspirées du patrimoine algérien authentique. Par conséquent, cette unité est investie d'une mission plus profonde : représenter l'Algérie sur les scènes artistique et culturelle, en y démontrant l'excellence de son savoir-faire. Afin de mieux cerner l'importance des missions assignées au 1^{er} Régiment de parade de la Garde républicaine, une équipe de la revue «El Djech» s'est rendue au siège du régiment pour s'enquérir du quotidien de ses personnels, des étapes de leur formation en musique militaire et vivre les préparatifs minutieux précédant l'exécution de chaque mission sur le terrain.

Activité intense et professionnalisme exemplaire

Le 1^{er} Régiment de parade de la Garde républicaine est chargé d'assurer les

présentations cérémoniales à Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de ses différentes activités et visites ainsi qu'aux invités de marque de l'Algérie, parmi les souverains et chefs d'Etat lors des visites officielles. Les formations musicales et les compagnies de parade du régiment veillent à l'exécution parfaite de toutes les missions qui leur sont confiées. De surcroît, les formations du régiment participent régulièrement aux cérémonies de sortie de promotions dans les écoles supérieures et d'application de l'ANP.

Lors de notre visite au siège du 1^{er} Régiment de parade et dans ses différentes installations pédagogiques et de formation, nous avons vu une unité militaire complète qui reflète un haut niveau d'organisation, de professionnalisme et de discipline militaire, dans une ambiance qui allie rigueur, précision et créativité artistique. Le régiment dispose de plusieurs salles dédiées aux cours théoriques de musique où les stagiaires reçoivent une formation complète en lecture de partitions, maîtrise du rythme et règles d'interprétation individuelle et collective. Des salles de cours pratiques, dotées d'instruments modernes, sont également mises à leur disposition pour les entraînements quotidiens. En outre, le régiment dispose d'espaces d'entraînement sur le terrain, destinés à la préparation des parades militaires ainsi qu'aux différentes cérémonies et honneurs officiels, qui font de cette unité une véritable école militaire où sont formés des musiciens professionnels alliant talent, discipline et créativité.

Le 1^{er} Régiment de parade compte plusieurs formations musicales illustrant à la fois la richesse de l'expérience artistique et la rigueur de l'organisation militaire. Il compte notamment la formation de cornemuses, remarquable par la tenue traditionnelle qu'arborent ses musiciens



et les airs puisés du patrimoine traditionnel national qu'ils interprètent, conférant ainsi une touche authentiquement algérienne aux différentes cérémonies et manifestations officielles. Aussi, le régiment comporte trois formations musicales, dont la première comprend l'élite des musiciens et les plus compétents. Sa formation et son entraînement sont assurés par des chefs d'orchestres ayant une longue expérience dans le domaine de la musique militaire. Par ailleurs, le régiment comprend une section d'artillerie, chargée de l'exécution des tirs cérémoniels.

Formations musicales... prestation professionnelle incarnant la dimension artistique et nationale

Le régiment se compose de trois formations musicales principales, au sein desquelles les musiciens évoluent progressivement, de la troisième à la première formation. Cette dernière regroupe l'élite des musiciens à qui sont confiées les missions de présentation cérémoniales à Monsieur le Président de la République et aux hôtes officiels de l'Etat, parmi les souverains et chefs d'Etat. Elle participe également aux manifestations et célébrations officielles, tant nationales qu'internationales, en interprétant des hymnes nationaux ainsi que des morceaux musicaux tirés du registre national et international. Selon le chef de la première formation musicale, le capitaine L. Abdennour, cette formation prend part à diverses manifestations et festivals culturels organisés à l'occasion des fêtes nationales. Il ajoute : «Notre orchestre militaire a notamment marqué de sa présence la célébration de la Journée nationale de l'ANP, le 4 août 2022, à l'Opéra d'Alger. Par ailleurs, il a animé la cérémonie du Nouvel an amazigh, tenue à Timimoun le 12 janvier 2025, où nos différentes formations ont interprété des airs du patrimoine algérien, suscitant l'enthousiasme du public. Plus récemment, le 23 septembre 2025, nous avons participé à une cérémonie au Palais de

la culture, à l'occasion du 76^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. A cette occasion, notre orchestre a exécuté l'hymne national algérien, l'hymne national de la République populaire de Chine ainsi que des pièces musicales chinoises et des morceaux musicaux inspirés du patrimoine algérien.»

Formation des cornemuses... tradition et authenticité

La formation des cornemuses est l'une des formations musicales les plus emblématiques du 1^{er} Régiment de parade, en raison de l'étendue des missions qui lui sont confiées : celles-ci vont de la prestation cérémoniale en l'honneur de Monsieur le Président de la République, des souverains et chefs d'Etat hôtes de l'Algérie, jusqu'à la participation à des spectacles folkloriques et militaires lors de festivals nationaux et internationaux, en passant par les événements sportifs. Il est à noter que cette formation se distingue par une histoire prestigieuse et honorable puisée dans notre patrimoine national. Fondée en 1964 et comptant alors seulement dix-sept membres habillés d'une tenue traditionnelle inspirée du patrimoine algérien authentique, elle fit sa première prestation au niveau international en 1971, à l'occasion du festival de musique de Téhéran (Iran).

Lors de la préparation de ce reportage, nous avons eu l'opportunité d'assister à une prestation de la formation de cornemuses. Ses membres ont interprété pour nous des morceaux folkloriques inspirés de notre patrimoine authentique, dans une atmosphère où musique et mouvements étaient en parfaite harmonie. La prestation s'est distinguée par sa coordination et le haut niveau de professionnalisme qui caractérise cette prestigieuse formation. Celle-ci est appréciée du public partout où elle se produit, tant au pays qu'à l'étranger, grâce à son style unique d'interprétation de morceaux musicaux les plus célèbres, notamment ceux

“
Le Commandement du régiment veille à l'application rigoureuse des programmes de formation dont l'objectif est d'atteindre le plus haut niveau de préparation et d'améliorer la performance dans le domaine de la musique militaire afin d'exécuter les missions avec professionnalisme et compétence.
”

Lieutenant-Colonel M. Krouk Commandant du Régiment

«Le 1^{er} Régiment de parade de la Garde républicaine chahid Ali-Mâachi est une unité organique relevant du Commandement de la Garde républicaine, chargé d'assurer les honneurs et les présentations cérémoniales à Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, aux hautes autorités du pays ainsi qu'aux invités de marque de l'Algérie, parmi les souverains et chefs d'Etat hôtes de l'Algérie lors des visites officielles. Ainsi, les formations musicales, de même que les compagnies de protection et de parade du régiment, concourent à la parfaite exécution de toutes les missions qui leur sont dévolues, parmi lesquelles :

- *la participation aux diverses manifestations, festivals et cérémonies officielles nationales, en particulier celles auxquelles assiste Monsieur le Président de la République, ainsi qu'aux festivals internationaux.*
- *La participation aux cérémonies de sortie de promotions dans les écoles supérieures et d'application de l'ANP, notamment à l'Académie militaire de Cherchell, défunt président Houari-Boumediène.*
- *L'entraînement et la formation spécialisée continue des différentes formations musicales et compagnies, dans le but d'atteindre le plus haut niveau de disponibilité et d'améliorer la performance des personnels.*

Afin d'assurer l'exécution au plus haut niveau des missions de parade, le 1^{er} Régiment de parade mobilise la totalité des ressources humaines de ses compagnies et formations dans un esprit de synergie et d'intégration. Ceci garantit l'accomplissement des missions avec précision et professionnalisme, grâce aux infrastructures modernes et aux moyens matériels nécessaires mis à sa disposition»■

tirés de notre riche patrimoine artistique. Le régiment comprend également une section d'artillerie chargée d'exécuter les tirs cérémoniels lors des visites d'Etat effectuées pour la première fois par les hôtes de l'Algérie



parmi les souverains et chefs d'Etat. Cette section procède à 21 tirs cérémoniels à l'aéroport international défunt président Houari-Boumediène. Elle participe également à la célébration des événements et fêtes nationales ainsi qu'aux défilés militaires, comme la commémoration du 1^{er} novembre de chaque année.

Contribuer à la préservation du patrimoine national

Le 1^{er} Régiment de Parade veille à stimuler la créativité dans son domaine grâce à des structures consacrées à cet objectif, notamment son studio d'enregistrement qui se spécialise dans la production et l'enregistrement d'œuvres musicales nationales et folkloriques. Par ce biais, il concourt activement à la préservation du patrimoine musical algérien.

Parmi les attributions fondamentales de ce studio, nous relevons :

- la notation numérique et la préparation des partitions musicales destinées aux missions de parade, y compris les hymnes nationaux et les musiques de marche militaire, tous inspirés du riche patrimoine algérien authentique.
- La mise en valeur du patrimoine immatériel national, conformément aux directives du Haut commandement de l'ANP par la composition et l'arrangement des pièces musicales, selon des règles scientifiques et les principes régissant la musique militaire. A titre illustratif, l'adjudant-chef K. Della, responsable du studio d'enregistrement, nous a confié que la pièce «Djina min Aïn M'lila» a été intégralement composée et arrangée dans les locaux du régiment avant d'être interprétée à l'Opéra où elle a séduit le public.

Dans ce cadre, la cellule de documentation cérémoniale et de musique du régiment a pour mission d'assurer le suivi et l'accompagnement de la formation pédagogique, tout en œuvrant à l'élévation du niveau de compétence professionnelle des personnels, selon leurs spécialités. Ses efforts portent également sur la documentation et l'enregistrement des hymnes internationaux et de la musique militaire ainsi que sur la transcription et l'impression des partitions. Elle contribue ainsi de manière décisive à la préservation du patrimoine immatériel en garantissant une interprétation musicale uniforme et irréprochable.

Notre visite au siège du 1^{er} Régiment de parade de la Garde républicaine chahid Ali-Mâachi nous a permis d'apprécier le haut niveau de discipline et la précision dans l'exécution musicale qui sont la marque de ses différentes formations. Leur prestation, qui combine hymnes nationaux et militaires ainsi que musique orchestrale, incarne la vocation fondamentale de ce régiment : pérenniser l'identité musicale militaire algérienne et former des générations de musiciens, afin que son prestige demeure l'expression même de l'attachement indéfectible à la Patrie■



11^e REGIMENT DE CAVALERIE ET D'ESCORTÉ **Rigueur et cohésion**

Le 11^e Régiment de cavalerie et d'escorte de la Garde républicaine représente un trait d'union entre le passé glorieux de l'Algérie et son présent honorable car il incarne à la fois l'authenticité du patrimoine culturel, civilisationnel et la modernité de l'Etat, puisque le personnel de ce régiment veille à ce que les performances allient précision militaire et splendeur et authenticité du patrimoine, ainsi que la signification symbolique qui exprime l'Histoire et le prestige de notre pays.

A. Boudjelida Trad: M. Mayouf Ph. I. Nesraoui

Le 11^e Régiment de cavalerie et d'escorte chahid Bachir-Yahouni poursuit depuis sa création en 2008, en remplacement de la 11^e Compagnie de cavalerie, l'accomplissement de ses missions sensibles de présentation des honneurs à Monsieur le Président de la République, à ses homologues présidents et souverains hôtes de l'Algérie. De plus, le personnel de ce régiment participe périodiquement à différentes activités et festivités nationales organisées sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, qu'ils soient à pied ou à cheval ou même sur motocycles, incarnant ainsi l'image honorable des qualités de discipline et de professionnalisme dont se distinguent l'arme de la Garde républicaine et l'Armée nationale populaire, en général.

Afin de s'enquérir des secrets derrière la performance exceptionnelle



“ Une préparation quotidienne et un entraînement continu reflète le grand intérêt qu'accorde le Commandement de la GR à la formation de la ressource humaine et au perfectionnement des compétences, grâce à un programme intégré et précis.

”

de cette unité spécialisée relevant de la Garde républicaine, une équipe de la revue «El Djéich» s'est rendue au siège du régiment.

Préparation quotidienne... secret de l'excellence

Pour les cavaliers du régiment, atteindre un haut niveau d'harmonie et de précision n'est pas chose banale, mais c'est le fruit d'un dur labeur, d'une préparation quotidienne et d'un entraînement continu qui reflète le grand intérêt qu'accorde le Commandement de la Garde républicaine à la formation de la ressource humaine ainsi qu'au perfectionnement de ses compétences. A cet effet, les personnels du régiment sont soumis à un programme intégré et précis en matière de préparation spécialisée en équitation, comme le précise le chef d'état-major du régiment, le lieutenant-colonel A. Harzallah qui a déclaré : «La préparation commence à partir des étapes de base qui visent à renforcer la confiance entre le cavalier et son cheval et à ancrer les principes de maîtrise et d'équilibre. Passant par les étapes techniques avancées qui se focalisent sur le développement des performances et l'unification du rythme dans divers mouvements. Ce processus est couronné par la phase d'harmonie où le cavalier et son cheval ne font plus qu'un, dans une parfaite synchronisation, une performance qui est le reflet d'années de précision et de discipline.»

Cet effort continu et quotidien traduit une grande discipline qui distingue les cavaliers du 11^e Régiment de cavalerie et d'escorte, lesquels prennent soin de leurs chevaux dès l'aube, à commencer par le nettoyage des sabots, le contrôle des selles et des brides puis le suivi de leurs entraînements quotidiens qui allient amélioration des compétences individuelles et collectives. Sur ce point, le capitaine A. Belabed, chef de la 1^e Compagnie de démonstration, nous confie : «Afin que chaque participation de la 1^e compagnie aux manifestations de démonstration chorégraphique soit couronnée de succès, le travail préparatoire se concentre essentiellement sur l'amélioration des performances et à combler les lacunes. A ce titre, à l'instar des autres compagnies, un programme quotidien est mis à exécution visant à développer les compétences individuelles et collectives des personnels, et ce, afin de garantir une parfaite harmonie lors de la présentation des honneurs, à pied comme à cheval.»

Si une performance exceptionnelle est le fruit d'un entraînement maîtrisé et d'une discipline stricte, le secret de la perfection réside dans la relation particulière qui unit le cavalier à son cheval, tant elle se situe au-delà des limites de l'entraînement technique, c'est-à-dire au niveau de la confiance mutuelle qui s'établit entre les deux. A cet égard, l'adjudant A. Beldjilali nous révèle : «Chaque jour est une opportunité pour renforcer cette relation, car aucun mouvement ne peut être précis sans le partage de sentiments entre le cheval et le cavalier. C'est à travers l'entraînement quotidien, l'entretien régulier consacré au cheval ainsi que le temps passé ensemble qui renforcent cette confiance et permettent à ce que la démonstration chorégraphique soit exécutée en parfaite harmonie entre le cavalier et son cheval.»

En Algérie, l'équitation n'est pas considérée comme une simple discipline militaire mais un patrimoine civilisationnel enraciné dans la profondeur de l'Histoire. C'est pourquoi les personnels du régiment veillent à la sauvegarde de cet héritage et à le célébrer à chaque

occasion nationale et internationale. A ce titre, la 3^e Compagnie d'escorte et fanfare avec ses trois sections : la fantasia, la fanfare et escorte à cheval, incarne cette interaction entre le patrimoine et la modernité, dans la mesure où elle contribue «à travers ses exhibitions à montrer une des facettes du patrimoine culturel de notre pays ainsi qu'à la préservation des arts équestres traditionnels, dans un cadre moderne qui allie authenticité, modernité et discipline militaire», affirme l'adjoint-chef de la 3^e compagnie, le sous-lieutenant M. Bilal.

Par ailleurs, la section fantasia met en valeur la dimension démonstrative de cet art et le patrimoine équestre algérien à travers des exhibitions qui allient puissance et précision. A ce propos, l'adjudant-chef M. Bouchareb nous explique : «La fantasia fait partie des prestigieux arts traditionnels hérités depuis des générations. Nous visons à entraîner les chevaux à exécuter des représentations équestres collectives sur un rythme uniforme et harmonieux, sous la supervision du chef de groupe. La performance lors de ces exhibitions est le reflet de la maîtrise par le cavalier de son cheval et de la prestation collective dans un climat de discipline et de précision.»

Si la fantasia incarnait la dimension patrimoniale dans ses plus belles images, la section fanfare ajoute à cette dimension une touche artistique raffinée, malgré son niveau de difficulté. Sur ce point, l'adjudant-chef A. Adel, instructeur de musique au sein de la section fanfare, nous dit : «Jouer de la musique à cheval est une mission délicate qui nécessite une parfaite préparation et beaucoup de patience. Nous commençons d'abord par choisir un cheval calme, capable de réagir aux sons sans stress. Ensuite, nous l'habitons progressivement à l'instrument de musique et au son de l'exécution musicale à l'intérieur de l'écurie, avant de passer à l'étape de l'exécution individuelle avec le cavalier sur sa monture, pour finalement arriver à l'exécution au sein de la formation collective. Toutes ces étapes visent à réaliser une parfaite harmonie entre le cavalier et le cheval, où chaque rythme doit s'accorder avec le mouvement du cheval pour que la performance constitue à la fois une œuvre artistique et une preuve de discipline.»

Santé des chevaux... garantir une performance optimale

Le Commandement de la Garde Républicaine accorde une importance capitale à la santé du cheval, considéré comme le partenaire essentiel du cavalier. Aussi, le 11^e Régiment de cavalerie et d'escorte veille à suivre minutieusement l'état de santé des chevaux, à même de contribuer à la préservation du niveau d'entraînement et de la performance dans les différentes manifestations





ou dans l'accompagnement des convois officiels.

A ce propos, le médecin vétérinaire principal S. Gasmi nous confie : «*Au niveau de la clinique vétérinaire, nous veillons quotidiennement à suivre l'état de santé des chevaux. Les soins continus comprennent la régulation de la qualité et de la quantité des repas servis, selon les besoins de chaque cheval, et de s'assurer de sa disponibilité avant chaque mission ou démonstration officielle.*» Pour sa part, le capitaine A. Zemouri, chef de la clinique vétérinaire du régiment nous déclare : «*On exécute un programme préventif annuel qui comprend des mesures d'hygiène prophylactique (lutte contre les parasites, éradication des insectes et des rongeurs, stérilisation continue des installations), et ce, afin de garantir un environnement sain et sécurisé à l'intérieur des écuries. Il est à noter que le staff vétérinaire composé de médecins et d'assistants œuvre à assurer une disponibilité permanente des chevaux en toutes circonstances, en particulier lors des démonstrations officielles où il n'y a pas droit à l'erreur ou à l'hésitation.*»

Ce dispositif est complété par le travail inlassable du maréchal-ferrant. A ce sujet, il convient de noter que le chef de groupe de ferronnerie, l'adjudant M. Zouaoui, dispose d'un staff spécialisé qui assure la prise en charge de toutes les actions y relatives dont l'entretien des sabots du cheval afin que ce dernier puisse se déplacer en toute sécurité et dans le confort lors des entraînements et démonstrations officielles, car comme le dit le dicton «*Pas de sabot, pas de cheval*», indiquant que la santé du cheval commence par l'entretien minutieux de ses sabots. A cet effet, les soins méticuleux quotidiens s'intègrent parfaitement aux équipements modernes dont est dotée la clinique, ce qui permet aux chevaux d'être en état de disponibilité en permanence pour accomplir leurs missions avec une haute compétence.

Escorte par motocycles... un autre domaine

Le 11^e Régiment de cavalerie et d'escorte comprend, en plus des compagnies de cavalerie, une compagnie dédiée aux motocycles. Créeée en 2021, sa principale mission, selon le lieutenant M. Brinis, chef de la 2^e section, consiste à l'escorte du convoi officiel de Monsieur le Président de la République et des délégations officielles des chefs d'Etat et souverains hôtes de l'Algérie au niveau des résidences présidentielles. Cette compagnie participe également aux différentes manifestations nationales.

La préparation spécialisée des motocyclistes se déroule

Colonel K. Hadjadj, commandant du régiment

«L'action du 11^e Régiment de cavalerie et d'escorte du Commandement de la Garde républicaine repose sur trois piliers fondamentaux :

«Disponibilité, détermination et dévouement», qui sont des valeurs que nous œuvrons à concrétiser sur le terrain à travers le travail quotidien et la disponibilité permanente pour accomplir les missions avec compétence et détermination. Nous veillons continuellement à développer la relation complémentaire du binôme cavalier - cheval, et ce, dans le cadre d'un programme précis de préparation au combat et de spécialisation. Cette année, nous œuvrons à élargir cette relation au trio «cavalier - cheval - vétérinaire», dans une démarche visant à réaliser une parfaite harmonie entre les aspects humain et technique. Par ailleurs, des préparatifs sont en cours pour doter le régiment d'une clinique vétérinaire comprenant des installations modernes, telles qu'une salle de chirurgie spécialisée pour les chevaux, des appareils d'échographie, un laboratoire d'analyses équipé des dernières technologies, des salles d'exams et de soins ainsi que des box d'hospitalisation. Le régiment a également été renforcé par de nouvelles infrastructures, à l'instar des pistes équestres qui seront équipées selon les normes internationales et des écuries modernes, assurant ainsi le travail dans les meilleures conditions. Notre ultime objectif demeure de représenter l'Algérie et l'Armée nationale populaire de la meilleure manière possible»■

sur plusieurs étapes qui visent essentiellement à développer leurs compétences individuelles et collectives et à assurer leur entière disponibilité. Selon l'adjudant-chef M. Djemâa, instructeur des motocyclistes, la préparation débute par la phase de base qui renforce le contrôle de la moto et la compréhension des principes fondamentaux de la conduite, puis vient la phase de préparation avancée qui vise à affiner les compétences individuelles et la maîtrise de la vitesse et des manœuvres. Il y a ensuite la phase technique collective qui se concentre sur le travail coordonné au sein de la compagnie et elle se termine par la phase d'harmonie technique où la performance collective s'uniformise et la cohésion entre les motocyclistes est complète. Ces étapes sont couronnées par le rassemblement des formations de motocycles lors des défilés et des représentations officielles■



Chaque jour est une opportunité pour renforcer la relation entre le cavalier et son cheval.

REGIMENT SPECIAL D'INTERVENTION DE LA GARDE REPUBLICAINE

Unité d'élite au diapason des exigences de la bataille moderne

Le Régiment spécial d'intervention de la Garde républicaine chahid Boualem-Djad constitue l'une des unités d'élite de l'Armée nationale populaire, qui exécute ses missions conformément aux exigences de la guerre moderne, en faisant face aux menaces asymétriques, caractérisées par leur complexité et leur caractère imprévisible. Pour y faire face, les combattants doivent être dotés de dispositions physiques et de combat très élevées. Ce que nous avons pu constater durant notre visite au siège du régiment pour les besoins de la réalisation du présent reportage qui a été également une occasion pour nous de partager le quotidien de ses personnels durant l'exécution de leurs missions d'instruction.

A. Gherarmi Trad: A. Lahmel Ph. A. Hellou

Le régiment a été créé en tant que force de réaction spéciale, capable de s'adapter aux exigences de la bataille moderne et de faire face aux menaces complexes et inattendues. Il est chargé de missions d'intervention spéciale dans des situations exceptionnelles complexes et difficiles, d'assurer un soutien technico-opérationnel aux unités de la Garde républicaine ainsi que d'autres missions.

Lors de notre visite dans les différentes structures d'entraînement et d'instruction de cette unité, notre accompagnateur, chef des opérations du régiment, le commandant R. Hassani nous a informé que pour garantir un haut niveau de préparation physique et au combat adapté à la nature des missions, le régiment dispose d'une

«zone d'entraînement comprenant plusieurs structures d'instruction, à l'instar du bâtiment d'assaut, des stands de tir, du parcours du combattant, du parcours de l'artificier, du parcours du binôme cynophile, du parcours de tir opérationnel, du parcours de conduite opérationnelle, du parcours de course, de salles de renforcement musculaire et bien d'autres structures importantes».

Combattants d'élite pour des missions complexes

Les personnels relevant du Régiment spécial d'intervention de la Garde républicaine doivent remplir les conditions requises par la nature de leurs missions, telles que la condition physique, la confiance en soi, le sérieux, la précision et la rigueur. Après qu'ils auront rejoint le régiment, les personnels venus des différentes structures de formation et d'autres unités suivent un programme de qualification adapté aux spécificités de l'unité qui comprend plusieurs tests : psychologique, médical, de condition et d'aptitude physiques. Une fois le test passé avec succès, le candidat peut considérer qu'il est au début du projet qui fera de lui un futur combattant d'élite.

L'étape suivante consiste à suivre une session de formation de base en intervention spéciale (une année d'instruction complète), à l'issue de laquelle les promus sont orientés vers les différentes spécialités liées à l'intervention spéciale et au soutien technico-opérationnel, comme la session de tir de précision, la formation à la manipulation des explosifs, le binôme cynophile, la session marine et la session





motocyclistes au niveau du régiment ou en coordination avec les unités spéciales de l'ANP. Selon le chef des opérations, le commandant R. Hassani, «*le régiment s'appuie sur l'exécution de programmes de préparation au combat, selon les spécialités dispensées, conçus pour garantir aux personnels l'acquisition d'un fort potentiel combatif ainsi que de grandes aptitudes physiques et psychologiques qui leur permettent d'accomplir pleinement leurs missions spéciales de combat dans toutes les conditions.*»

Préparation au combat à caractère spécial

Ce que nous avons remarqué en prenant connaissance du programme d'instruction et de préparation au combat, c'est que l'amélioration de la disponibilité opérationnelle du régiment ainsi que l'acquisition des aptitudes et de la compétence au combat constituent une priorité absolue. A cette fin, des programmes d'entraînement spécifiques ont été élaborés, conformément à un système qualitatif et intégré, au diapason des exigences de l'instruction et de la formation destinées à l'élite. Cet entraînement rigoureux a permis aux personnels de l'unité de travailler dans un esprit d'équipe soudée. Les personnels du régiment suivent des entraînements intensifs dans des environnements variés, incluant les zones urbaines, montagneuses et désertiques ainsi que le milieu maritime, afin de garantir leur disponibilité opérationnelle dans toute mission qu'ils auront à exécuter. La spécificité de cette unité d'élite se reflète à travers l'adoption d'une approche qui combine personnel spécial, matériel spécial et entraînement spécial. Un entraînement basé sur l'augmentation progressive et méthodique des compétences au combat, grâce à la rigueur de l'instruction technique et tactique, individuelle et collective, au contrôle de l'utilisation opérationnelle des matériels et équipements, ainsi que la simulation fidèle de la réalité et des conditions de la guerre moderne, caractérisée par la complexité de l'environnement d'intervention éventuel et par le risque croissant lié à l'utilisation des technologies avancées de combat.

L'appui du cynophile constitue l'une des clés de la réussite lors de l'exécution des opérations de combat. Il peut être assuré grâce à la disponibilité de personnels qualifiés et spécialisés dans le domaine du dressage des chiens à différentes techniques : assaut et intervention, recherche et détection, sécurité et accompagnement, surveillance et protection dans divers environnements aquatiques, forestiers, semi-désertiques... En effet, le binôme cynophile constitue l'un des points forts qui contribue à accroître l'efficacité requise lors d'une mission d'intervention spéciale. A ce propos, le commandant de la section cynophile, l'adjudant W. Nadji affirme : «*Le renforcement du Régiment spécial d'intervention par des chiens dressés à diverses techniques d'intervention est un choix stratégique indispensable qui renforce l'efficacité des*



opérations, protège les êtres humains et assure la maîtrise rapide des situations dangereuses. Ainsi apparaît l'importance de ce type de chiens en tant que partie essentielle de la force de combat des unités spéciales.»

Le tireur d'élite est tout aussi important que ses prédécesseurs puisqu'il occupe une place majeure dans le programme d'instruction au sein de l'unité. Nous avons assisté, au niveau du champ de tir, à des séances d'entraînement au tir de précision qui nous ont permis de voir combien les personnels en action s'appliquent à perfectionner leurs compétences en matière de tir et de maîtrise de ses différentes techniques, notamment le tir de précision à différentes distances et dans toutes les positions, tout en progressant vers l'objectif. Le tireur (sniper) est considéré comme «*l'élément principal dans l'exécution des missions d'assaut contre des bâtiments, en ce qu'il assure une couverture permanente des personnels des groupes d'intervention dans tout environnement opérationnel potentiel*», explique le tireur d'élite, le sergent-chef S. Tartag.

▲
Le régiment fait face aux menaces complexes et inattendues.

Exercices simulant les missions spéciales

Lors de notre reportage, nous nous sommes rendus dans l'une des sous-unités du régiment, la section d'intervention, composée d'un groupe d'intervention et de soutien technico-opérationnel. Ce dernier comprend des tireurs d'élite, des artificiers et un binôme cynophile. Nous n'avons pas manqué l'occasion d'assister à un exercice tactique exécuté par ses personnels intitulé «*Intervention lors d'une mission de renforcement d'un site sensible et de neutralisation d'un groupe criminel*». Ces exercices visent, selon le lieutenant W. Ben Abdelmalek, à renforcer les capacités de combat en exerçant les combattants aux différentes méthodes et techniques d'assaut, aux techniques de tir en mouvement et de tir concentré, ainsi qu'à la maîtrise optimale de la technique de relais entre combattants. La parfaite maîtrise de ces techniques est une nécessité absolue pour assurer la cohésion entre les combattants et la réussite des missions.

Lieutenant-colonel S. Guendouz, commandant du régiment

«Afin d'atteindre les plus hauts degrés de disponibilité au combat, le Régiment spécial d'intervention de la Garde républicaine accorde une grande importance à la préparation au combat, en optant pour des méthodes de formation adaptées qui englobent trois niveaux : de base, avancé et professionnel, en vue de développer progressivement les capacités et les compétences de ses personnels et de coordonner les techniques d'intervention spéciale pour assurer une exécution collective efficace et flexible de ces missions sans compromettre les mesures de sécurité et en veillant à préserver les personnes. Le régiment offre également un environnement de travail exemplaire en mobilisant tous les moyens matériels nécessaires à l'entraînement. Le Régiment spécial d'intervention du Commandement de la Garde républicaine poursuit l'amélioration de ses performances afin de maintenir les plus hauts niveaux de préparation et d'atteindre le professionnalisme dans l'exécution des missions. Cela passe par l'intensification des entraînements et l'exécution d'exercices conjoints avec les unités d'élite de l'ANP, dans le cadre de l'échange d'expériences acquises, ainsi qu'en veillant en permanence à l'adaptation du contenu et des méthodes d'instruction et de préparation au combat aux exigences de la bataille moderne qui est devenue plus complexe de par le recours intensif à la technologie»■

Ce que nous avons remarqué en suivant le déroulement de cet exercice, c'est le haut degré de professionnalisme et la totale disponibilité des personnels du régiment. C'est un des exercices pratiques réalisés régulièrement, conformément à des programmes et des méthodes étudiés, simulant la réalité dans le but de renforcer la capacité de maîtrise des équipements et la coordination opérationnelle entre les différents intervenants, et qui montrent combien les opérations spéciales exigent un effort et une préparation de qualité, ce que nous avons constaté chez les personnels du Régiment spécial d'intervention.

Les missions maritimes au cœur des missions du Régiment spécial d'intervention.

Cohabiter avec le milieu marin

Les missions maritimes sont également au cœur des missions du Régiment spécial d'intervention. Elles sont exécutées par des formations



organiques formées dans les spécialités maritimes qui comprennent plongeurs et commandos de marine. Ces derniers sont formés dans les écoles et centres d'instruction et de formation relevant du Commandement des forces navales afin de répondre aux exigences représentées par les menaces asymétriques en milieu maritime ainsi que par tout autre type de menace. Le régiment veille à la formation de ses cadres dans plusieurs spécialités maritimes : plongeur, démineur, nageur de combat, fusilier marin, plongeur de travaux sous-marins. A propos de cette formation, le chef de la compagnie maritime, le capitaine A. Tiguerine explique qu'elle se caractérise «par un système de formation continue où le personnel progresse à travers différents niveaux jusqu'à atteindre celui d'instructeur dans différentes spécialités».

Notre présence au sein du Régiment spécial d'intervention a été une opportunité privilégiée pour prendre connaissance de ses missions spéciales et de côtoyer ses combattants, dont la compétence et la haute capacité au combat sont les principales qualités. Ces hommes sont connus pour leur ténacité sur le terrain. Leur quotidien est rythmé par une instruction militaire et des activités sportives visant à garantir leur pleine disponibilité. L'audace, le courage et la vigilance sont leur devise dans l'exécution de leurs missions, des qualités que tous les combattants opérant dans les conditions complexes se doivent de posséder■





4^e REGIMENT MOTORISE D'INTERVENTION Haute disponibilité opérationnelle

Les Régiments motorisés d'intervention du Commandement de la Garde républicaine revêtent une importance majeure sur le plan organisationnel, équipements, de formation et d'instruction, étant donné la nature et les spécificités des missions qui leur sont assignées. Le Commandement de la Garde républicaine a mis l'accent sur la complémentarité et l'harmonisation entre l'élément humain qualifié et les équipements modernes disponibles.

F. Chetouane Trad: A. Lahmel Ph. I. Selami

Une équipe de la revue «El Djieich» s'est rendue au siège du 4^e Régiment motorisé d'intervention chahid Abderrahmane-Arbadji où nous avons été accueillis par le commandant du régiment, le lieutenant-colonel Z. Kazouri qui, en guise de présentation, a souligné que «la disponibilité n'est pas un slogan, mais un mode de vie quotidien. Chaque personnel de cette unité sait que chaque instant peut être un moment d'intervention, c'est pourquoi nous vivons l'entraînement comme nous vivons le terrain». C'est ce que nous avons constaté d'ailleurs durant notre visite au régiment et lors de nos conversations et interactions avec les personnels. Le 4^e Régiment motorisé d'intervention est une unité de combat relevant du Commandement de la Garde républicaine, ses missions consistent principalement en l'intervention pour soutenir les Régiments de garde et de protection, pour soutenir et protéger les sièges et les institutions

souveraines, ainsi que l'exécution de diverses tâches confiées par le Haut commandement de l'ANP qui exigent rapidité, efficacité d'exécution et prise de la bonne décision. Tout cela exige nécessairement des capacités techniques, opérationnelles et humaines d'un niveau exceptionnel, caractérisées par une discipline rigoureuse et un entraînement physique et psychologique spécial. A cet effet, le régiment comprend des compagnies motorisées d'intervention, appuyées par des sections de diverses spécialités, telles que le mortier, l'artillerie contre-aéronefs et l'artillerie antichar.

Renforcement des acquis théoriques et pratiques

Le régiment veille à assurer un entraînement continu et rigoureux à ses combattants, dans des conditions proches de la réalité afin de préparer et former des combattants aptes à accomplir l'ensemble de leurs missions de combat, en toutes circonstances, en maîtrisant parfaitement les armes mises à leur disposition. Par ailleurs, le visiteur peut remarquer l'activité incessante des personnels du régiment et leur haut niveau d'engagement lors de l'entraînement. Nous avons observé cela lors d'un exercice pratique sur un véhicule blindé léger.

Selon le lieutenant L. Lebsisse, ces cours visent à «améliorer et renforcer les acquis cognitifs et militaires de nos combattants pendant l'exécution des missions qui leur sont assignées. Ils comprennent deux volets : le volet théorique, se basant sur des tableaux muraux qui expliquent les systèmes de ce véhicule, et le volet pratique qui s'appuie sur les différents types de maquettes du véhicule». Pour sa part, le conducteur, le sergent-chef N. Refass nous a parlé des composants du véhicule avec grande expertise et

**“
L'exécution des opérations et des missions spéciales du régiment exige un effort et une préparation qualitative des combattants, à travers la mise en place des scénarios simulant la réalité.**

”

savoir-faire, ce qui exige disponibilité et concentration élevées pour assimiler les informations et les connaissances. A ce propos, il ajoute : «*De telles leçons m'ont permis d'acquérir des connaissances et des expériences qui ont facilité mon intervention afin de réparer diverses pannes sur tous types de moteurs, en particulier les plus modernes, permettant ainsi un gain de temps et la préservation de la disponibilité du matériel.*»

Au sein du régiment, notre curiosité nous a conduits à observer de près l'entraînement et la préparation sur le terrain des équipages des véhicules blindés légers au niveau du parc automobile où nous nous sommes approchés de l'équipage de l'un de ces véhicules, dirigé par le lieutenant M. Zouaoui qui a souligné l'importance de cette étape en déclarant : «*Après avoir bénéficié des connaissances théoriques, scientifiques et techniques, des séances sur le terrain sont programmées afin de tester notre assimilation des leçons reçues ainsi que notre disponibilité dans la gestion et la maîtrise des différents systèmes de contrôle, tout en assurant l'exploitation optimale des équipements et des dispositifs du véhicule.*»

Dans le même contexte, le radio tireur du véhicule blindé léger, le sergent-chef K. Kahlouche explique : «*En tant que radio tireur du véhicule, ma mission consiste en la maîtrise totale du système de tir du véhicule, en toutes circonstances, l'accomplissement de diverses missions et réagir dans les plus brefs délais en matière d'identification des objectifs et de leur destruction avec précision. Nous prenons cela très au sérieux, notamment dans l'exécution des divers exercices programmés au cours de l'année de préparation au combat qui sont adaptés à la réalité.*»

Quant au conducteur du véhicule, le sergent-chef B. Aterrai, il a souligné la nécessité de renforcer la disponibilité et de disposer d'un haut niveau d'entraînement et de compétence dans la conduite du véhicule, notamment durant l'exécution des exercices, en faisant preuve de sérieux dans l'exécution des tâches et des manœuvres en vue de garantir l'accomplissement de toutes les missions confiées avec pleine efficacité et fidélité. Il ajoute :



«*Nous n'oubliions pas non plus l'attention particulière que nous portons à ce véhicule afin d'assurer la disponibilité technico-opérationnelle, grâce à la maintenance régulière et au respect des consignes de sécurité.*»

Au niveau de l'atelier génie de combat, les personnels du régiment apprennent à gérer et à faire face aux différentes situations, notamment celles de recherche et de détection de piéges. Selon l'instructeur, le sergent-chef H. Ferhat, «*il est indispensable que chaque combattant connaisse ce genre de techniques, compte tenu de leur rôle dans les opérations d'assaut au niveau des zones urbaines et forestières, étant donné qu'il s'agit de l'environnement dans lequel ils opèrent.*» Dans la zone d'entraînement à la survie, dotée de différents moyens, les combattants s'entraînent aux techniques de survie, telles que s'approvisionner en eau, allumer un feu, sécuriser un abri afin qu'ils puissent accomplir leurs missions en milieu hostile, en l'absence d'approvisionnement. A ce propos, le capitaine H. Ben Bata affirme : «*Ces exercices pratiques permettent au combattant d'exploiter tous les reliefs et terrains pour assurer la discréetion des actions de combat et la disponibilité opérationnelle pour accomplir pleinement les missions sur le terrain.*»

Disponibilité physique élevée

Jouir de la force physique et psychologique nécessaires constituent un facteur indispensable sur le terrain et face à la réalité opérationnelle des différentes missions. Fidèle au principe «*S'entraîner comme si on combattait*», et vu la nature des missions qui exige et impose du combattant de jouir d'une excellente condition physique et de l'endurance. Aussi, le Commandement du régiment accorde une importance particulière à la préparation physique du combattant, et ce, à travers l'exécution d'un programme sportif intensif englobant différentes disciplines, sous la supervision d'instructeurs spécialisés qui travaillent avec professionnalisme pour enseigner aux personnels les techniques du franchissement d'obstacles et le parcours du combattant, mais aussi divers arts martiaux, notamment le gueuksoul, pratiqué régulièrement au sein du régiment. Nous avons assisté à une séance d'entraînement dans cet art, durant laquelle les personnels ont montré de grandes compétences





par leur maîtrise des mouvements individuels et collectifs ainsi que des positions de tir de gueksoul, dans différentes directions, avec une coordination parfaite entre l'effort musculaire et intellectuel. Ce qui participe au renforcement de la disponibilité au combat, de l'endurance, de la maîtrise de soi et à créer chez l'individu et dans le groupe la dynamique nécessaire pour mener à bien toutes les actions de combat. Concernant cet aspect, l'entraîneur de gueksoul, l'adjudant Y. Bouabida, indique : «Nous assurons aux personnels un entraînement qualitatif et veillons à ce qu'ils acquièrent l'ensemble des compétences liées à cette discipline sportive qui les renforce physiquement et psychologiquement et leur permet de faire face aux menaces auxquelles ils sont susceptibles d'être confrontés lors de l'accomplissement de missions complexes. Ce sport éveille ainsi la confiance en soi, ce qui a un effet positif sur le moral.»

Exercices simulant la réalité opérationnelle

L'exécution des opérations et des missions spéciales du régiment exige un effort et une préparation qualitative des personnels, à travers la mise en place de scénarios simulant la réalité. A ce propos, le chef de Compagnie motorisée d'intervention, le commandant F. Bekhouche, souligne : «Le grand défi n'est pas la difficulté de la mission mais de garder son sang-froid et la précision en pleine tension. Nous travaillons dans un esprit d'équipe et le succès sera ainsi collectif avant d'être individuel», ce qui est concrétisé au niveau du régiment où l'entraînement se déroule selon des programmes et méthodes étudiés simulant la réalité. Nous avons assisté à un exercice de simulation ayant pour thème «L'intervention en zone urbaine», au cours duquel nous avons constaté le haut degré de disponibilité opérationnelle des combattants ainsi que leur maîtrise des systèmes d'armes et des matériels dont est doté le régiment. Tout est conçu de manière à atteindre l'objectif suprême qui est d'élever le degré de disponibilité et de renforcer les aptitudes au combat en améliorant les méthodes et les modes de maîtrise des différentes techniques, armes et matériels. A ce titre, «la rapidité, la précision et la coordination sont les clés qui déterminent la réussite ou l'échec d'une mission», déclare le lieutenant A. Selmani, chef de la Section motorisée d'intervention.

Lieutenant-colonel Z. Kazouri, commandant du régiment

«La préparation au combat revêt une importance particulière et bénéficie d'une grande attention, cela en s'appuyant sur des approches modernes et des méthodes d'instruction étudiées et adaptées afin d'élever les capacités physiques et l'endurance de nos combattants, de perfectionner leurs compétences et leurs connaissances combatives qui, à leur tour, contribuent à l'amélioration de la coordination et de l'homogénéité lors de l'accomplissement de diverses missions. Le régiment poursuit le développement des capacités de combat de ses sous-unités pour atteindre le plus haut niveau de professionnalisme, conformément à la vision du Commandement de la Garde républicaine qui repose sur l'adaptation du contenu et des méthodes de préparation au combat aux exigences des guerres modernes, caractérisées par leur complexité et l'utilisation excessive des technologies. Le Commandement du régiment accorde également une importance majeure au facteur humain, à travers la gestion rationnelle de ses aptitudes physiques et scientifiques, conformément aux perspectives et aux plans futurs à moyen et long termes. Parallèlement, nous accordons une attention particulière au moral et à l'état psychologique des personnels, à travers diverses activités récréatives et voies de communication permanentes, en œuvrant à garantir un environnement exemplaire»■

Il convient de noter que le régiment participe à divers exercices démonstratifs avec munitions réelles et de tirs réels au niveau du 1^{er} champ de tir et de manœuvres de la 1^{re} Région militaire, à l'instar de l'exercice démonstratif «El Hisn 2024».

Durant notre visite, nous avons partagé le quotidien des personnels du 4^e Régiment motorisé d'intervention du Commandement de la Garde républicaine, qui incarnent véritablement la discipline, le professionnalisme et le dévouement à la Patrie. Nous avons été témoins d'une réalité indéniable. Ce sont des hommes qui ne reculent jamais, travaillant dans le silence, constamment vigilants et pleinement engagés dans l'accomplissement de leurs nobles missions avec dévouement. Pour eux, la disponibilité n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'un entraînement et d'une préparation permanents et persévérents■



► Jouir de la force physique et psychologique nécessaires constitue un facteur indispensable sur le terrain.

COMPLEXE EQUESTRE DE LA GARDE REPUBLICAINE

Harmonie parfaite entre le cavalier et le cheval

Les centres d'équitation militaires, à l'instar du Complexe équestre du Commandement de la Garde républicaine, se présentent comme des phares reliant le passé au présent, en raison de leur contribution à la préservation du patrimoine culturel et civilisationnel national. Ces structures ne sont pas de simples lieux d'apprentissage de l'équitation, mais ce sont également des établissements de formation spécialisée, chargés d'histoire et préservant les compétences traditionnelles authentiques telles que l'équitation de parade, d'escorte, la fantasia, le carrousel et autres.

B. Amiour Trad: M. Mayouf Ph. I. Selami

Les centres d'équitation bénéficient d'un soutien considérable de la part du Haut commandement de l'Armée nationale populaire, convaincu que la préservation du patrimoine équestre est un élément essentiel de l'identité nationale, contribuant à l'éducation de nouvelles générations fières de leur authenticité et imprégnées des valeurs nationales, culturelles, civilisationnelles et historiques. C'est ce qu'il nous a été donné de constater lors de notre visite au Complexe équestre du Commandement de la Garde républicaine pour les besoins de la réalisation de ce reportage. Le Commandement de la Garde républicaine ne ménage aucun effort pour développer cette arme, à travers l'édification de structures et la réalisation de terrains, l'élaboration de plans et de programmes visant à améliorer les races et acquérir les meilleurs chevaux, ainsi que la généralisation de la pratique de l'équitation au niveau de l'Armée nationale populaire, dans les centres équestres situés à Blida, Cherchell et Oran.



Centre de formation et des sports équestres... le maillon le plus important

Le Complexe équestre du Commandement de la Garde républicaine a été créé en vertu de l'arrêté ministériel du 2 avril 2016. La première structure, le Centre de formation et des sports équestres, constitue l'un des cinq départements du complexe, dont le Centre hospitalier vétérinaire.

Le Centre de formation et des sports équestres est le maillon le plus important du complexe. Selon le directeur de formation et des sports équestres, le commandant S. Zaâbat, il est chargé de la formation de base des cavaliers dans diverses spécialités, de la formation des personnels aux métiers liés aux chevaux, de l'élaboration de programmes pédagogiques et de l'intégration de nouvelles méthodes d'enseignement. Il assure également la préparation des équipes d'équitation aux compétitions nationales et internationales, militaires et civiles, contribuant ainsi au développement de l'élite



sportive en équitation. Le stage pour l'obtention du Certificat militaire professionnel du 2^e degré, spécialité équestre, est une étape essentielle en raison du jeune âge des stagiaires, facteur clé dans la formation d'une génération de cavaliers destinée à honorer l'arme de la Garde républicaine. L'accent est mis sur la pratique, accompagnée de cours théoriques.

Selon le chef de compagnie des élèves, le capitaine A. Ben Ali, le programme destiné aux élèves sous-officiers dure neuf mois, soit environ 40 semaines de formation spécifique, complétées par une formation militaire générale. Le volume horaire consacré à la monte atteint plus de 780 heures durant la durée du stage, dont 280 heures en dressage technique et en saut d'obstacles. L'équitation traditionnelle associée aux cérémonies compte plus de 220 heures de pratique sur le terrain.

Le centre dispose de cadres compétents assurant une formation de qualité pour le Brevet militaire professionnel des 1^{er} et 2^e degrés. Certains ont suivi une formation à l'étranger, tandis que d'autres possèdent une grande expérience acquise lors de missions de parade et d'escorte de Monsieur le Président de la République et ses invités, et qui ont obtenu des distinctions lors de compétitions équestres, notamment en saut d'obstacles.

Spécialités diverses pour un objectif unique

La formation au complexe équestre englobe plusieurs spécialités, notamment le saut d'obstacles. L'élève sous-officier contractuel I. Belkizi explique : «Le but de ces exercices est de maintenir le cavalier concentré sur l'anticipation des mouvements du cheval, d'exécuter ses propres mouvements avec assurance et discipline, tout en renforçant sa confiance en soi et sa capacité à s'adapter aux diverses situations. Cela lui permet de maintenir un équilibre parfait et d'être au diapason des mouvements de son cheval.»

La spécialité du dressage artistique repose quant à elle sur l'harmonie parfaite entre le cavalier et le cheval, avec l'exécution de mouvements précis et coordonnés, en veillant à la maîtrise de la vitesse d'exécution, de l'équilibre, de l'habileté et du contrôle lors du franchissement d'obstacles mobiles ou fixes. Le sergent contractuel A. Benarbia, qui compte une grande expérience en équitation qu'il pratique depuis son plus jeune âge dans sa région natale dans l'ouest du pays, nous confie : «Ces exercices sont conçus de manière à développer et améliorer les compétences du cavalier, s'agissant notamment de la position assise, de l'équilibre, de la rectitude, de la souplesse et du rythme, et qui lui permettent d'évaluer la situation et d'agir en conséquence.»

Tous les professionnels interrogés soulignent qu'un environnement sécurisé et confortable pour le cheval est essentiel. Une mauvaise

manipulation peut provoquer méfiance, agressivité et comportements dangereux. Le capitaine J. Ben Ammar, chef de l'équipe nationale militaire d'équitation, détenteur de nombreux prix et médailles, ajoute : «Ce sont des actions que le cavalier doit mettre en pratique quotidiennement pour atteindre la maîtrise. C'est ce que nous avons observé auprès des équipes équestres du complexe ou de la jumenterie de Chebli.»

Pour soutenir la formation spécialisée, un guide pratique et scientifique a été proposé, faisant œuvre de référence générale. Ce guide qui aborde les fondamentaux de l'équitation contribuera sans aucun doute à une gestion optimale des séances équestres. Il standardise les concepts conformément aux normes internationales, tout en assurant la sécurité du cavalier et du cheval.

Centre hospitalier vétérinaire... un soutien essentiel

Le Centre hospitalier vétérinaire est l'une des structures importantes et principales sur lesquelles repose le Complexe équestre de la Garde républicaine. Il est chargé, selon le capitaine M. Ben Sahtout, de suivre la santé quotidienne des chevaux, de contrôler l'hygiène des écuries, d'appliquer les mesures préventives pour éviter les blessures et les maladies, de superviser l'alimentation et d'intervenir en cas de blessures ou de maladies. Il réalise des interventions sanitaires immédiates en cas de blessures et veille à administrer les traitements prescrits par les médecins vétérinaires. Il élabore également des programmes nutritionnels pour

Suivi de la santé au quotidien des chevaux et application des mesures préventives.



Lieutenant-colonel I. Bekakria, directeur du complexe équestre

«Lorsque nous évoquons le niveau de formation spécialisée au sein du complexe équestre, il convient de souligner les étapes franchies par ce dernier dans ce cadre, et ce, à la lumière de la vision clairvoyante du Haut commandement de l'ANP en général et du Commandement de la Garde républicaine en particulier. Il faut savoir que le personnel est encadré par des experts chevronnés dans ce domaine et c'est dans ce sens que nous avons œuvré au fil des années et nous sommes toujours sur la même orientation, au regard notamment du développement notable enregistré dans ce domaine au niveau national et international, vu nos participations à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

Nous suivons et accompagnons les différentes évolutions dans notre domaine en nous appuyant sur de nouvelles méthodes et des programmes qui ont prouvé leur efficacité sur le terrain, en plus de l'emploi des technologies modernes, comme en témoignent les succès continus de nos équipes sportives militaires.

En ce qui concerne les priorités, il y a lieu de souligner que l'objectif à court terme consiste à assurer en permanence une formation de qualité de la ressource humaine, considérée comme le pilier de tout développement de la discipline équestre au niveau de l'élite, et cela afin que les différentes missions soient accomplies avec une grande efficacité. De plus, nous aspirons également à élargir et à intensifier nos participations aux différentes compétitions nationales et même internationales pour représenter au mieux l'arme de la Garde républicaine et l'Armée nationale populaire»■

les chevaux nouvellement acquis. La jumenterie de Chebli, mise à la disposition du Complexe équestre du Commandement de la Garde républicaine, est dotée de tous les équipements nécessaires à l'élevage et aux soins des chevaux de différentes races et lignées.

L'équipe d'«El Djéich» s'est rendue au niveau de cette structure moderne où elle a

rencontré son gestionnaire, le commandant B. Bougherara, qui nous a expliqué que la mission de cette dernière consiste à assurer le suivi de l'élevage des chevaux, en particulier les chevaux barbes pur-sang, de même que le suivi des juments poulinières en phase de reproduction est assuré avec une précision scientifique. «Notre objectif est de préparer des chevaux robustes, équilibrés et qualifiés pour une performance optimale. Nous assurons leur nutrition, leur suivi et leur entraînement continu, car la pureté de la race influence leur comportement. C'est pourquoi les structures de la jumenterie ont été conçues dans cette perspective (pureté de la race, préservation de la productivité des chevaux et développement de la race barbe).»

Pour sa part, la vétérinaire N. Samahi nous a confirmé que «dans ce site attrayant aux paysages enchantés qu'offrent les plaines de la Mitidja, l'attention est axée sur les juments en gestation, nous œuvrons à développer des races fortes, calmes et intelligentes hissant la performance des chevaux à l'avenir et leur intégration dans les différentes disciplines, contribuant ainsi à porter haut l'étendard de la Garde républicaine lors des événements sportifs et occasions nationales et internationales.»

Par ailleurs, une importance capitale est accordée à la santé des chevaux, en application du dicton «Pas de sabot, pas de cheval», et ce, à travers l'entretien du sabot, considéré comme le fondement de tout succès. A ce propos, l'adjudant S. Kella, qui exerce le métier de maréchal-ferrant, affirme : «Le sabot est le point de départ et le pivot sur lequel se construit la gloire du cavalier et la puissance du cheval. Il est la vitrine qui reflète la santé de ce dernier, c'est pourquoi une attention particulière lui est accordée.» A cela s'ajoute le suivi de certaines maladies par les vétérinaires du complexe■

Le but de ces exercices est de maintenir le cavalier concentré sur l'anticipation des mouvements du cheval.





ECOLE DE MUSIQUE DU COMMANDEMENT DE LA GARDE REPUBLICAINE

Préserver et promouvoir notre patrimoine musical

L'Ecole de musique du Commandement de la Garde républicaine moudjahid El Amine-Bechichi s'est imposée, depuis son inauguration, le 28 novembre 2019, comme un phare et un pôle d'excellence dans la formation de musiciens militaires, réunissant maîtrise technique et sens du devoir national, traduisant ainsi le visage culturel et raffiné de l'Armée nationale populaire et son rôle remarquable dans la préservation, la transmission de notre patrimoine culturel et civilisationnel immatériel, outre sa promotion au sommet.

M.Bahet Ph. A.Bouzaher

Conçue dans un esprit d'harmonie, alliant authenticité et modernité, l'école reflète la noblesse de sa mission et l'héritage culturel qu'elle incarne, offrant un cadre propice à l'apprentissage, à la créativité et à la discipline, comme l'a affirmé le commandant de la Garde républicaine, le général-major Tahar Ayad, lors de la cérémonie d'ouverture de l'année scolaire 2025-2026, en déclarant :

«Le Haut commandement de l'ANP a mis à

disposition tous les moyens humains et matériels, notamment les infrastructures d'enseignement et moyens pédagogiques pour la réussite de l'appareil de formation de cette école.»

L'Ecole de musique du Commandement de la Garde républicaine n'est pas née du néant. Elle est l'héritière du premier noyau qui a vu le jour en 1960, durant la glorieuse Révolution libératrice, avec mission d'interpréter les chants nationaux et patriotiques. Les formations musicales de l'ANP ont depuis accompagné les grands événements et moments forts de notre glorieuse Histoire. Aujourd'hui, l'école constitue un modèle de synergie entre discipline militaire et exigence artistique, où l'apprentissage musical se fait selon les standards académiques internationaux. Elle s'est engagée dans la voie de la modernisation et de la numérisation de ses méthodes pédagogiques et d'enseignement. Une transformation traduisant la volonté du Commandement de la Garde républicaine d'intégrer les moyens modernes et les techniques numériques d'enseignement moderne comme levier d'efficacité, d'innovation et de qualité.

Entre solfège et sens de la discipline

L'école dispense une formation dense et rigoureuse, aussi bien sur le plan musical que militaire, conjuguant théorie et pratique. Cette harmonie entre l'art et le devoir fait de cet édifice



de formation un modèle unique au sein de l'Armée nationale populaire. A ce propos, le directeur de l'enseignement, le lieutenant-colonel O. Othmani Merabet, a déclaré : «Les élèves bénéficient d'une formation théorique et pratique dans les différentes sciences de la musique : solfège, histoire de la musique, harmonie, rythmique, sans oublier les matières liées au protocole militaire, outre une formation militaire qui leur permet d'accomplir leurs missions avec professionnalisme.»

La formation dispensée est basée sur deux parcours complémentaires au profit de sous-officiers et élèves sous-officiers dans la spécialité musique. Il s'agit de la formation spécialisée avancée dans la musique au profit des élèves sous-officiers musiciens de l'ANP, où l'élève bénéficie d'une formation en musique académique qui lui permet d'intégrer une des formations de musique de l'ANP et de devenir soit instrumentiste soit réparateur d'instruments. Le second parcours concerne une formation classique couronnée par l'obtention du Certificat militaire professionnel du 2^e degré spécialité

Maintenance des instruments de musique.



musique, du Brevet militaire professionnel du 1^{er} degré ainsi que du Brevet militaire professionnel du 2^e degré.

Les élèves de l'école ont exprimé leur fierté d'intégrer ce prestigieux établissement, à l'instar du violoniste stagiaire, le sergent B. Chawki, qui a déclaré : «Je suis très fier de rejoindre cette école qui nous a offert l'opportunité de nous perfectionner et de maîtriser n'importe quel instrument musical.» Idem pour la stagiaire le sergent-chef K. Boudjedra, qui voit en cette école «une référence pour la performance dans notre spécialité. Nous bénéficions d'un apprentissage de haut niveau qui nous permet de renforcer et de développer nos connaissances musicales».

Base pédagogique aux normes internationales

La réussite de la formation au sein de l'école est garantie par un staff d'instructeurs et d'enseignants détenteurs de diplômes supérieurs, spécialisés dans les sciences de la musique. Quant à l'approche de l'enseignement adoptée au sein de cet édifice, l'instructeur sur l'instrument du violon, l'adjudant-chef S. Ilkroudar affirme : «L'utilisation de techniques pédagogiques modernes reflète l'attention particulière allouée à cette spécialité.» Un avis partagé par l'instructeur de trombone, l'adjudant-chef M. Malek, qui a déclaré : «Les élèves bénéficient d'une formation complète dans les sciences de la musique, combinant harmonie musicale, lecture de partitions, théorie du rythme et histoire de la musique militaire. Ils apprennent également l'esprit du groupe et le sens de la discipline.»

Afin d'accomplir sa mission de formation, l'école dispose d'un complexe pédagogique à l'architecture fascinante, unique en son genre, doté d'équipements sonores et audiovisuels les plus récents, conjuguant efficacité fonctionnelle, exigence académique et adéquation technologique avec les standards élevés indispensables à la formation pédagogique dans



le domaine musical. Il comprend également des salles de cours équipées de dispositifs didactiques numériques modernes, des espaces de pratique instrumentale, conçus selon les normes acoustiques internationales, une salle de veille scientifique, une salle d'écoute, un laboratoire de piano, un laboratoire de langues étrangères, une bibliothèque multimédia et musicale alors que d'autres installations de haute performance dédiées à l'interprétation et la sauvegarde de l'héritage musical sont en cours de réalisation.

La voix de l'école

L'orchestre symphonique de la Garde républicaine constitue l'une des formations musicales les plus prestigieuses de l'ANP. Il incarne l'excellence artistique et joue un rôle majeur dans la valorisation du patrimoine culturel algérien à travers un programme riche et varié, allant de la musique classique aux œuvres contemporaines et le répertoire de chants de notre patrimoine national, comme l'a précisé le chef de l'orchestre, l'adjudant-chef M. Mehzoul : «Diriger l'orchestre symphonique est à la fois un honneur et une responsabilité. Nous œuvrons à représenter dignement notre pays dans les différentes manifestations.»

Pour sa part, la chorale ou le chœur, ce groupe vocal nouvellement créé, représente la voix de l'école. La cheffe de cette chorale, le capitaine W. Bouzabra, s'est exprimée sur ce sujet : «La mission du chœur de l'école consiste principalement à animer les différentes manifestations nationales, de préserver le patrimoine culturel à travers la collecte, la transcription et la réinterprétation des chants traditionnels. Cette chorale est également destinée à représenter l'Algérie dans différentes rencontres internationales à l'avenir», et d'ajouter : «Le moment fort de notre chorale, gravé à jamais dans notre mémoire, a été notre première prestation devant Monsieur le Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, le 5 juillet 2025, au Cercle national de l'armée à Beni Messous, à l'occasion des festivités commémoratives du 63e anniversaire de notre indépendance.»

A son tour, la Radio interne de l'école représente une expérience unique permettant aux élèves de développer leurs talents et performances. Sur son importance au sein de l'école, son animateur l'adjudant-chef M. Ameziane a déclaré : «Notre Radio interne, dont la première diffusion de ses programmes a eu lieu le 1er novembre 2020 est une expérience exceptionnelle. C'est un espace de lien, de culture et de variétés de programmes ciblés et étudiés, renforçant ainsi la cohésion et la vie commune.»

En ce qui concerne la préservation de l'efficacité des instruments musicaux et leur durée, l'école dispose d'un atelier de réparation et d'entretien des instruments de musique qui constitue l'un de ses services névralgiques, comme l'a affirmé son responsable, l'adjudant-chef H. Belmdek : «L'atelier est derrière toute performance réussie. Il regroupe

Lieutenant-colonel Y. Mahfoud, commandant de l'école

«L'Ecole de musique du Commandement de la Garde républicaine est un édifice de formation créé dans le cadre de la démarche globale engagée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire pour le développement du système de formation militaire dans toutes ses spécialités. La formation dispensée est adaptée aux besoins exprimés par les différentes structures, commandements et établissements de formation de l'Armée nationale populaire. Elle s'adresse également à des stagiaires issus de pays frères et amis, afin qu'ils puissent accomplir les missions qui leur sont assignées au sein des diverses formations et orchestres musicaux avec professionnalisme.»

Le Commandement de la Garde républicaine accorde une importance majeure à l'école, en mettant à sa disposition tous les moyens nécessaires en ressources humaines spécialisées et outils pédagogiques modernes pour la promotion de cette spécialité dans le but de préserver le patrimoine musical algérien authentique dans toute sa diversité et le promouvoir au sommet»■

une équipe de techniciens spécialisés qualifiés dans la maintenance pour la préservation des instruments à vent, à cordes et de percussion, garantissant un son pur et une exécution pointue.» Ceci permet d'allonger la durée de vie des instruments de musique ainsi que d'économiser les ressources financières, grâce au travail accompli par le réparateur de l'atelier qui est lui-même musicien. Il est ainsi en mesure de remettre l'instrument à son état original et préserver sa durée de vie. Pour cela, le commandement de l'école œuvre à promouvoir cet aspect crucial dans l'usage des instruments musique modernes et diversifiés■

Radio interne de l'école,
une expérience unique.





CENTRE D'INSTRUCTION DE LA GARDE REPUBLICAINE

Préparer un combattant d'élite professionnel

Les structures d'instruction et de formation du Commandement de la Garde républicaine comptent parmi les importants piliers sur lesquels reposent la disponibilité au combat et l'efficacité opérationnelle de ses différentes unités d'élite, à l'instar du Centre d'instruction de la Garde républicaine chahid Ahmed-Guettal, dans la 4^e Région militaire, qui est une structure complète chargée de préparer un combattant d'élite professionnel, en vue de la concrétisation effective de la vision efficace du Haut commandement de l'Armée nationale populaire consistant à édifier un système de formation adapté aux différentes exigences modernes du terrain.

F. Hemahmi Trad: A. Benaissi Ph. A.Bouzaher

Dans ce bastion de la formation et de l'instruction où se forment des combattants compétents, ils s'entraînent à l'endurance avant de prendre les armes et à la discipline avant les protocoles. Ils apprennent à devenir la face honorable du pays et un solide rempart contre toute menace pouvant porter atteinte à la sécurité et à la souveraineté de la Patrie. Ils ne sont pas uniquement formés à maîtriser des gestes de haute précision ou des planifications militaires, mais sont également porteurs d'un riche héritage imprégné des valeurs de sacrifice et de dévouement, offrant ainsi une image vivante de la force de l'Algérie et de son Armée nationale populaire.

Afin de découvrir de près cette importante structure de formation, une équipe de la revue «El Djech» s'y est rendue, où elle a été témoin des divers aspects de l'instruction qui y est dispensée. Le Centre d'instruction de la Garde républicaine a connu diverses phases d'évolution, à commencer

par la constitution du noyau initial en décembre 1994 au sein de la caserne colonel Chabou-Moulay, dans la 1^{re} Région militaire, puis son transfert à la mi-juillet 2017 à Laghouat, dans la 4^e RM, en tant qu'établissement de formation dédié au perfectionnement des compétences des hommes du rang et à leur préparation, selon les normes professionnelles les plus élevées. Sa mission était de former des caporaux stagiaires pour l'obtention du Certificat militaire professionnel du 1^{er} degré (CMP1) sur une période de 6 mois, ainsi que des HDR, en vue d'obtenir un certificat d'aptitude au bout d'une période de 5 mois.

Le centre a été chargé temporairement de la mission de former des sous-officiers dans la spécialité infanterie portée, une formation couronnée par l'obtention du brevet militaire professionnel des 1^{er} et 2^e degrés. Le centre prend également en charge la formation d'élèves sous-officiers issus du rang dans différentes spécialités de l'infanterie portée, à l'instar du chef de groupe d'infanterie portée, chef de groupe d'infanterie et de pièces. Cette formation s'étale sur une période de 18 mois.

Base pédagogique complète

Le Centre d'instruction de la Garde républicaine concrétise la vision stratégique du Haut commandement de l'Armée nationale populaire en matière d'instruction, qui est de préparer des chefs habiles sur le terrain au niveau des unités organiques, aptes à accomplir leurs missions avec compétence et professionnalisme et en toutes circonstances opérationnelles. Pour le directeur de l'instruction, le lieutenant-colonel M. Moukrani, «le



rôle du centre ne se limite pas uniquement à la formation de base des hommes du rang, mais s'étend à la formation d'hommes aptes à prendre de promptes décisions sous grande pression lors des situations critiques, ainsi que mettre à exécution des plans tactiques et de conduire des batailles de petit et moyen niveaux».

Afin de réaliser ces objectifs, le centre est doté de moyens pédagogiques et d'instruction modernes qui contribuent de manière effective à éléver le niveau d'assimilation et la consolidation des connaissances tactiques et techniques des stagiaires. A ce propos, le commandant du centre, le lieutenant-colonel M. Benatia explique : «Le centre est équipé de laboratoires techniques et d'instruments très sophistiqués qui permettent d'étudier les positions tactiques et d'analyser la performance dans des circonstances simulant des opérations réelles.»

En vue d'acquérir plus d'informations, nous nous sommes rendus au bureau des moyens pédagogiques où nous avons rencontré son responsable le commandant M. Taibi qui a volontiers satisfait à notre requête en nous permettant de faire connaissance de ces différents moyens, à l'instar de simulateurs numériques utilisés dans divers exercices d'entraînement, des systèmes interactifs et des salles d'études modernes équipées de moyens audiovisuels, mais également de salles spécialisées, telles celles de formation de conducteurs, de musique, d'entraînement sur engins, qui permettent au stagiaire de vivre des expériences proches de la réalité. Le chef de la session de formation sur engins, le capitaine M. Kourta, nous a expliqué que celle-ci s'inscrit dans le cadre de «la démarche du Commandement de la Garde républicaine visant à développer la

performance technique et professionnelle des équipages et de maintenance, en adéquation avec la disponibilité opérationnelle moderne», et d'ajouter que la formation exécutée au niveau du centre a pour objectif de «renforcer la compétence des stagiaires dans la manipulation des différents types d'engins sur le terrain, à travers un programme de formation combinant théorie et pratique, et couvrant les domaines du commandement, de la manœuvre, de la maintenance et de la sécurité mécanique».

Concernant l'instruction spécialisée, le stagiaire sur engin l'adjudant A. Houidef indique que la pleine maîtrise des composants de l'engin et de ses systèmes électroniques, de ses moyens de commandement et de contrôle, ainsi que les compétences de manœuvre dans différentes situations tactiques, dès lors que l'entraînement quotidien se déroule dans des conditions simulant l'environnement réel du combat, a pour finalité d'ancker l'esprit d'initiative et du compter sur soi chez le stagiaire lors de l'accomplissement de ses missions opérationnelles.

A l'instar des structures de formation similaires relevant de l'Armée nationale populaire, l'entraînement s'appuie, au niveau de cette structure de formation, sur plusieurs techniques qui concrétisent, selon le professeur du module tactique, le capitaine A. Cherfa : «Les positions tactiques de manière théorique qui permettent aux chefs et aux stagiaires de comprendre la nature du terrain et de maîtriser ses éléments et offre la possibilité de simuler avec précision la bataille, tout comme elles renforcent l'ancre des concepts au combat.»

Approche d'entraînement simulant la réalité
L'entraînement au centre rime avec théorie et application afin de préparer les combattants aux diverses missions assignées à la Garde

▲
Former des hommes aptes à exécuter leurs missions.

Lieutenant-colonel M. Benatia, commandant du centre

«Nous veillons de prime abord à inculquer aux stagiaires et aux élèves toutes les connaissances militaires et scientifiques requises afin d'élever leur niveau intellectuel et culturel, de développer leur condition physique afin d'améliorer leurs capacités d'endurance et de les imprégner des principes et idéaux nationaux. En deuxième lieu, l'accent est mis sur l'élévation du niveau de formation des formateurs, grâce à la programmation de sessions de formation dans les différentes matières enseignées. Quant au niveau trois, il porte sur les supports pédagogiques et, à cet effet, le centre a été doté d'outils pédagogiques significatifs. Enfin, soucieux de renforcer et d'ancre les connaissances, le commandement du centre a préparé un large éventail de techniques visant à évaluer l'opération de formation à travers des examens écrits mensuels ainsi que la constitution de commissions chargées d'évaluer tant le formateur que le stagiaire»■

républicaine, qui varient entre protection des institutions de l'Etat et de ses symboles de souveraineté, interventions spéciales et missions sur terrain de haute précision. Ainsi, les cours et exercices sont élaborés conformément à une méthode tactique qui repose sur la simulation, allant de l'entraînement individuel à la cohésion du groupe, avec mise en œuvre des techniques d'entraînement opérationnel les plus modernes dans le domaine du tir, du combat rapproché et de la gestion des engagements en milieux tactiques complexes.

L'instructeur aux armes et apprentissage du tir l'adjudant M. Kadem souligne que l'instruction aux armes et l'apprentissage au tir sont les piliers fondamentaux de la préparation du combattant professionnel et du perfectionnement de ses compétences sur le terrain.

Les exercices démonstratifs forment à leur tour

L'entraînement au centre rime avec théorie et application.



une base fondamentale sur laquelle repose l'approche d'entraînement appliquée au niveau du Centre d'instruction de la Garde républicaine. Aussi, il est mis à leur disposition un environnement de simulation capable de reproduire des situations tactiques et sécuritaires complexes et de haute précision sans mettre en danger les individus et le matériel sur le terrain. Ainsi, la planification théorique se transforme en une expérience proche de la réalité qui aide à affiner la vision tactique avant toute prise de décision sur le terrain. Ce que nous avons constaté en suivant le déroulement d'un de ces exercices, exécutés périodiquement à différentes étapes de l'entraînement intitulé «Section en défense d'un point sensible», exécuté par les stagiaires au niveau du terrain des exercices appliqués du centre, avec engagement et perfection.

Il est important de rappeler qu'à la fin de chaque phase de session de formation, les stagiaires sont appelés à passer des examens périodiques à plusieurs

niveaux : physique, psychologique et tactique, qui permettent d'évaluer leurs capacités d'endurance et de résistance ainsi que leur aptitude à accomplir des missions dans des conditions variées.

Les sessions se terminent par l'exécution de manœuvres combinées, intégrant la condition physique, le travail d'équipe tactique, les compétences en leadership et les techniques de survie dans les conditions extrêmes. A ce propos, le chef du Bureau enseignement, le commandant B. Gennaz souligne : «Après chaque exercice, il est procédé à des révisions analytiques précises afin de remédier aux lacunes, permettant ainsi d'enrichir les programmes de formation ultérieurs et de promouvoir une culture d'amélioration continue.»

A travers notre expérience et notre observation des différents aspects de la formation au centre, nous avons constaté la complémentarité du système de formation par la mise en œuvre de programmes et la mobilisation de moyens pédagogiques innovants, alignés sur les missions attribuées à l'arme de la Garde républicaine. Cela témoigne de l'importance de cette structure de formation type dans la préparation de compétences militaires prêtes à accomplir la noble mission qui leur est confiée avec excellence, à l'instar de toutes les autres composantes et personnels de l'Armée nationale populaire, qui consiste à défendre la Patrie et à préserver sa souveraineté ■





ETABLISSEMENT CENTRAL DE SOUTIEN DE LA GARDE REPUBLICAINE

Disponibilité et adaptation à la modernisation

La préservation de la disponibilité de la Garde républicaine exige un système logistique sophistiqué et efficace, assuré par l'Etablissement central de soutien chahid Saïd-Khalfi, qui constitue le pilier et le fondement du soutien technique des unités et structures de la Garde républicaine.

M. Boukabcha Trad: M. Mayouf Ph. A.Bougda

La création de l'Etablissement central de soutien du Commandement de la Garde républicaine en 2009 a favorisé la mise en œuvre d'un système logistique moderne et intégré, garantissant un soutien continu et efficace aux unités et formations de l'arme de la Garde républicaine. Ce processus de développement s'est poursuivi avec le transfert de l'établissement vers son nouveau siège qui lui a offert une infrastructure moderne dotée d'espaces de travail plus vastes et de capacités accrues. Cela lui a permis d'accomplir ses missions vitales à un rythme plus soutenu et avec une plus grande efficacité, devenant ainsi le nerf principal qui alimente cette arme en facteurs de disponibilité et de soutien logistique moderne.

Afin de s'enquérir du saut qualitatif réalisé par cet établissement et de mettre en lumière son rôle, une équipe de la revue «El Djiech» a effectué une visite au niveau de cette structure. Nous avons été accueillis par le chef de l'établissement, le colonel N. Bakhroui, qui nous a donné un aperçu global sur ses missions et actions prioritaires : «*Notre établissement s'attelle à des missions de soutien en fournitures et articles d'habillement de l'intendance, en matériel de transmission et équipements spécifiques au profit des unités et formations de la Garde républicaine, comme il veille à la disponibilité de ce matériel à travers sa maintenance et sa réparation continues, de manière à garantir la continuité de la performance sur le terrain et la disponibilité opérationnelle des unités et structures de cette arme.*»

Notre interlocuteur ajoute que cet établissement veille également à «*assurer une coordination et une coopération continues avec les établissements et directions de soutien du ministère de la Défense nationale, et ce, afin de garantir la cohésion des efforts et l'efficacité des résultats, en application des orientations du Haut commandement visant à renforcer les capacités de la Garde républicaine et de l'Armée nationale populaire, conformément aux normes modernes et au diapason des dernières évolutions enregistrées dans le domaine de la logistique militaire.*»

“ Le plan de modernisation adopté par l'établissement comprend également le développement des moyens techniques et la modernisation des systèmes de gestion. ”

Normes strictes de gestion et de suivi

L'Etablissement central de soutien du Commandement de la Garde républicaine incarne une vision de développement moderne fondée sur la précision, la discipline et la rapidité de réaction face aux missions, garantissant un soutien efficace et continu aux exigences du terrain pour les unités et structures de la Garde républicaine. Cet établissement comprend cinq départements spécialisés, dont quatre constituent les piliers essentiels des fonctions de soutien et de couverture technique.

Au cœur de cette performance, le Département soutien en équipements et en matériel spécifique se distingue comme le pilier fondamental en matière de fourniture de moyens et équipements de qualité aux unités, notamment dans les domaines de la musique et de l'équitation, qui font partie intégrante de l'identité et de l'empreinte de cette arme. Lors de notre visite des différents services de ce département, nous avons constaté un haut niveau de professionnalisme dans la gestion, la distribution et le suivi du matériel de musique, des équipements artistiques et des fournitures de harnachement spécifiques aux unités de cavalerie, et ce, dans un environnement de travail moderne exploitant la technologie pour éléver le niveau d'efficacité et de disponibilité.

Concernant les efforts déployés par les différents services, le chef du département, le lieutenant-colonel A. Dellal, a souligné que ces efforts s'inscrivent dans le respect de normes strictes de gestion et de suivi, afin d'assurer une réponse immédiate aux besoins des unités par un personnel doté d'une grande expérience et d'une compétence élevée dans ses domaines de spécialisation technique et administrative. Propos que confirme le capitaine Z. Abdi, chef du service musique du département, qui a souligné que la gestion et le stockage du matériel musical sont réalisés selon des normes rigoureuses prenant en compte la nature de ces instruments, de manière à préserver leur performance et à assurer la disponibilité des orchestres musicaux, première vitrine de la Garde républicaine lors des cérémonies officielles et des diverses manifestations nationales et internationales.

Dans le même ordre d'idées, le service de cavalerie occupe une place centrale au sein du système de soutien technique de l'établissement. Il est considéré comme l'autorité responsable de la conservation, la maintenance et la distribution des équipements de harnachement et des cavaliers. A ce propos, le sergent-chef K. Khedim Allah, magasinier des équipements de cavalerie, déclare : «*Nous travaillons avec des équipements inhabituels, porteurs d'un prestigieux héritage. Notre mission repose sur le suivi minutieux de chaque pièce, tant dans la gestion que dans la conservation, afin de garantir une disponibilité à la hauteur des missions de la cavalerie qui incarne la fierté et la prestance de la Garde républicaine lors des cérémonies protocolaires officielles.*»

Dans le cadre de la dynamique de développement continu de l'Etablissement central de soutien, le lieutenant-colonel A. Dellal nous a révélé que le prochain enjeu de son département est de renforcer ses capacités techniques par l'activation progressive d'ateliers spécialisés dans la maintenance et la réparation du matériel de musique et d'équitation, considérés comme les deux piliers des missions de parade de la Garde républicaine. Cela renforcera la capacité de l'établissement à assurer une intervention rapide et un soutien efficace en toutes circonstances.

Ateliers spécialisés pour le renforcement des capacités techniques

Dans le cadre de la complémentarité des rôles, le Département soutien en matériel constitue un modèle concret du développement atteint par l'établissement dans le domaine du soutien technique. Son chef, le lieutenant-colonel R. Zennoun, nous a confié : «*Nous mettons à disposition des structures, des équipes techniques spécialisées dans la vérification et la réparation des véhicules à roues et des motocycles.*» Cette approche technique moderne a permis au département, à travers ses ateliers, malgré leur création récente, de réaliser de nombreuses opérations de réparation de haut niveau, reflétant ainsi l'ampleur des efforts déployés et le professionnalisme des cadres.





Lors de notre visite à ces ateliers, le capitaine D. Rebhi, chef du service des ateliers, nous a fourni des explications approfondies sur les mécanismes de travail, conçus selon des normes techniques précises, garantissant la qualité des réparations et l'augmentation de la disponibilité opérationnelle des véhicules et motocycles en service. Pour sa part, le lieutenant-colonel R. Zennoun relève que les efforts se poursuivent pour activer progressivement les autres ateliers, en s'appuyant sur la qualification continue des ressources humaines, concrétisant ainsi les objectifs tracés par le Commandement de la Garde républicaine visant à promouvoir les capacités technico-opérationnelles aux plus hauts niveaux. Il a également insisté sur la détermination du commandement de l'établissement à investir dans la formation de cadres spécialisés, capables d'effectuer des réparations jusqu'au troisième échelon, tout en renforçant les équipements techniques pour répondre à toutes les exigences du soutien logistique.

Nous nous sommes également arrêtés au niveau du Département soutien en intendance où nous avons constaté une autre image brillante du développement atteint par l'établissement. Ce département ne s'est pas limité aux tâches traditionnelles de stockage et de maintenance du matériel, des fournitures et des effets d'intendance, mais il œuvre également au renforcement de ses capacités par l'activation progressive d'ateliers de réfrigération, de couture, de menuiserie, de forge et autres, assurant ainsi un soutien immédiat et efficace aux différentes unités et formations de la Garde républicaine, comme l'a précisé le chef du département par intérim, le commandant H. Bouaziz. Notre interlocuteur ajoute que ces ateliers répondent à des besoins immédiats et renouvelés, selon une approche fondée sur l'anticipation et la flexibilité. Dans le même cadre, l'adjudant S. Thamen, technicien en chaud et froid, a indiqué que les équipes d'intervention sont chargées de réparer les différentes pannes des appareils centraux au niveau de l'ensemble des structures, assurant ainsi la continuité du service sans interruption.

Dans le cadre des projets prometteurs incarnant une vision prospective dans le domaine du soutien technique, et pour l'activation de ses services et ateliers, le Département soutien en transmissions de l'établissement œuvre, comme nous l'a affirmé son chef, le lieutenant-colonel S. Hichour, à se placer au cœur du processus de soutien logistique, ce qui permettra sans aucun doute d'alléger les contraintes des unités de soutien centrales et régionales.

Numérisation du soutien... une nouvelle dynamique
Le progrès que nous avons observé lors de notre visite des divers magasins et ateliers de l'établissement reflète l'ampleur du développement concret réalisé par cette structure vitale, tant au niveau de l'organisation du travail que dans l'utilisation des moyens technologiques modernes. L'environnement de travail avancé dont dispose l'établissement est le fruit de la vision éclairée du Haut commandement de l'ANP, qui a fait de la numérisation du soutien une étape essentielle pour garantir un appui opérationnel efficace et améliorer la qualité des performances.

Colonel N. Bakhouri, chef de l'établissement

«L'Etablissement central de soutien du Commandement de la Garde républicaine œuvre à consolider sa place au sein du système logistique de l'Armée nationale populaire, à travers la modernisation des méthodes de gestion, le développement des systèmes de stockage et de distribution et l'ancrage de la culture du travail collectif. Grâce à la compétence de son personnel, notre établissement est devenu un pilier essentiel du soutien à la disponibilité des unités et structures de la Garde républicaine. En cohérence avec les orientations du Commandement de la Garde républicaine, nous veillons à redoubler d'efforts pour garantir un soutien multiforme aux différentes unités, dans le cadre d'une organisation rigoureuse et d'une gestion précise, tout en poursuivant l'activation des divers ateliers de l'établissement, assurant un appui et un soutien logistiques globaux. Nous accordons également un intérêt particulier à l'exécution des programmes de préparation au combat et de spécialisation du personnel, afin d'élever le niveau de performance et d'améliorer les connaissances, notamment dans les domaines de la gestion et de la comptabilité administrative, parallèlement au maintien permanent de la condition physique des personnels, en adéquation avec la nature des missions qu'ils accomplissent au sein de la Garde républicaine.

Les résultats obtenus reflètent la conscience des personnels de l'établissement de l'ampleur de leur responsabilité et leur dévouement dans l'accomplissement de leurs missions avec précision et professionnalisme, tout en continuant à aspirer à davantage de développement au service de la Garde républicaine et de l'Armée nationale populaire»■

Dans cette optique, l'établissement, à travers ses départements et services, œuvre à adopter la gestion numérique afin de s'adapter à la dynamique des opérations relatives aux mouvements de stocks. Pour ce faire, il s'appuie sur des logiciels spécialisés permettant de suivre avec précision les mouvements de matériel et de stocks, dans le but d'assurer une maîtrise optimale des ressources et d'accélérer le rythme d'intervention en cas de nécessité. Cela contribue à faciliter la prestation des divers services, à renforcer l'efficacité des performances et à éléver le niveau de disponibilité. Le plan de modernisation adopté par l'établissement comprend également le développement des moyens techniques et la modernisation des systèmes de gestion, garantissant ainsi la continuité de la performance logistique et l'augmentation de la disponibilité opérationnelle des unités et structures de la Garde républicaine.

La ressource humaine n'est pas en reste, elle est même au cœur de la dynamique de développement engagée par l'établissement, car elle constitue le moteur essentiel de ce processus. A cet effet, l'établissement a adopté une politique de formation continue visant à promouvoir l'expertise des cadres et du personnel dans les domaines de l'administration et des techniques modernes liées à la gestion logistique. Cette orientation repose sur la conviction profonde que l'investissement dans l'humain représente la base du succès et le véritable garant de la pérennité d'un système de soutien logistique efficace■

Général-major Tahar Ayad, commandant de la Garde républicaine

«Les formations spécialisées de la Garde républicaine incarnent en leur essence un lien profond entre authenticité nationale et identité militaire»

Propos recueillis par : A. Boucherba & S. Abdou Ph. A. Benyahia

● **El Djiech** : La Garde républicaine incarne les valeurs de la souveraineté nationale et constitue un rempart protecteur de l'Etat et de ses institutions, à l'instar des autres composantes de l'ANP issues du creuset de l'ALN. Pourriez-vous revenir sur le parcours de l'arme de la Garde républicaine, notamment en matière d'organisation, de structures et de missions qui lui sont confiées ?

● ● **Général-major Tahar Ayad** : Les racines historiques de la Garde républicaine remontent à la glorieuse Révolution libératrice et ses origines aux premiers jours de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, juste après la déclaration officielle de la reconversion de l'Armée de libération nationale en Armée nationale populaire. La Garde républicaine a connu un développement structurel et organisationnel, conformément aux missions qui lui ont été confiées depuis sa création jusqu'à nos jours, notamment avec la création du premier noyau de la musique, suivi par la cavalerie immédiatement après l'indépendance ; les deux étant considérés comme complémentaires. Par la suite, les unités de la Garde républicaine furent créées et n'ont cessé de se développer et de se moderniser, jusqu'à atteindre le haut niveau actuel, tant sur le plan de l'organisation que celui de la performance remarquable. Ainsi, la Garde républicaine repose sur trois composantes essentielles qui sont les formations de musique, la cavalerie et les unités avec leurs différentes spécialités.

La première formation de musique a vu le jour durant notre glorieuse Révolution libératrice, en 1960, aux frontières Est et Ouest, dans le but d'interpréter l'hymne et les chants patriotiques nationaux. Elle a franchi plusieurs étapes importantes dans son parcours jusqu'à devenir ce qu'elle est aujourd'hui, et cela en réalisant des succès remarquables, inscrits en lettres d'or, aux niveaux national et international. Elle poursuit encore ses missions avec le même enthousiasme et la même détermination, afin d'atteindre les objectifs ambitieux de son projet de développement, notamment grâce à la mise en place



des structures de formation prévues, telles que l'Ecole de musique.

Quant aux formations de cavalerie, en parler nous ramène aux origines de l'Histoire. L'équitation en Algérie est un héritage historique, lié aux gloires et à l'héroïsme de notre Nation à travers les âges, puisant ses racines du cœur de notre identité nationale et de nos traditions qui reflètent l'esprit de courage et de vaillance, depuis l'époque numide où elle joua un rôle déterminant dans les batailles contre les envahisseurs, jusqu'aux révoltes et résistances populaires contre le colonialisme français abject où elle constitua la force de frappe mobile de l'armée de l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne.

De ce fait, la cavalerie occupe une place prépondérante au sein du Commandement de la Garde républicaine. En 1963, un premier noyau de cavalerie fut formé au centre d'élevage de chevaux de Sidi Mabrouk, à Constantine, avant que ses personnels ne soient transférés dans une caserne à El Eulma. Au cours de la même année, ils seront installés à la caserne du Lido, alors appelée Centre d'entraînement de l'infanterie de marine. Par la suite, l'organisation de la cavalerie connaît plusieurs phases, notamment après la création de la Garde républicaine en 1972. Depuis lors, les formations de cavalerie contribuent à tous les domaines culturels et sportifs, en plus de leurs missions fondamentales de parade.

Concernant les unités de garde, de 1969 à 1972, elles étaient composées de trois compagnies d'intervention, d'escorte et de parade, et d'une compagnie de présentation d'armes. Le 20 juillet 1972, la Garde républicaine fut créée en remplacement du Groupe de gendarmerie de réserve ministérielle, chargé de la protection du siège de la Présidence de la République, de ses annexes et de ses résidences. Par la suite, de nouvelles unités furent créées au sein de la Garde républicaine, afin de s'adapter aux évolutions survenues et à l'accroissement de ses missions pour qu'aujourd'hui, elle comprenne un état-major, des divisions, des



services, des unités de garde et de protection, d'intervention, des unités spéciales, des structures de formation, des unités spécialisées (musique et équitation), de soutien et des structures sportives. Pour répondre à la seconde partie de la question, la Garde républicaine est l'arme de l'authenticité et du sacrifice, une arme d'élite et de distinction. Il s'agit d'une formation de l'Armée nationale populaire qui accomplit des missions sensibles que l'on peut résumer ainsi :

- la garde et la protection du siège de la Présidence de la République, ses annexes et les résidences officielles y relevant ;
- la présentation des honneurs à Monsieur le Président de la République et les hautes autorités de l'Etat ainsi que leurs homologues hôtes de l'Algérie ;
- la participation aux célébrations officielles auxquelles assiste Monsieur le Président de la République ;
- la participation à différentes manifestations dont celles sportives aux niveaux national et international.

● Conformément à l'intérêt que le Haut commandement de l'ANP accorde à la modernisation de l'arme de la Garde républicaine, à travers la mise à disposition de toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires au développement de ses capacités afin qu'elle soit à la hauteur de ses missions sensibles et de ses aspirations à devenir une arme d'élite par excellence, qu'en est-il des efforts consentis à cet effet ?

● Le développement des capacités opérationnelles de la Garde républicaine s'inscrit dans la vision globale du Haut commandement de l'ANP visant à améliorer les performances militaires, selon une approche scientifique et professionnelle. A cette fin, un programme de formation complet a été adopté pour continuer d'aller de l'avant vers la modernisation et la maîtrise des technologies afin de développer les potentiels de combat et relever le niveau des personnels, conformément aux instructions et aux directives de Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP qui n'a ménagé aucun effort dans sa quête de développement et de professionnalisme afin d'atteindre les objectifs fixés, dans le but de faire face à toute menace portant atteinte à la souveraineté nationale. Cela s'est concrétisé à travers :

Premièrement : l'insistance sur la sélection et la qualité de la formation du personnel pour garantir une ressource humaine compétente, à la hauteur des attentes et des objectifs fixés par le commandement, en se basant sur la préparation continue au combat, l'entraînement réaliste sur le terrain et la formation spécialisée graduelle. L'année de préparation au combat constitue un cadre de référence pour évaluer les performances et réajuster les objectifs, au cours de laquelle des manœuvres et des exercices sur le terrain sont programmés pour simuler divers scénarios opérationnels liés aux missions de la Garde républicaine, notamment dans le domaine de la protection des sites de souveraineté, en plus de l'intégration des technologies modernes dans la formation, à travers l'utilisation de simulateurs

numériques et de moyens pédagogiques interactifs qui permettent de s'entraîner dans des conditions proches de la réalité, ce qui améliore les capacités mentales et physiques des personnels et assure une disponibilité permanente et une grande efficacité.

- Deuxièmement : l'acquisition des moyens et équipements conformes aux avancées technologiques, dans le but de renforcer les capacités de combat et augmenter le degré de préparation des unités. En s'appuyant sur la conviction du Haut commandement de l'Armée nationale populaire que l'efficacité de toute arme dépend du degré de mise à niveau de ses moyens techniques, la Garde républicaine a connu un vaste processus de modernisation de ses équipements et de ses moyens opérationnels, englobant les véhicules, les moyens de communication modernes et le matériel logistique à caractère sécuritaire et technique. L'accent a été mis sur l'acquisition d'équipements adaptés à la nature des missions assignées aux unités, ce qui garantit une intervention rapide et une exécution précise, tout en maintenant une disponibilité maximale. Ces moyens font également l'objet d'opérations de maintenance périodiques, réalisées selon des normes scientifiques rigoureuses et supervisées par des cadres spécialisés et qualifiés, afin d'assurer la continuité et la qualité des performances opérationnelles. Cette orientation témoigne de la volonté du Haut commandement d'instaurer le concept d'«efficacité permanente» au sein d'un système professionnel complet.

- Troisièmement : la création de nouvelles infrastructures pour l'ensemble des unités du Commandement de la Garde républicaine, et ce, dans le cadre de la dynamique de modernisation globale que connaît l'Armée nationale populaire. Ainsi, la Garde républicaine a connu une dynamique rapide dans le domaine du développement des infrastructures, comprenant la modernisation des casernes, la création de structures de formation et d'entraînement spécialisées répondant à nos besoins. Ces installations constituent des espaces intégrés pour la formation et la préparation tant psychologique que physique du personnel, renforçant ainsi leur capacité à accomplir leurs missions avec professionnalisme, précision et discipline, ce qui fait d'elles un modèle d'organisation et de développement au sein de l'ANP. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la politique du Haut commandement visant à améliorer les conditions de travail, de vie et d'entraînement, étant donné qu'un environnement matériel confortable constitue une condition essentielle pour atteindre l'excellence professionnelle et la discipline militaire.

- Quatrièmement : le suivi de la vision stratégique du Haut commandement de l'ANP dont l'objectif est la préservation et la protection du territoire national. Le Haut commandement de l'ANP n'a ménagé aucun effort pour nous fournir toutes les ressources humaines et matérielles, ce qui a contribué en grande partie au développement et à la modernisation des forces de combat de l'ANP. Ceci nous a permis d'atteindre un haut niveau de préparation et de disponibilité opérationnelle, en adéquation avec les

“Le développement des capacités opérationnelles de la Garde républicaine s'inscrit dans le cadre de la vision globale du Haut commandement de l'ANP visant à améliorer les performances militaires, selon une approche scientifique et professionnelle.

”



**“
L'acquisition des moyens et équipements conformes aux avancées technologiques s'inscrit dans le but de renforcer les capacités de combat et augmenter le degré de préparation des unités de la Garde républicaine.**

”

défis actuels à relever et les contextes régional et international marqués par des transformations rapides, nécessitant une adaptation proactive et efficace face aux diverses menaces.

Notre recours à l'approche scientifique globale fait de la Garde républicaine un modèle d'organisation et de précision et un pilier de professionnalisme au sein de l'ANP. Pour nous, l'état-prêt n'est pas une question de circonstances, mais une culture de travail quotidienne ancrée dans la pratique continue, l'entraînement régulier et un véritable sentiment d'appartenance à l'institution militaire et à la Patrie.

● Le Commandement de la Garde républicaine, à l'instar des autres composantes de l'ANP, veille à maintenir un haut niveau de disponibilité opérationnelle, à travers l'exécution et la mise en œuvre de programmes d'instruction et de préparation au combat. Quels sont les objectifs escomptés dans ce cadre ?

● Maintenir la disponibilité opérationnelle à son plus haut niveau constitue l'une des priorités du Haut commandement de l'Armée nationale populaire et représente le pilier fondamental sur lequel repose le système d'entraînement et de combat du Commandement de la Garde républicaine, car les missions sensibles qui nous sont confiées exigent un haut degré de compétence, de discipline et de précision, qu'il s'agisse des domaines de protection, de parade ou d'escorte. Dans ce cadre, la Garde républicaine exécute, conformément à la directive annuelle de préparation des forces émise par Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire un programme qui répond aux exigences de la réalité du terrain, en adéquation avec la vision prospective du Haut commandement de l'ANP. L'objectif étant d'améliorer l'efficacité individuelle et collective du personnel de la Garde républicaine, à travers des étapes complémentaires comprenant l'entraînement

pratique, la formation et l'évaluation périodique des performances, tout en mettant un accent particulier sur la spécialisation, élément fondamental pour atteindre un niveau professionnel et une disponibilité opérationnelle constante. Le principe de réalisme est pris en compte lors de l'élaboration de ce programme, afin que les exercices et manœuvres simulent les conditions réelles des missions de la Garde républicaine, garantissant ainsi le développement de la capacité à gérer diverses situations d'urgence avec précision, rapidité et efficacité. Ceci à travers la planification et l'exécution des exercices avec précision et leur adaptation à la nature des missions assignées au Commandement de la Garde républicaine, l'exécution d'exercices conjoints en coordination avec les autres Commandements de forces, tels que les forces terrestres, aériennes, navales et le Commandement de la Gendarmerie nationale. A cela s'ajoutent la formation et l'entraînement du personnel de la Garde républicaine dans le but d'élever ses capacités intellectuelles et physiques, en plus de la préparation des états-majors à planifier et exécuter des opérations avec précision et la préparation des chefs à différents niveaux en procédant à la mise à jour de leur expérience en matière de bonne organisation des combats. Veiller aussi à ce qu'un bon niveau soit atteint dans le domaine de la maîtrise des opérations de combat individuelles et collectives et l'utilisation efficiente des armes et des équipements, en accordant une grande importance à leur entretien, afin d'accroître les capacités de combat des unités.

Dans le domaine de la formation en musique militaire, l'orchestre de musique de la Garde républicaine est considéré comme une composante artistique à portée nationale, incarnant le visage civilisé de l'institution militaire algérienne. De ce point de vue, le Haut commandement de l'Armée nationale populaire accorde une attention particulière à son développement, notamment en soutenant l'Ecole de musique du Commandement



de la Garde républicaine et en modernisant ses programmes de formation en adéquation avec les normes académiques internationales. Elle organise aussi périodiquement des ateliers artistiques et des stages «Master Class» pour les chefs d'orchestre et les tambours majors, afin de développer leurs compétences artistiques et favoriser l'échange d'expérience intergénérationnelle. Ces efforts ont porté leurs fruits, comme en témoigne la participation honorable des formations musicales militaires aux grandes célébrations nationales, dont la plus récente a été celle du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice. En ce qui concerne la formation dans le domaine équestre, le complexe équestre du Commandement de la Garde républicaine constitue une base de formation et un pilier pour la préparation de cavaliers qualifiés, en mesure d'accomplir pleinement les missions qui leur sont confiées. Ces missions consistent notamment à présenter les honneurs et d'assurer l'escorte lors des activités officielles de Monsieur Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale et de ses homologues parmi les hôtes de l'Algérie, ainsi qu'à participer à des défilés lors des fêtes et événements nationaux. Le Commandement de la Garde républicaine veille également à ce que les programmes pédagogiques soient adaptés aux dernières évolutions technologiques et de terrain, intégrant les technologies modernes dans l'appareil de formation, ce qui permet de mesurer le niveau de préparation avec une précision scientifique.

● *Plusieurs formations spécialisées relevant de la Garde républicaine, telles que les unités de cavalerie, d'escorte et des formations musicales jouent un rôle important dans la préservation de notre patrimoine culturel et civilisationnel, en valorisant son authenticité à travers leurs remarquables participations aux différentes manifestations et grandes cérémonies nationales et internationales. Pourriez-vous nous parler du rôle de ces formations dans la promotion de notre héritage national ?*

● Les formations spécialisées de la Garde républicaine, telles que la cavalerie, la musique et la parade, incarnent en leur essence un lien profond entre authenticité nationale et identité militaire. Elles n'accomplissent pas uniquement leurs missions avec discipline mais portent un message culturel et civilisationnel profondément enraciné dans l'Histoire glorieuse de la Nation algérienne. Ces formations représentent le visage rayonnant de l'ANP et incarnent ses valeurs de beauté, de discipline et de professionnalisme, alliant performance militaire rigoureuse et symbolique historique liée à notre patrimoine et à notre identité nationale.

La formation de cavalerie n'est pas une simple unité de parade accompagnant les cortèges officiels, mais bien la gardienne du patrimoine équestre algérien, profondément ancrée dans l'Histoire et liée aux épopees de la résistance populaire, de la chevalerie et de la fierté. Les chevaux au sein de la Garde républicaine sont considérés comme un symbole de l'identité algérienne authentique et sont soigneusement entretenus, selon des critères

rigoureux garantissant leur préservation. Les cavaliers s'entraînent quotidiennement afin que leurs performances allient puissance et discipline, d'une part, et de beauté et d'art, d'autre part. Ainsi, le Commandement de la Garde républicaine s'emploie à renforcer les liens avec notre noble peuple. Dans le cadre du renforcement des liens de l'armée avec sa Nation, la Garde républicaine organise des activités de communication, telles que les portes ouvertes organisées le 1^{er} juin de chaque année, coïncidant avec la Journée internationale de l'enfance. Elle assure des séances de thérapie pour enfants souffrant de certaines maladies, telles l'autisme et les troubles comportementaux et moteurs, par l'utilisation de chevaux, en particulier de la race des poneys car cela les aide à surmonter les barrières psychologiques.

Quant aux formations de musique militaires, elles sont une autre incarnation de l'esprit national dans ses plus nobles expressions, puisqu'elles interprètent des partitions évoquant les exploits et l'héroïsme de la Nation et reflétant la grandeur de l'Algérie, tout en préservant le patrimoine immatériel à travers des chants populaires de styles variés, notamment les chants révolutionnaires qui glorifient les qualités nobles et l'héroïsme des Chouhada et des Moudjahidines dans leur résistance contre le colonialisme français abject. Ceci passe par la réécriture des pièces patrimoniales, selon les règles de la musique classique, par étapes, pour les adapter à l'orchestre d'harmonie ou symphonique et à la chorale, tout en préservant l'esprit de la mélodie originale qui caractérise la musique algérienne, en l'entonnant lors de divers événements nationaux et internationaux afin de la faire connaître et d'insuffler un sentiment national à toutes les couches de la société, en particulier les jeunes. La musique militaire est une fierté pour l'Algérie. Par son harmonie et son organisation rigoureuse, elle reflète l'image de notre Armée nationale populaire comme une institution professionnelle ouverte aux valeurs esthétiques et culturelles. Quant aux formations de parade, elles incarnent les plus hautes significations de la discipline et du prestige, accomplissant leurs devoirs lors de la réception de personnalités nationales et de délégations officielles, conformément aux protocoles internationaux et aux rituels militaires, préservant les traditions et le prestige de l'Etat, reflétant en même temps le haut niveau d'organisation et de professionnalisme atteint par la Garde républicaine.

Ce qui unit ces formations, c'est leur double message qui est de préserver le patrimoine culturel et civilisationnel national et représenter au mieux l'Algérie et l'ANP. Elles contribuent à mettre en valeur la dimension civilisationnelle de l'institution militaire et à consolider les valeurs de fidélité à l'Histoire de l'Algérie. C'est pourquoi ces formations bénéficient d'une attention particulière de la part du Haut commandement de l'ANP qui s'attache à les soutenir par une formation spécialisée, un équipement moderne et un encadrement culturel et artistique, afin qu'elles demeurent un symbole permanent d'authenticité et d'excellence au service de l'Algérie et de l'Armée nationale populaire■

Ce qui unit ces formations, c'est leur double message qui est de préserver le patrimoine culturel et civilisationnel national et représenter au mieux l'Algérie et l'ANP. Elles contribuent à mettre en valeur la dimension civilisationnelle de l'institution militaire et à consolider les valeurs de fidélité à l'Histoire de l'Algérie.



Sur fond de violations continues commises par l'occupation marocaine à l'encontre du peuple sahraoui, ce dernier remporte des victoires successives et obtient un soutien international croissant à différents niveaux : diplomatique, juridique et médiatique, conférant ainsi un nouvel élan à la cause dans son long combat pour arracher l'indépendance et la liberté tant espérées.

A. Gherarmi Trad: A. : Lahmel

De nombreuses nations se sont récemment prononcées en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, lequel passe par l'organisation d'un référendum juste et transparent qui mettrait fin à des décennies d'occupation de la dernière colonie du continent africain. Ceci en réaction aux campagnes de propagande lancées par l'occupant marocain en direction de l'opinion publique interne et internationale en vue de faire avancer son prétendu «plan d'autonomie». Ces campagnes n'ont pas résisté longtemps à la réalité de la cause sahraouie qui, sur le terrain, ne cesse de cumuler les succès diplomatiques, dont la plus marquante fut la participation de la République arabe sahraouie démocratique aux travaux du 7^e Sommet afro-européen tenu les 24 et 25 novembre 2025 dans la capitale angolaise Luanda sous la devise «Promouvoir la paix et la prospérité grâce à un multilatéralisme efficace». Ce dernier a mis à nu les affabulations marocaines et ses vaines et désespérées tentatives de clore le dossier sahraoui et d'imposer le fait accompli.

Dans son allocution prononcée à l'occasion de la tenue de ce sommet, le président sahraoui, M. Brahim Ghali a déclaré : «Il reste un peuple africain, le peuple sahraoui, qui lutte avec patience et persévérance et qui attend de vous et de la communauté internationale en général qu'il puisse enfin exercer son droit légitime, inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance, tout comme les autres peuples d'Afrique et du monde», avant d'ajouter que la République sahraouie «aspire à un rôle actif de l'Union européenne dans l'établissement de la paix et la fin des guerres et des conflits armés destructeurs en Afrique, ainsi qu'au respect et à l'application du droit international, en arrêtant toute ingérence étrangère qui exploite les crises et attise les tensions et les ressentiments, et en œuvrant à garantir le droit sacré des peuples à l'autodétermination et à la souveraineté».

FACE AUX VIOLATIONS CONTINUES DE L'OCCUPANT MAROCAIN

Soutien international croissant à la cause sahraouie

sur leurs ressources naturelles. Pour sa part, l'ambassadeur sahraoui en Angola et en Namibie, M. Hamdi Khalil Mayara, a considéré que la participation de son pays à ce sommet est «une réponse claire et explicite à la propagande de l'occupation marocaine et à ses tentatives d'imposer le black-out sur la question sahraouie».

La participation du Sahara occidental à cet évènement continental majeur exprime la consolidation de sa place en tant qu'Etat membre à part entière de l'Union africaine, tout comme il participe à de nombreux autres grands rassemblements internationaux. Il s'agit également d'une nouvelle victoire diplomatique au cœur du continent africain, qui pose les jalons de la République sahraouie indépendante, parmi lesquels les négociations entre les deux belligérants, en l'occurrence la Rasd et le Maroc, et l'organisation d'un référendum d'autodétermination permettant au peuple sahraoui de décider de son destin.

La cause sahraouie a remporté une autre victoire sur la scène internationale au 3^e Forum international de solidarité et d'échange culturel pour la paix au Sahara occidental, qui s'est tenu du 19 au 21 novembre 2025 dans la ville sahraouie de Smara, sous le thème «La solidarité et la coopération entre les peuples pour réaliser une paix durable dans le monde», qui a vu la participation de représentants de plusieurs pays dont les Etats-Unis d'Amérique, l'Espagne, l'Allemagne, le Venezuela, l'Italie et le Mexique. Les interventions présentées par de nombreux participants ont été axées, dans leur ensemble, sur l'échange culturel, la consécration de la revendication de justice pour le peuple sahraoui et la solidarité envers son juste combat pour la liberté et l'indépendance. Ce qui est un message clair à l'occupant marocain qui, dans sa posture habituelle de fuite en avant, essaie d'abuser son peuple en véhiculant un pur mensonge selon lequel la communauté internationale aurait adhéré à son «plan d'autonomie» comme seule voie pour la solution du conflit. Le forum réaffirme par là que «la légitimité internationale ne saurait être bafouée par la propagande mensongère».

Echecs successifs de la propagande coloniale marocaine

L'occupant marocain tente d'exploiter la moindre occasion pour actionner sa machine de



propagande fondée sur la désinformation et les mensonges contre le peuple sahraoui et sa juste cause, tentant ainsi de leurrer son peuple en lui faisant miroiter l'obtention de faux succès diplomatiques. Dernière manifestation de cette posture, l'adoption le 31 octobre 2025 de la résolution 2797 par le Conseil de sécurité qu'il a tenté d'exploiter à son avantage, s'attribuant une sois-disant victoire aux yeux de l'opinion publique marocaine et internationale, en prétendant que cette résolution consacrait son «plan d'autonomie» et que, par ce fait, le dossier du Sahara occidental était désormais clos. Or, la réalité est tout autre, le contenu de la résolution stipule explicitement la prolongation du mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), elle réitère également la nécessité d'une solution convenue, conforme aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies, garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination».

Il y est donc clairement affirmé que la seule voie vers une solution passe par des négociations entre le Maroc et le Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui, ainsi que l'organisation du référendum d'autodétermination. A ce propos, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a précisé dans une déclaration à la presse que le Conseil de sécurité de l'ONU «n'a pas adopté les thèses marocaines concernant la question du Sahara occidental», que le dossier «n'est pas clos et reste soumis aux Nations unies», en ce sens que «la résolution adoptée par le Conseil de sécurité a préservé, dans sa teneur, tous les fondamentaux de la solution à la question du Sahara occidental, sans toucher à aucun de ses éléments interdépendants et complémentaires».

Il est à signaler que cette résolution est venue s'ajouter «à près de 80 autres résolutions de l'ONU sur le Sahara occidental, dont la plupart avaient été adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité, parmi lesquelles le plan de règlement de 1990 et le plan Baker de 2003. Dans leur ensemble, ces résolutions stipulent que la question sahraouie est liée au processus de décolonisation et qu'elle ne peut être résolue qu'en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inconditionnel à l'autodétermination».

Violations flagrantes du droit international

Suite à la résolution susmentionnée du Conseil de sécurité de l'ONU, la question sahraouie a été abondamment commentée par les médias internationaux qui, pour la plupart, ont mis en avant la justesse de la cause sahraouie, évoqué la situation dramatique prévalant dans les territoires sahraouis occupés de par, en particulier, les violations constantes du droit international et des droits humains par l'occupant marocain, ainsi que le volet juridique de la question, en rappelant qu'il s'agit d'une question de décolonisation inachevée. Au sein de la communauté internationale, il y a une quasi-unanimité sur le fait que la solution politique doit respecter le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément au droit international et la dénonciation des crimes de l'occupation marocaine sur le territoire.

A ce propos, un rapport du Collectif des défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental (Codesa), publié à l'occasion du 50^e anniversaire de l'occupation marocaine du Sahara occidental, révèle des crimes odieux et de graves violations commis par l'occupant marocain à l'encontre des civils sahraouis tout au long de ces 50 années, crimes permis par l'incapacité de l'organisme onusien à appliquer ses résolutions et le droit international, et ce, malgré la présence depuis 1991 de la Minurso dont la mission est d'organiser un référendum qui assurerait au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination. Depuis des décennies, une série de résolutions du Conseil de sécurité a appelé à la tenue de ce référendum, mais l'occupant marocain s'entête à empêcher que ce choix s'accomplisse, sachant parfaitement que le peuple sahraoui est acquis dans sa totalité au choix de la liberté et de l'indépendance.

En conséquence, la solution de la question sahraouie réside dans l'application du principe d'autodétermination et la fin de l'occupation marocaine, à travers le recours à la légitimité internationale. Les faits ne peuvent être cachés ni contournés. La place de la République sahraouie au sein des institutions continentales et internationales est une réalité et est plus solide pour être ébranlée par les campagnes de désinformation marocaines qui n'ont abouti à aucun résultat concret, ni au plan continental, ni à l'échelle internationale, tant elles reposent sur le mensonge et la propagande■

▲
7^e sommet afro-européen tenu, les 24 et 25 novembre 2025 dans la capitale angolaise Luanda.

Il reste un peuple africain, le peuple sahraoui, qui lutte avec patience et persévérance, et qui attend de vous et de la communauté internationale en général qu'il puisse enfin exercer son droit légitime, inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance, tout comme les autres peuples d'Afrique et du monde.

Le président sahraoui,
M. Brahim Ghali



LES DEFIS DE L'ACTION HUMANITAIRE DANS LA BANDE DE GHAZA

Echec de la communauté internationale à mettre fin aux violations du droit international

Les conflits armés, quelle que soit leur nature, engendrent de graves conséquences et causent des dommages considérables sur la population civile, ce qui nécessite l'activation de l'action humanitaire en faveur de ces personnes, compte tenu qu'elle représente l'une des obligations internationales édictées par le droit international humanitaire. Cependant, à l'instar de ce qui s'est produit dans la bande de Ghaza, l'intervention des organismes humanitaires pour fournir une aide humanitaire est souvent entravée voire obstruée délibérément par un nombre de défis et d'obstacles.

B. Amiour Trad: S. Ladjouzi

Dans ce contexte, l'Organisation des Nations unies tend, par le biais de ses organes, à fournir une aide humanitaire aux victimes des conflits armés. De ce fait, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une série de résolutions qui ont permis la création d'un bureau de coordination des opérations de secours. Pour sa part, le Conseil de sécurité onusien contribue, à travers les nombreuses résolutions adoptées, à soutenir l'action humanitaire et à assurer une protection efficace aux populations civiles touchées par les conflits. Des groupes d'experts sont formés, chargés de la coordination avec le Bureau des Nations unies pour combiner les opérations de secours à travers les différentes missions de maintien de la paix. Il est important de mentionner que les unités de l'Armée nationale populaire ont participé plus d'une fois avec dévouement et loyauté aux opérations de maintien de la paix au Cambodge, à Haïti, au Congo, au Burundi, en Angola... etc.

Bande de Ghaza : violation délibérée du droit international humanitaire

L'agression sioniste contre la bande de Ghaza, qui a perduré pendant deux années entières, a provoqué des pertes humaines et matérielles considérable. Elle a causé à la population civile des souffrances inédites, marquées par la famine, la privation et le déplacement forcé. A cela s'ajoutent les restrictions sévères imposées par l'entité limitant l'accès des aides humanitaires aux niveaux des points de passage, ainsi que des attaques visant les personnes chargées d'assurer les services humanitaires prévus par le droit international, et ce, contrairement aux dispositions des articles 55 et 56 de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des civils en temps de guerre de 1949, qui stipulent que la puissance occupante doit assurer et maintenir les installations de la santé publique, les services médicaux et hospitaliers du territoire occupé. Elle a également comme devoir de garantir l'approvisionnement de la population civile en denrées alimentaires, en médicaments et en matériels sanitaires ainsi que tout autre produit essentiel si les ressources locales sont insuffisantes. Pourtant, l'entité sioniste n'a guère cessé d'entraver les actions menées par les organisations humanitaires.

Les statistiques fournies par les Nations unies ont démontré que seulement 3200 camions d'aide humanitaire sur les 13 200 prévus ont pu accéder au territoire occupé, au 1^{er} novembre 2025, dans le cadre de l'application des termes de l'accord de cessez-le-feu, soit une moyenne de 600 camions par

jour, en soulignant que ces chiffres ne représentent que 24% des quantités supposées être introduites dans la bande de Ghaza.

En violation flagrante du droit international par l'occupant sioniste, et contrairement aux dispositions des articles 69, 70 et 81 du protocole additionnel I des Conventions de Genève relatif aux conflits armés internationaux de 1977, qui stipule que la puissance occupante a l'obligation de fournir à la population civile les biens essentiels à sa survie, sans discrimination injustifiée, la machine de guerre sioniste a ciblé 38 hôpitaux, faisant 400 morts parmi les personnels des secours humanitaires, a confirmé le secrétaire général des Nations unies, António Guterres. Dans ce sillage, l'article 9 de la première Convention de Genève de 1949 relative à la protection des prisonniers de guerre appelait les parties au conflit à offrir de l'aide aux organismes humanitaires afin d'assurer la protection des personnes affectées par le conflit armé, y compris les prisonniers. De même, l'article 17 de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des civils de 1949 a établi un ensemble de règles spécifiques permettant de faciliter l'évacuation des blessés, des malades, des personnes handicapées, des personnes âgées, des enfants et des femmes (personnes vulnérables) depuis des zones assiégées ou encerclées, et de faciliter également le travail des équipes médicales afin qu'elles puissent fournir leurs services humanitaires. Toutefois, l'entité sioniste a enfreint cet article en ciblant 96 centres de soins, 197 ambulances et plus de 1670 membres du personnel sanitaire.

Malgré les appels internationaux, notamment de la Cour internationale de justice, qui a ordonné à l'entité sioniste, le 26 janvier 2024, de prendre toutes les mesures effectives pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza, en réitérant fermement cet appel le 28 mars 2024, l'entité sioniste a poursuivi la violation ouverte des lois internationales devant la communauté internationale qui demeurent incapables de réagir face à ces actes abjects.

Il est impératif de rappeler que les forces d'occupation sionistes, appelées désormais le «piège humanitaire», ont ciblé les points de distribution d'aide humanitaire visant à bombarder délibérément les points de distribution de vivres et de médicaments. Dans ce contexte, certains rapports d'organisations humanitaires internationales ont recensé plus de 2600 Palestiniens qui ont succombé aux tirs israéliens et plus de 19 100 blessés qui tentaient d'obtenir de la nourriture dans les points de distribution d'aide, notamment après que les Nations unies aient classé la bande de Ghaza comme zone de famine. Par ailleurs, les articles 14 et 15 du protocole additionnel II relatif aux conflits armés non internationaux de 1977 interdisent d'utiliser contre les personnes civiles la famine comme méthode de combat. Il est par conséquent interdit d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de mettre hors d'usage à cette fin des biens indispensables à la

survie de la population civile. Toutefois, l'entité sioniste fait usage de telles pratiques depuis le début de la guerre contre Ghaza. Par conséquent, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a souligné que la famine dans la bande de Ghaza constitue un crime de guerre, tel que stipulé dans l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, précisant que le fait d'affamer des civils, en les privant de matières indispensables à leur survie comme méthode de guerre est puni par le droit international.

Impératif respect du droit international

Depuis la publication de son premier rapport sur le droit international humanitaire et les défis posés par les conflits armés contemporains en 2003, le Comité international de la Croix-Rouge n'a cessé de souligner que le défi majeur auquel est confronté le droit international humanitaire est le non-respect de ses dispositions, ce qui entraîne à chaque fois la souffrance, la destruction et l'accroissement des besoins indispensables des civils sans défense.

L'Algérie, à travers son représentant permanent au Conseil de sécurité, M. Amar Bendjama, a rappelé, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur «La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne», tenue le 23 octobre 2025, la déclaration de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune qui a précisé : «Ceux qui ont participé aux massacres et au génocide contre le peuple palestinien doivent être traduits en justice...» L'ambassadeur d'Algérie a ajouté que «cette réunion a été organisée en raison de l'incapacité et l'échec de la communauté internationale à mettre en œuvre ses résolutions contre l'occupation sioniste - qui agit en toute impunité et à l'abri de toute responsabilité - le Conseil de sécurité, chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales a échoué».

D'autre part, la première chambre préliminaire de la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt à l'encontre des hauts responsables de l'entité sioniste pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, estimant qu'il existait des motifs valables de croire que ces derniers sont responsables des actes graves, portant à croire qu'il s'agit de crime de guerre le fait d'affamer la population, ainsi que les crimes contre l'humanité tels les assassinats, les persécutions, les déplacements forcés et autres.

En résumé, malgré les efforts internationaux visant à apaiser les souffrances des victimes des conflits, la guerre contre la bande de Ghaza a montré que la Charte des Nations unies est dépassée et ne répond plus à la nature des nouveaux conflits. A cela s'ajoutent les difficultés rencontrées dans

la mise en œuvre du droit international humanitaire. La guerre contre la bande de Ghaza a mis à nu sans aucun doute l'échec de la communauté internationale à mettre un terme aux violations du droit international humanitaire, en raison de la dualité des décisions du Conseil de sécurité de l'ONU■

“ Malgré les appels internationaux pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza, l'entité sioniste poursuit la violation ouverte des lois internationales devant la communauté internationale qui demeure incapable de réagir face à ces actes abjects.

”

MANIFESTATIONS DU 11 DECEMBRE 1960

Expression solennelle de l'unité du peuple algérien

Les manifestations du 11 décembre 1960 constituent l'une des étapes les plus décisives de l'Histoire moderne de l'Algérie à travers laquelle le peuple algérien, toutes catégories confondues, avait exprimé son attachement à la liberté, à l'exercice de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, en répondant massivement à l'appel du Front de libération nationale, démontrant ainsi à l'opinion publique française et internationale son total rejet de la politique coloniale et de ses manœuvres.

D. Laribi Trad: A. Benaissi

Aujourd'hui, l'Algérie nouvelle est engagée sur la même voie que celle tracée par nos aînés, armés du sens du sacrifice et de loyauté afin de garantir la stabilité de notre pays et préserver son unité face à tous les défis et enjeux actuels et futurs.

Les causes principales des manifestations du 11 décembre 1960 remontent à l'annonce faite par le général De Gaulle le 16 décembre 1959, de son nouveau projet d'*«Algérie algérienne»*, après avoir, dans un premier temps, affiché son option en faveur de *«l'Algérie française»*. À travers cette initiative, qui est une autre de ses manœuvres, il entendait rallier une partie du peuple algérien et à l'éloigner de l'ALN, afin d'affaiblir l'unité de la Révolution et de semer la division dans les rangs des Algériens, tout en cherchant à gagner du temps en espérant imposer la solution militaire. À cet effet, De Gaulle a

programmé une visite en Algérie qu'il effectua du 9 au 13 décembre 1960, cependant, les résultats ont été contraires à ses attentes, en ce sens qu'elles ont donné lieu à des manifestations massives dans lesquelles le peuple algérien a clairement réaffirmé son attachement indéfectible à la Révolution et au recouvrement de sa souveraineté nationale.

Haute coordination

Les manifestations du 11 décembre 1960 se sont caractérisées par un haut degré de coordination, reflétant la maturité organisationnelle qu'avait atteint la Révolution algérienne à cette étape. L'arrivée du général De Gaulle à Aïn Témouchent a constitué l'élément déclencheur de ces manifestations avant de se répandre dans les rues de la capitale et s'étendre aux autres villes du pays, telles Oran, Constantine, Tipaza, Blida, Chlef, Béjaïa, Sidi Bel Abbès, Annaba..., et ne se sont arrêtées que le 16 décembre. Comme évoqué ci-haut, ces manifestations se sont répandues aux quatre coins du pays, ce qui témoigne d'une organisation minutieuse et d'une large mobilisation à laquelle les unités de l'ALN ont contribué en donnant les instructions et en établissant la liaison entre les différentes régions du pays. L'Armée de libération nationale a pris en charge la mission de sensibilisation et de mobilisation à travers les ondes de la Radio secrète et le journal *«El Moudjahid»*,



porte-parole de la Révolution libératrice. Parmi les manifestants qui hissèrent le drapeau algérien et clamèrent haut et fort «Vive l'Algérie», «Vive le FLN», monsieur Ali Dif avait affirmé, dans une conférence historique organisée par la revue «El Djéich» à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de ces manifestations, en 2018 : «Grâce à ces manifestations, la cause algérienne avait remporté une grande victoire de par l'écho qu'elles ont eu auprès de l'opinion publique internationale qui a réalisé combien le peuple algérien, dans toute sa composante, se battait pour une cause juste et qu'il réaffirmait son attachement indéfectible à l'indépendance. En outre, la symbiose des slogans et des revendications avait montré au monde entier l'alignement du peuple autour de sa Révolution, faisant ainsi avorter les tentatives du colonisateur à briser son unité.» M. Noureddine Ben Mouradi, présent également aux manifestations, ajoute : «Les manifestations du 11 décembre ont constitué un coup dur pour le général De Gaulle qui avait compris que la seule et unique solution résidait dans la poursuite des négociations sur l'indépendance avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne, ce qui a ravivé notre enthousiasme et notre détermination.»

Acquis nationaux et internationaux

Ces manifestations représentaient, au niveau national, l'expression authentique de l'unité du peuple algérien et de son attachement au FLN, son unique et légitime représentant. Les Algériens ont ainsi démontré à travers leur sortie collective dans les villes et villages leur ferme rejet du projet de «l'Algérie algérienne» que De Gaulle essayait d'imposer aux Algériens, affirmant ainsi leur attachement indéfectible à l'indépendance et à l'unité du pays.

Au niveau extérieur, les manifestations ont permis de porter la voix du peuple combattant à l'opinion publique internationale par l'effet de la large couverture de l'évènement par les médias internationaux, dont la presse européenne et américaine, qui était présente pour les besoins de la visite du général De Gaulle en Algérie. Les agences de presse ont diffusé des images de foules immenses brandissant le drapeau national et scandant des slogans en faveur de l'indépendance. Cet éclairage médiatique international nouveau, tout en brisant le blocus instauré par l'occupant afin de mettre un voile sur ce qui se passait réellement en Algérie, a conféré un véritable élan à la juste cause du peuple algérien en lutte pour son indépendance. Ainsi, les manifestations du 11 décembre 1960 ont constitué un tournant stratégique dans le parcours de la Révolution libératrice, renforçant l'unité nationale à l'intérieur, et a conféré à la cause algérienne une légitimité internationale. Dans un même contexte, avec le vote de l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution 1573 (19 décembre 1960), reconnaissant le droit du peuple algérien à l'autodétermination et à l'indépendance, la voix de la cause algérienne est devenue audible auprès des Etats membres de l'ONU. La détermination du

peuple algérien dans son combat a suscité le respect et la sympathie de l'opinion publique, permettant à ses représentants de faire entendre leur voix lors des rendez-vous internationaux, accomplissant un grand progrès grâce à ces manifestations qui ont changé le cours de l'Histoire.

Valeurs révolutionnaires : la lanterne qui éclaire le chemin des générations à venir

Cette étape mémorable qui reste gravée dans l'Histoire de notre glorieuse Révolution libératrice vient pour «mettre en lumière une étape hautement significative en termes de fidélité et de dévouement à la Patrie. Dans les terribles circonstances historiques de l'époque, ces manifestations furent un cri de liberté et de dignité et un appel à la justice face à la tyrannie et à la domination coloniale, ayant démontré avec une clarté éclatante la cohésion du peuple algérien, son adhésion pleine et entière à la glorieuse Révolution libératrice et son attachement aux objectifs tracés par la déclaration du 1^{er} Novembre», avait déclaré Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune lors de la commémoration du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Cette cohésion qui a permis au peuple algérien de mener l'une des plus grandes révoltes du 20^e siècle a été le socle sur lequel allaient se construire les victoires de l'Algérie indépendante et le rempart solide face aux diverses épreuves et crises qu'il a traversées. La conscience et la mobilisation de tous les citoyens loyaux pour faire face aux multiples défis et le lien étroit qui les unit à leur Armée nationale populaire est l'expression même de cette cohésion qui le restera éternellement. L'ANP a toujours été aux côtés du peuple, dans sa bataille pour l'édification, comme dans la lutte contre le fléau terroriste barbare qui a ciblé notre pays dans les années 1990. L'Armée nationale populaire a toujours répondu présent et avec force à chaque fois que la situation du pays l'exigeait, en particulier lors des catastrophes naturelles, comme les séismes, les inondations et les intempéries..., apportant son aide précieuse et contribuant avec efficacité à surmonter les épreuves difficiles traversées par l'Algérie, dans une parfaite cohésion, solidarité et symbiose. Notre pays saura toujours relever les défis, quels que soient leur type ou leur origine, grâce à la disponibilité du peuple algérien et de son armée à préserver les fondements d'une Algérie forte, souveraine et indépendante par fidélité à nos valeureux Chouhada et à leur précieux legs.

Le souvenir du 11 décembre 1960 demeurera à jamais vivant et gravé dans la mémoire des Algériens, il constitue un marqueur qui inspire leur comportement collectif et individuel. Il démontre que la solidarité, l'unité et la foi en la Patrie ne sont pas de simples slogans mais des valeurs vivantes qui constituent la colonne vertébrale de l'identité nationale, qui enracinent en chaque Algérien un fort sentiment d'appartenance à sa Patrie et qui font de ces principes un facteur d'unité et de progrès qui permettront au pays de relever les défis du présent et ceux du futur.

“ Ces manifestations représentaient, au niveau national, l'expression authentique de l'unité du peuple algérien et de son attachement au FLN, son unique et légitime représentant. ”

Championnat national militaire inter-écoles de handball

L'Ecole militaire polytechnique chahid Taleb-Abderrahmane, dans la 1^{re} Région militaire, a abrité, du 9 au 13 novembre 2025, le championnat national militaire inter-écoles de handball, avec la participation de 17 équipes représentant les différentes écoles militaires.

Le coup d'envoi de ce championnat a été donné par le commandant de l'école, le général-major A. Serir, qui a souligné dans son allocution l'importance de cette compétition visant à éléver le niveau des sportifs pratiquant cette discipline dans le milieu militaire, ainsi qu'à sélectionner les meilleurs joueurs afin de renforcer l'équipe nationale militaire, en vue d'assurer une représentation honorable de l'Algérie et de l'Armée nationale populaire dans



les compétitions sportives internationales.

Ce championnat a été marqué par une forte compétition entre les équipes participantes. Il s'est achevé par une finale disputée entre l'équipe de l'Académie militaire de

Cherchell défunt président Houari-Boumediene et celle de l'Ecole des techniques de l'intendance chahid Djilali-Bounââma dit Si M'hamed. Cette rencontre, caractérisée par une ambiance empreinte d'un grand fair-play, s'est soldée

par la victoire de l'équipe de l'Ecole des techniques de l'intendance, qui a remporté ainsi le titre sur le score de 32 à 27. Quant à la troisième place, elle est revenue à l'équipe de l'Ecole militaire polytechnique ■

Championnat national militaire de pentathlon

La 4^e RM a été le théâtre d'un événement sportif majeur de la saison sportive 2025/2026, le championnat national militaire de pentathlon.

Du 9 au 16 novembre 2025, le complexe régional sportif militaire de Ouargla dans la 4^e RM a vibré au rythme de la compétition qui a vu s'affronter 160 athlètes représentant 18 équipes, issues des différents commandements, Régions militaires, grandes unités et structures de formation de l'ANP.

L'ouverture officielle de la compétition, qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions, a été présidée par le chef d'état-major de la 4^e RM. Les cinq épreuves du pentathlon militaire (natation, tir, parcours du

combattant, lancer de grenade et cross-country) ont été réparties sur les

infrastructures du complexe régional sportif militaire de la 4^e RM. Après



une compétition acharnée, le classement individuel a vu le sergent-chef Yacine Ghibour de la 6^e RM décrocher le titre de champion, suivi du caporal-chef Youcef Saadna de la 4^e RM et le sergent-chef Abderraouf Boudab de la 1^{re} RM. Au classement par équipes, celle de la 4^e RM s'est imposée à domicile en remportant le titre. L'équipe de la 1^{re} RM a terminé la compétition à la 2^e place, tandis que la team de la 5^e RM a complété le podium en occupant la 3^e marche. Pour le relais par équipes, l'épreuve a été remportée par l'équipe de la 4^e RM, qui s'offre ainsi son deuxième sacre. L'équipe de la 2^e RM s'est classée à la 2^e place, tandis que celle de la 1^{re} RM s'est hissée à la 3^e place ■



**Fabrications militaires
Produits et services
techniques de qualité**



Santé militaire

De nouvelles structures en service

